A.·.L.·.G.·.D.·.G.·.A.·.D.·.L'U.·.

Rituel du Grade d'Apprenti

Rite Ecossais Rectifié

GRANDE LOGE NATIONALE FRANCAISE

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

Rituel du Grade d'Apprenti

Rite Ecossais Rectifié

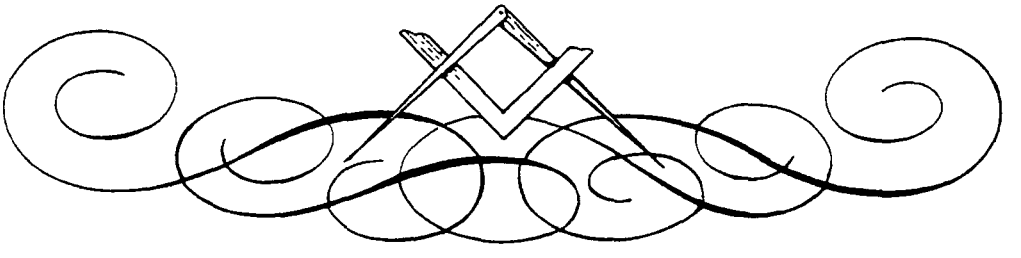

rédigé en Convent Général de l'Ordre l'an 1782
(Version complétée par Jean-Baptiste Willermoz
et communiquée par lui en 1802
à la R.·.L.·. de la Triple Union à l'Orient de Marseille)

GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : Pages
Disposition des locaux pour la réception des apprentis

Chap. I Décoration de la loge, des meubles, des bijoux... 1
Description du tapis. 2
Objets nécessaires pour la réception. 3
Chap. II Illumination de la loge. 4
Chap. III Places des Frères des diverses classes dans la loge. 5
Dignitaires et Officiers de la loge. 6
Offices supplémentaires facultatifs. 6
Chap. IV Disposition de la Chambre de préparation. 8
Questions d'ordre. 8
Premier tableau. 9
Second tableau. 10

DEUXIEME PARTIE
Fonction du Frère proposant et du Frère préparateur 11

Chap. V Devoirs et fonctions du Frère proposant. 12
Entrée du candidat dans la chambre de retraite.
Chap. VI Du Frère préparateur et de ses fonctions. 14
Engagement préliminaire du candidat. 17

TROISIEME PARTIE
Entrée en loge et ouverture des travaux 19

Chap. VII Examen des Frères visitants. 19
Chap. VIII Introduction des Frères dans la loge. 20
Entrée du Vénérable Maître et des Dignitaires de l'ordre. 20
Chap. IX Illumination d'ordre et ouverture de la loge. 22
Prière d'ouverture. 24

QUATRIEME PARTIE
Cérémonie de la réception 28

Chap. X Proclamation pour la réception du candidat. 28
Chap. XI Fonctions du Frère Introducteur auprès du candidat. 30
Chap. XII Introduction du candidat dans la loge. 32
Chap. XIII Voyages du candidat. 40
Premier voyage. 41
Second voyage. 42
Troisième voyage. 42
Chap. XIV Le candidat au bas des marches de l'autel. 45
Formule de l'engagement des Apprentis. 47
Chap. XV L'Apprenti recoit la lumière. 49
Chap. XVI L'Apprenti recoit les vêtements de son grade et les mots, signes et attouchements. 54

CINQUIEME PARTIE

Chap. XVII Cloture de la loge d'Apprenti. 58

ANNEXES 65
Instruction morale du grade d'Apprenti Franc-Macon 67
Catéchisme ou instruction par demandes et réponses pour le grade d'Apprenti Franc-Macon 72
Règle Maconnique 80

TABLEAUX ET PLANCHES 86

PREMIERE PARTIE

DISPOSITION DES LOCAUX POUR LA RECEPTION DES APPRENTIS

CHAPITRE I

DE LA DÉCORATION DE LA LOGE ET DES MEUBLES ET BIJOUX NÉCESSAIRES POUR LA RÉCEPTION DES APPRENTIS

La loge du grade d'apprenti ne doit être décorée d'aucune tapisserie ; cependant elle peut être ornée de quelques symboles ou emblèmes maçonniques relatifs au grade, mais non personnifiés, car il ne doit s'y trouver aucune figure d'hommes, ni même d'animaux.

Le fauteuil du Vénérable Maître et l'autel sont placés à l'orient sur un gradin élevé de trois marches, et sous un dais ou baldaquin. L'autel, le fauteuil, et la partie intérieure du dais sont recouverts en bleu, avec galon et franges en or, le dais peut, si on le veut, être attenant au mur oriental, mais l'autel et le fauteuil du Vénérable Maître doivent être à une distance convenable, afin que le récipiendaire puisse suivre ses voyages en passant derrière le fauteuil.

Sur le mur oriental, à la hauteur d'environ six pieds (1) au dessus du gradin, et cependant en dessous du dais, est représenté un triangle ; des rayons de lumière sortent par ses trois côtés, avec cette inscription : ET TENEBRAE EAM NON COMPREHENDERUNT. Ce triangle doit être placé contre le mur, sur un fond bleu, soit en peinture, soit en étoffe (2)

Au dessus et en avant du baldaquin du trône, les jours de réception, on placera un transparent sur lequel sera en gros caractères, sur un fond noir, et sans aucun ornement ou attribut, le mot JUSTICE ; on l'éclairera en même temps que la loge.

Le devant de l'autel doit être disposé de manière à recevoir des tableaux mobiles, contenant l'emblème particulier de chaque grade.

Celui d'apprenti est une colonne brisée et tronquée par le haut mais ferme sur sa base, avec cette inscription : ADHUC STAT (3).

Auprès de l'autel, sur la troisième marche, est un coussin recouvert d'une étoffe bleue, galonné d'or, avec une équerre au milieu, formée par un galon d'or. Le récipiendaire doit avoir le genou posé sur cette équerre lorsqu'il prononce son engagement maçonnique.

Sur l'autel on place un chandelier d'or à trois branches (4), la Bible ouverte au premier chapitre de Saint Jean, un compas et une équerre entrelacés, une truelle, un maillet, et le rituel du grade ; aux jours de réception on y ajoute le tablier et les gants d'homme et de femme destinés au candidat. Le bijou du Vénérable Maître ne doit pas être sur l'autel, mais on le place dans la chambre qu'il doit occuper avec les officiers et dignitaires de l'Ordre avant de faire son entrée en Loge.

(1) - Environ deux mètres (2) - Cf. planche 1. (3) - Cf. planche 2

(4) - Avant l'ouverture des travaux, ce chandelier doit en fait être placé dans la pièce où le Vénérable et les dignitaires s'habillent (Cf. p. 20)

A l'occident sont deux petites tables avec deux sièges, lesquelles sont placées à une distance convenable, l'une du côté du midi pour le premier surveillant, l'autre du côté du nord pour le second surveillant. Sur chacune on met un chandelier d'or avec sa bougie, un maillet, le rituel du grade et le bijou du surveillant.

Entre l'autel d'orient et les deux petites tables d'occident doit être le tapis ou tableau de la loge ; on doit laisser entre les uns et les autres l'espace nécessaire pour exécuter sans gêne ni confusion les cérémonies du grade.

DESCRIPTION DU TAPIS (1)

Ce tapis, d'une grandeur proportionnée au local, doit former un carré long, en sorte que sa largeur soit à sa longueur comme 2 est à 3 ; il est entouré dans toutes ses parties extérieures d'une large bordure à compartiments.

La partie inférieure, ou d'occident, qui fait le tiers de la longueur totale du tapis, représente le porche du temple. Dans cette partie et à l'angle occidental du tableau du côté du nord, est peinte ou tracée la pierre brute, et à l'angle occidental du côté du midi est la pierre cubique ; au milieu, entre les deux, mais sur une ligne plus élevée, est figurée la planche à tracer.
Ces trois symboles doivent former ensemble un triangle.

La partie supérieure du tapis, à l'orient, forme un carré qui représente le temple intérieur ; c'est là qu'est placée, au centre, l'étoile flamboyante à cinq pointes, ayant la lettre G peinte en or au milieu. Dans cette partie, à l'angle oriental du côté du nord, est l'image de la lune dans son plein, et à l'angle oriental du côté du midi est l'image du soleil. Dans le carré supérieur et tout autour est figuré un cordon à houppes dentelées dont les noeuds descendent jusqu'à sa partie inférieure. L'étoile flamboyante est entourée des trois bijoux maçonniques formant ensemble un triangle, savoir l'équerre au dessus, à l'orient ; le niveau au dessous, du côté du midi ; la perpendiculaire vis à vis, du côté du nord ; l'étoile flamboyante formant le centre.

La communication du porche au temple est indiquée au bas de ce carré, à l'occident, par une porte fermée, accompagnée extérieurement de deux colonnes élevées sur leurs bases, et avec leurs chapiteaux, l'une au nord et l'autre au midi: celle du nord porte la lettre J sur le milieu de la hauteur de son fût ; au tapis de la loge d'apprenti, il n'y a aucune lettre sur celle du midi, la lettre de cette colonne étant réservée aux compagnons, et ne devant point être connue des apprentis.

On monte à la porte du temple par un escalier de sept degrés peints ou tracés dans la partie du porche, en forme de portion de cercle ; le troisième degré en montant forme un palier avec le chiffre 3, au cinquième degré est aussi un palier avec le chiffre 5 ; et sur le septième degré est le chiffre 7 ; là commence le pavé à la mosaïque figuré en losange, et formant un parvis circulaire qui se termine à la porte d'occident, laquelle est fermée.

Autour du tapis, vers les angles du sud-est, du sud-ouest et du nord-ouest, sont trois hauts chandeliers garnis de leurs flambeaux.

(1) - Cf. planche 3

A l'occident, derrière les surveillants et en face du transparent portant le mot JUSTICE, sera placé les jours de réception un autre transparent, sur lequel sera écrit en gros caractères sur fond bleu le mot CLEMENCE. Ce dernier transparent sera moins élevé que le premier, et on l'éclairera de même en illuminant la loge.

OBJETS NÉCESSAIRES POUR LA RECEPTION

Avant l'ouverture de la loge, le maître des cérémonies aura soin de vérifier si chacun des objets que nous venons de décrire est disposé conformément au rituel ; les jours de réception, il vérifiera de même si les meubles nécessaires sont en état et placés où ils doivent être, savoir :

1) - Les vases des éléments, c'est à dire une cassolette garnie d'esprit de vin pour le feu, au midi ; une cuvette d'eau froide et un linge blanc, au nord; un vase plein de terre friable ou de sable à l'occident.

2) - La machine pour imiter le bruit du tonnerre, qui doit être placée à l'occident. On pourra, si l'on veut, la faire avec un cadre de bois léger, de la grandeur d'environ trois pieds (1) en carré, sur lequel seront tendues et collées ensemble quelques feuilles de fort papier, de manière qu'en secouant cette machine, une ficelle ou corde à boyau ajustée en croix, tendue et fixée par les quatre extrémités sur le cadre même, forme par des vibrations multiples, réunies à celles du papier, un bruit à peu près semblable à celui d'un tonnerre roulant.

3) - un bâton ou roseau garni à son extrémité d'une fine étoupe à brûler, lequel doit être mis à portée du second surveillant (2)

4) - une éponge, ou un compas à seringue, ou tout autre instrument contenant une liqueur rouge, propre à figurer l'effusion du sang ; il sera préparé de sorte que cette effusion puisse se faire sur le sein du candidat, dès que le Vénérable Maître frappera le troisième coup sur la tête du compas.

5) - les instruments propres à éteindre et à rallumer les bougies ainsi que les cylindres destinés à voiler les neuf lumières d'ordre, lesquels seront placés à la portée de ceux qui doivent les employer.

6) - une terrine pour l'esprit de vin, avec son couvercle ; laquelle sera placée et allumée au moment convenable les jours de réception, à l'extrémité orientale du tapis de la loge.

7) - le tronc des aumônes, car la quête doit toujours se faire dans les loges d'instruction, et surtout dans celles de réception : on le placera sur la table du secrétaire.

(1) - Environ, un mètre. On utilise plutôt de nos jours une plaque d'aluminium.

(2) - On pourra, si on le juge plus commode, utiliser une pipe à lycopodes au lieu de ce roseau garni d'étoupe.

CHAPITRE II

ILLUMINATION DE LA LOGE

La loge est éclairée par neuf lumières d'ordre, ou maçonniques, à savoir :

- trois au chandelier à trois branches sur l'autel d'orient ;
- trois à l'entour du tapis sur les angles du sud-est, du sud-ouest et du nord-ouest, portées sur de hauts chandeliers ;
- deux sur les tables des surveillants ;
- une sur la table du secrétaire.

Celles qui pourraient être nécessaires à l'orateur et au trésorier pour leurs fonctions particulières et momentanées, ne devant être allumées que pour le besoin, seront éteintes dès qu'il aura cessé ; elles n'ont aucun rapport aux rites du grade, et ne doivent point être comprises dans le nombre des lumières d'ordre. Les lumières des transparents de la Justice et de la Clémence, sans être comprises dans les lumières d'ordre, ne doivent être confondues par aucun maçon avec les lumières de simple décoration.

On aura aussi neuf tuyaux ou cylindres en carton, ou fer blanc, pour envelopper chacune des neuf lumières d'ordre : car celles-ci doivent être cachées au candidat lorsqu'on lui donne le premier rayon, mais jamais elles ne doivent être éteintes.

CHAPITRE III

PLACES DES FRERES DES DIVERSES CLASSES DANS LA LOGE

Aux deux côtés de l'autel d'orient doit être un large parquet à deux gradins. Sur le plus élevé, dans le fond oriental, seront des sièges d'honneur pour les grands dignitaires et grands officiers, pour les grands présidents des régences écossaises, et les députés maîtres de l'Ordre ou de la province, ainsi que pour les dignitaires et principaux officiers du district et du département qui assisteront aux travaux, lorsqu'il ne s'y trouvera aucun dignitaire ou grand officier des corps supérieurs.

On y placera de même les grands dignitaires et grands officiers de quelqu'autre régime régulier qui se seront fait reconnaitre en cette qualité.

Sur le gradin inférieur seront d'autres sièges d'honneur pour les Vénérables Maîtres en exercice des loges régulières, qui se seront pareillement fait reconnaître en cette qualité.

Ces places doivent rester vacantes lorsqu'il ne se trouve aucun frère présent ayant les dignités ou titres requis.

Les frères de ces différentes classes entrent en loge avec le Vénérable Maître et le précèdent, ceux des rangs les plus élevés marchant les derniers.

Entre les sièges des surveillants, un pas en arrière, seront celui du Maître des cérémonies au milieu et, à côté de lui, ceux des frères qui auront été nommés en qualité d'experts examinateurs des frères visitants, et pour aider le maître des cérémonies dans toutes ses fonctions, sur sa réquisition (1).

Aux deux côtés des gradins de l'autel, et un peu en avant, on placera deux sièges, l'un à la droite pour le dernier ex-maître de la loge qui sera présent, et l'autre à la gauche pour le frère orateur (2). Si le local et les circonstances le permettent, leurs sièges seront placés sur le gradin inférieur du parquet oriental, en avant des Vénérables Maîtres visitants.

A l'extrémité de la colonne du nord, du côté de l'orient, près des gradins réservés aux dignitaires, seront un siège et une table pour le frère secrétaire et vis à vis, à l'extrémité de la colonne du midi, on en placera de semblables pour le frère trésorier. Le frère éléémosynaire est placé au côté du frère secrétaire, et le frère économe au côté du frère trésorier, quel que soit leur rang dans l'ordre; c'est à dire qu'en qualité d'officiers de la loge, ils sont placés par leurs fonctions au dessus même des frères qui auront des grades supérieurs aux leurs.

Les frères en tous grades, soit membres de la loge, soit visitants, sont placés sur des banquettes formant deux colonnes, l'une au nord, l'autre au midi, chacun suivant son rang en grade et alternativement de chaque côté, en commençant à former la colonne du côté de l'orient par les frères des plus hauts grades, et les continuant vers l'occident par les maîtres et compagnons.

A l'extrémité de la colonne du midi, du côté de l'occident, sont placés tous les compagnons suivant l'ordre de leur ancienneté dans le grade, et tous les apprentis sont de même, vis à vis, à l'extrémité de la colonne du nord.

(1) - Ces experts sont facultatifs, et il n'y a lieu d'en désigner que si le nombre des frères présents le justifie.
(2) - Droite et gauche s'entendent ici par rapport au Vénérable Maître.

DIGNITAIRES ET OFFICIERS DE LA LOGE

Décoré de :

1 - Le Vénérable Maître _____ L'équerre

2 - Le premier Surveillant _____ le niveau

3 - Le deuxième Surveillant _____ la perpendiculaire

4 - L'Orateur _____ un livre ouvert

5 - Le Secrétaire
Garde des Sceaux _____ deux plumes en sautoir

6 - Le Trésorier _____ deux clés en sautoir

7 - Le Maître des cérémonies _____ deux épées en sautoir

8 - L'Eléémosynaire, qui est
aussi l'infirmier titulaire _____ un delta orné d'un coeur enflammé

9 - L'Econome _____ un parchemin orné d'un oeil ouvert

Ce qui établit autant d'officiers qu'il y a de lumières d'ordre dans la loge, c'est à dire neuf.

Les bijoux ci-dessus énoncés sont en métal doré, et suspendus au bas d'un large ruban bleu qui se passe autour du col, et descend avec le bijou sur la poitrine.

OFFICES SUPPLÉMENTAIRES FACULTATIFS

Les loges nombreuses peuvent et même doivent nommer des adjoints aux charges principales, pour remplacer et aider au besoin les officiers titulaires dans leurs fonctions ; mais les adjoints n'ont en cette qualité d'autre rang ni prérogative dans la loge que ceux de leur grade, si ce n'est lorsqu'ils remplissent les fonctions des titulaires en leur absence ; alors seulement ils en prennent le titre et la place.

On ne nomme jamais d'adjoint au Vénérable Maître. En cas d'absence, il est remplacé par le dernier des ex-maîtres de la loge présents.

Les adjoints aux officiers ne sont point mis dans le tableau au rang des officiers, mais ils seront à leurs rangs et place parmi les frères sans offices, car les officiers titulaires ne doivent jamais excéder le nombre de neuf, ce nombre étant fixé et déterminé maçonniquement.

Les loges peuvent cependant, suivant les besoins, établir d'autres emplois annuels ou momentanés, mais qui ne donnent ni titre ni rang d'officier à ceux qui en seront chargés, et il n'en sera point fait mention dans le tableau ostensible: telles sont les fonctions de préparateur, ou examinateur des candidats, et l'introducteur du récipiendaire ; telles sont aussi les fonctions d'expert pour l'examen et la reconnaissance des frères visitants, et de premier frère garde dans l'intérieur de la loge de réception. Le Vénérable Maître, peut à son choix, et avec l'approbation des officiers, nommer des frères pour occuper ces emplois pendant un temps déterminé, ou les nommer lui-même pour une seule assemblée.

Les fonctions d'infirmier, pour visiter au nom de la loge les frères malades, appartenant de droit aux neuf officiers, il n'y aura point d'autre infirmier en titre que le frère éléémosynaire, à qui ceux des frères qui sauront qu'un membre de la loge est malade, devront en donner avis, pour qu'il s'y transporte lui-même et en avertisse tous les autres officiers, lorsque la maladie est assez grave pour l'exiger.

Dans les cas particuliers et imprévus, les loges doivent se conduire selon ce qui leur sera prescrit à cet égard par la régence écossaise, et y faire approuver préalablement les exceptions locales dont elles pourraient avoir besoin, suivant le nombre des frères qui les composent.

CHAPITRE IV

DISPOSITION DE LA CHAMBRE DE PRÉPARATION

On choisira pour la chambre de préparation une pièce à cheminée ou à poële pour défendre le candidat du froid en hiver ; et, afin qu'il ne soit point exposé à y être distrait, ou à entendre des choses qu'il doit ignorer, cette chambre sera aussi éloignée que le local le permettra des salles d'assemblée, de passage, et de l'intérieur de la loge. Le Frère proposant aura soin même d'y placer un Frère garde, pour empêcher qu'on fasse le moindre bruit dans les environs, et pour avertir ceux qui viendraient auprès que le candidat y est renfermé.

Les fenêtres en seront fermées. Elle sera éclairée seulement par une lampe, pendue ou posée sur une table au devant de deux tableaux mis en recouvrement l'un sur l'autre contre le mur ; sur le premier sera écrit en lettres d'or ou de couleur jaune, sur un fond noir, ce qui se trouve ci-après à l'article des tableaux (1) ; et sur l'autre, aussi sur un fond noir, seront en couleur d'argent une tête de mort sur deux os en sautoir et les inscriptions qui sont au même article.

Ces deux tableaux, exactement de même grandeur, seront appliqués et retenus l'un sur l'autre par un crochet, de manière que le frère préparateur puisse facilement enlever le premier lorsqu'il devra le faire ; ils seront aussi couverts d'un carton ou d'un rideau que le frère proposant devra écarter avant de laisser le candidat à lui-même dans la chambre de préparation.

On aura soin d'ailleurs qu'il ne s'y trouve aucune tapisserie ou tableau contenant des objets étrangers à la cérémonie.

On placera sur la table :

1) - La Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament ;

2) - Un écritoire, du papier et des plumes ;

3) - Une sonnette ;

4) - Un tableau où seront les trois questions préparatoires d'ordre, telles qu'elles se trouvent ci-après ;

5) - Un linge fin disposé convenablement pour bander les yeux du candidat lorsqu'il en sera temps ;

6) - Une boîte fermant à clé pour y renfermer ses métaux et bijoux ;

7) - Un vase plein d'eau et une serviette.

QUESTIONS D'ORDRE

Un carton placé sur la table contiendra ce qui suit (2) :

Si vous désirez sincèrement d'être dirigé et éclairé par le secours de l'Ordre dans lequel vous demandez d'être admis, descendez en ce moment en vous même, et par les questions qu'il vous présente dans cette retraite, sachez apprécier le travail que vous avez à faire.

(1) Cf. page 9 et 10 (2) Cf. planche 4A.

Première question : (1)

Quelle est votre croyance sur l'existence d'un Dieu créateur et principe unique de toute chose ; sur la Providence et sur l'immortalité de l'âme humaine ; et que pensez-vous de la religion chrétienne ?

Deuxième question : (1)

Quelle idée vous êtes vous formée de la vertu considérée dans ses rapports avec Dieu et avec la religion, avec vous-même et avec vos semblables ?

Troisième question : (1)

Quelle est votre opinion sur les vrais besoins des hommes, et en quoi croyez-vous que vous puissiez leur être le plus utile ?

(2) Dans la solitude ou vous êtes, méditez sérieusement sur ces objets, si vous voulez sincèrement connaître ce qui est vrai et pratiquer ce qui est bon et juste. On vous y laissera le temps nécessaire, sachez en profiter. Quoique vous soyez environné des ombres de la mort, ne craignez rien, puisqu'il vous reste encore un rayon de lumière. Méditez donc sur ces trois points essentiels pour vous mettre en état d'y répondre un jour d'une manière satisfaisante, si vous ne le pouvez dans cet instant même. Vos progrès dépendront toujours de votre constance dans la route pénible et salutaire que vous allez entreprendre.

TABLEAUX PRÉSENTÉS AU CANDIDAT DANS LA CHAMBRE DE PRÉPARATION

PREMIER TABLEAU

Le premier tableau, qui doit être découvert par le frère proposant au moment où il se retire de la chambre de préparation, contient en lettres d'or sur un fond noir les réflexions suivantes :

(3) - Dans cette solitude apparente ne crois pas être seul.

- Absolument séparé des autres hommes, rentre ici dans toi-même, et vois s'il est un être qui soit plus près de toi que celui dont tu tiens l'existence et la vie.

(4) - Oui, il est auprès de toi ; mais tu es bien éloigné de lui. Tente donc de t'en rapprocher par tes désirs et par ta soumission à ses lois.

- Pour parvenir à cet heureux terme, tu devras faire un travail pénible, chercher, persévérer et souffrir.
Y es-tu bien décidé ?

- Prends courage ; le temps est court, tes peines seront passagères ; mais la récompense est assurée.

(1) Cf. planche 4B. (2) Cf. planche 4C. (3) Cf. planche 5A. (4) Cf. planche 5B

- La justice exige de toi ce travail. Le moment est décisif : considère donc le misérable état où tu te trouves, les ténèbres qui t'environnent, la lumière qui t'est promise.
Médite et choisis.

- Si tu te dévoues généreusement dans la carrière difficile qui s'ouvre devant toi, un guide sûr et fidèle te sera donné, qui te garantira des dangers.

SECOND TABLEAU

Derrière le premier tableau, il y en aura un second, que le frère préparateur doit découvrir en enlevant le premier, au moment où il quitte le candidat, ainsi qu'il sera dit ci-après (1). Ce second tableau présente sur un fond noir une tête de mort en argent, et les inscriptions suivantes :

- Au-dessus de la tête de mort reposant sur deux os en sautoir, est écrit en lettres d'argent :

  "TU VIENS DE TE SOUMETTRE A LA MORT"

- et au-dessous :

  "LA VIE ETAIT SOUILLEE, MAIS LA MORT A REPARE LA VIE".

(1) Cf. page 18 (Voir planche 6)

DEUXIEME PARTIE

FONCTIONS DU FRERE PROPOSANT

ET DU FRERE PREPARATEUR

Note du transcripteur :

Ces fonctions sont de la plus grande importance, et les frères qui en sont chargés ne sauraient trop s'appliquer à les remplir avec exactitude.

La préparation, pour être faite sans précipitation et avec toute la gravité souhaitable, sans longueur non plus, demande environ une demi-heure. Pour éviter des temps morts dans le déroulement des travaux, le mieux est qu'elle soit achevée avant l'ouverture de la loge. Aussi proposons-nous de se conformer, autant que faire se pourra, à l'horaire suivant :

- une heure et demie avant l'ouverture des travaux, le frère proposant conduit le candidat dans la chambre de retraite ;

- trois quart d'heure avant l'ouverture des travaux, le frère préparateur se rend auprès du candidat pour y remplir ses fonctions. Ainsi pourra-t-il entrer en loge avec tout le monde.

Si on ne peut pas respecter cet horaire, on observera au moins de conduire le candidat dans la chambre de retraite une heure avant l'ouverture des travaux, ainsi qu'il est prescrit dans le texte. Le frère préparateur se rendra auprès du candidat assez tôt pour pouvoir entrer en loge immédiatement après l'ouverture des travaux.

CHAPITRE V

DEVOIRS ET FONCTIONS DU FRERE PROPOSANT

ENTRÉE DU CANDIDAT DANS LA CHAMBRE DE RETRAITE

Le jour ou la veille de la réception, le frère proposant s'informera auprès du candidat s'il a payé le prix fixé pour le grade, et s'il ne l' a pas fait, il devra le payer alors entre les mains du frère proposant, qui en cette qualité est tenu lui-même envers la loge d'y satisfaire pour le candidat.

Il doit le prévenir ensuite que le tronc des aumônes lui sera présenté dans sa réception, afin qu'il donne en présence de ses frères un premier témoignage de la bienfaisance qu'il doit professer, et il lui indiquera les gratifications d'usage dans cette circonstance avec les frères servants.

Le frère qui a proposé le candidat, et qui doit lui servir de parrain pour sa réception, l'amènera dans la maison de la loge une heure au moins avant le temps indiqué par les lettres de convocation, et sur le champ il le conduira dans la chambre de préparation, en sorte qu'il ne puisse apercevoir aucun de ceux qui doivent composer l'assemblée.

Lorsque le frère proposant aura introduit le candidat dans la chambre de retraite, il le placera devant la table en face de la lampe et des tableaux, et si le candidat avait besoin de quelque raffraichissement, il y pourvoirait.

Avant de l'introduire dans cette chambre de préparation, il aura eu soin d'envoyer allumer la lampe, ainsi que le feu si la saison l'exige, et de faire vérifier si les fenêtres sont exactement fermées.

Il exhortera le candidat à réfléchir sérieusement sur la démarche qu'il va faire, et dont il lui montrera l'importance et les suites.

Il lui présentera la Bible, en l'invitant à l'étudier avec soin, afin de se pénètrer de la doctrine et des vérités sublimes qu'elle offre aux hommes pour les fortifier dans cette vie temporelle.

Il lui remettra les trois questions préparatoires que l'Ordre propose aux réflexions du candidat, l'invitant à les méditer profondément dans la solitude où il va le laisser, afin de se mettre en état d'y répondre verbalement ou par écrit, en présence de celui qui sera envoyé par le Vénérable Maître pour l'examiner et le préparer à sa réception. Il l'exhortera à une entière confiance et à la docilité envers ceux qui lui seront envoyés pour le préparer et l'introduire dans la loge, en l'assurant qu'il ne leur est pas permis d'exiger rien d'arbitraire.

Il lui demandera de nouveau, car il a déjà dû le faire antérieurement, s'il ne serait pas lié par quelque engagement public ou secret, qui ne lui permettrait pas de contracter l'engagement des maçons ou qui y serait incompatible, lui affirmant que l'engagement maçonnique n'est en rien contraire à ce qu'il doit à la religion, à son prince, et à ses semblables.

Le frère proposant présentera au candidat une feuille de papier, sur laquelle il l'avertira qu'il doit écrire ses noms de baptême et de famille, son âge fixe d'années, mois et jours, le lieu de sa naissance et de son domicile ou résidence ordinaire ; sa religion, son état civil (1), et s'il est marié ou non ; le nom de baptême de son père ; le proposant ayant dû le prévenir d'avance que tous ces renseignements sont nécessaires pour sa réception dans l'Ordre.

(1) - C'est à dire sa profession.

Enfin, le proposant lui dira qu'il est déjà sa caution envers la loge, mais qu'il va de nouveau répondre de ses dispositions actuelles et de sa bonne conduite à venir ; qu'il espère n'avoir jamais lieu de s'en repentir ; mais qu'aucun homme ne peut être reçu maçon si quelque frère n'atteste devant la loge qu'il en est digne, et ne s'offre pour en être le garant envers l'Ordre.

Avant de le quitter, il lui fera remarquer tout ce qui a été mis sur la table, et il l'avertira que la sonnette lui est laissée pour appeler un frère servant, s'il avait quelques chose de nécessaire à demander.

Avant de se retirer, le frère proposant lui dira avec intérêt :

Le frère proposant :

"C'est par sa faute, Monsieur, que l'homme a perdu la lumière que vous venez chercher parmi nous. Considérez attentivement dans cette retraite ce qu'il doit faire pour mériter qu'elle lui soit rendue. Car, quelque pénible que soit ce travail, tout maçon doit s'y dévouer, et bientôt il vous sera imposé comme un devoir. Décidez-vous librement. Je vous laisse à vous-même pour méditer sur les divers objets que l'Ordre présente ici à vos réflexions ; ils sont bien plus importants que vous ne le pensez ; mettez-vous en état de les discerner".

Alors le frère proposant découvre le premier tableau, et en sortant il ferme la porte à clé sur lui. Ensuite, il établit près de la chambre de préparation un frère servant, ou à défaut un des frères derniers reçus, pour répondre au candidat s'il appelle et pour empêcher qu'on ne fasse du bruit aux environs.

Si le candidat venait à sonner, ce frère garde entrera pour s'informer de ce qu'il veut, et y pourvoira ; mais si le candidat était dans le cas de sortir de la chambre de préparation, le frère garde en viendra avertir le frère proposant, ou en son absence quelque officier de la loge, qui prescrira les fonctions convenables, avant de laisser sortir le candidat, afin qu'il ne puisse rien apercevoir de ce qui doit encore lui être caché.

Lorsqu'on fixera le jour de la réception d'un candidat, le Vénérable Maître fera remettre au frère proposant un extrait du rituel sur ses fonctions et devoirs.

CHAPITRE VI

DU FRERE PRÉPARATEUR ET DE SES FONCTIONS

Le jour de la tenue du scrutin pour une réception, le Vénérable Maître nommera le frère qu'il veut charger de la préparation du candidat. Il aura soin de choisir un des frères les plus instruits sur l'Ordre maçonnique, et qui puisse connaître toute l'importance de cet emploi.

Le frère préparateur s'informera auprès du Frère proposant de l'heure où il a laissé le candidat à lui-même dans la chambre de préparation, et lorsqu'il jugera que le récipiendaire y est resté seul pendant un temps convenable, il se rendra auprès de lui, après en avoir pris l'ordre du Vénérable Maître, sans vêtements ni ornements maçonniques.

Le travail de la loge ne pouvant être continué qu'après le retour du frère préparateur, il règlera ses fonctions auprès du candidat sur l'heure indiquée pour commencer le travail, afin de pouvoir se rendre auprès du Vénérable Maître immédiatement après que celui-ci l'aura fait avertir.

Il abordera le récipiendaire avec une contenance réservée, et aussi sérieuse que ses fonctions l'exigent, abandonnant tout à fait le ton familier qui pouvait lui être habituel avec le candidat s'il le connaissait auparavant.

Il lui annoncera que la loge, assemblée pour procéder à sa réception après qu'elle l'en aura reconnu digne, l'a député auprès de lui afin de connaître ses vrais sentiments sur l'Ordre dans lequel il désire d'entrer, et lui en venir rendre compte.

Il le priera de lui dire avec franchise s'il est déterminé à demander d'être reçu maçon par sa seule et libre volonté, ou s'il n'y serait point entrainé contre son gré par l'influence ou l'ascendant que quelqu'autre personne aurait sur lui, ce qui serait absolument contraire aux lois de l'Ordre et au voeu particulier de la loge.

- Si le candidat avouait que c'est contre son gré et par l'ascendant que quelqu'autre personne a sur lui, le frère préparateur lui dirait :

Le frère préparateur :

"Monsieur, vous ne pouvez être reçu maçon si vous n'en avez la volonté et le désir. Je vais rendre compte à mes frères de ce que vous venez de m'avouer. L'Ordre condamne la contrainte qu'on a exercée sur vous, et bientôt vous serez rendu à vous-même".

Le frère préparateur va sur le champ faire son rapport au Vénérable Maître, qui prendra avec les officiers de la loge les mesures convenables pour qu'il ne se puisse commettre aucune indiscrétion ni par le candidat, ni par aucun des frères.

- Si le candidat annonce au contraire que c'est librement et volontairement qu'il demande d'être reçu maçon, le frère préparateur lui dira :

Le frère préparateur :

"Vous ne pouviez en effet, Monsieur, être reçu maçon si vous n'en aviez la volonté et le désir. Mais cela ne suffit pas à l'Ordre ; il faut encore qu'il connaisse vos motifs. Dites-moi sincèrement quels sont les motifs qui vous amènent ici, et ce que vous attendez de l'Ordre des Francs-Maçons".

Le candidat ayant répondu, le frère préparateur lui dira :

Le frère préparateur :

"Je ne puis, Monsieur, apprécier ce que vous venez de me dire sans vous avoir entendu sur les trois questions essentielles que l'Ordre a voulu qu'on soumît en ce moment à vos réflexions".

Les trois questions d'Ordre et fondamentales sont transcrites en gros caractères sur un tableau que le frère proposant a dû mettre sous les yeux du candidat.

Le frère préparateur interrogera avec prudence le candidat sur ces trois questions, mais il ne lui dira rien du tout sur ce qui est contenu dans le premier tableau, que le frère parrain a découvert en se retirant.

Il écoutera avec douceur et patience ses réponses, sans l'interrompre, soit qu'il les fasse verbalement, soit qu'il les lise, les ayant rédigées par écrit. Quelles qu'elles soient, le frère préparateur ne les contredira point alors ; mais surtout il éloignera toute discussion et se tiendra littéralement à lui dire ce qui suit:

Le frère préparateur :

"Monsieur, ces questions ne sont pas offertes aux candidats pour entreprendre avec eux aucune controverse sur les objets qu'elles présentent à leurs réflexions, mais pour obtenir par leur propre déclaration un témoignage certain de leur croyance ou de leur manière de penser sur des points qui sont, je ne crains pas de vous le dire, la base essentielle de la Franc-Maçonnerie. L'Ordre, ne devant pas accueillir des individus qui auraient une doctrine opposée à celle qu'il regarde comme sa règle fondamentale, a dû, relativement à ceux qui désirent d'y être admis, établir des formes certaines pour connaître leurs vrais sentiments, et leur conformité avec ses lois, afin d'éloigner de ses assemblées tout prétexte de dispute ou d'opposition d'opinions tendant à détruire la charité, la fraternité et l'union qui doivent y régner essentiellement. C'est dans cette vue, Monsieur, et non par aucun doute ou indifférence sur les vérités sublimes professées dans l'Ordre, que les discussions religieuses, morales et politiques, sont sévèrement prohibées parmi les frères, et qu'ils sont exhortés à ne pas craindre d'avouer hautement les vérités de la religion devant les profanes qui les rejettent, tous devant faire leurs efforts pour se rapprocher du sanctuaire de la vérité afin d'y former avec leurs frères l'union la plus intime et la plus pure qu'il soit possible de voir parmi les hommes.

Aussi les questions ne sont présentées aux candidats qu'afin de connaître, par leurs réponses, s'ils sont dignes d'entrer dans l'Ordre, et pour leur faire entrevoir son véritable but et le terme des travaux particuliers imposés à chaque maçon.

Je dois même vous prévenir qu'elles vous seront souvent rappelées, et qu'avant l'époque où vous serez tenu d'y répondre d'une manière plus positive, vous aurez dû prouver à vos frères, par la pratique invariable que l'Ordre exige, la conformité réelle de vos sentiments avec la doctrine morale et religieuse qui fait la base de cette respectable association. Sans cela, Monsieur, cette époque de votre avancement dans la Franc-Maçonnerie serait de plus en plus reculée pour vous: et dans ce cas, vous ne pourriez vous en plaindre, car ici vous ne sauriez être le juge dans votre propre cause, mais vous serez jugé sur vos oeuvres, et par vos frères témoins de vos travaux.

Je leur rendrai tout à l'heure un compte fidèle de vos sentiments et de la manière dont vous me les avez exprimés".

Si les réponses du candidat sont conformes à la doctrine de l'Ordre, le frère préparateur l'exhortera à y persévérer, et il les fera connaitre sommairement à la loge lorsqu'il y fera son rapport. Lorsque le candidat aura rédigé ses réflexions par écrit, le frère préparateur les remettra au Vénérable Maître qui, en les envoyant au frère secrétaire, dira : "Frère Secrétaire, que les réflexions du candidat soient consignées dans les archives de l'Ordre afin de servir de base à son examen pour les autres grades, si jamais il en est jugé "digne". Quelque excellente que puissent être les réflexions écrites par les récipiendaires, elles ne pourront point être lues en loge. Le frère secrétaire y inscrira le nom du candidat.

Si les réponses du candidat ne sont pas assez réfléchies et développées, le Frère préparateur l'exhortera en peu de mots à une plus sérieuse attention sur ces objets ; et à les considérer sous un point de vue plus vrai et plus satisfaisant, s'il veut réussir dans un Ordre qui a pour bases essentielles la religion, la vertu, la bienfaisance et l'amour de la vérité. Dans ce cas, le frère préparateur fera son rapport à la loge avec charité, prudence et circonspection.

Si les réponses du candidat étaient absolument opposées à ce qu'on doit attendre de lui, le frère préparateur se rendrait sur le champ auprès du Vénérable Maître et lui en ferait son rapport en particulier. Alors, le Vénérable Maître appellerait à lui les deux surveillants et le frère proposant, afin de recevoir l'avis des deux surveillants en présence de ce dernier, et de prendre le parti que la sagesse et la prudence leur suggéreraient. S'il était même nécessaire, le Vénérable Maître appellerait aussi les autres officiers de la loge.

Le frère préparateur ne dira rien de plus au candidat sur les trois questions et sur les réponses, mais il emploiera utilement le temps qui lui reste en présentant sommairement au candidat les réflexions suivantes :

1) - Il l'invitera à rejeter tout motif d'une curiosité frivole, qui ne servirait qu'à l'égarer et à l'éloigner de la vérité.

2) - Il lui présentera la Franc-Maçonnerie comme un Ordre ancien et respectable voué principalement à une bienfaisance active et universelle, laquelle doit s'étendre à tout ce qui peut être utile aux hommes, soit aux individus, soit à la société en général.

3) - Il lui dira que les maçons doivent se livrer à l'étude et à la pratique constante d'une morale épurée par la religion, exerçant toutes les vertus religieuses, humaines et sociales.

4) - Il l'entretiendra sommairement des devoirs et obligations qu'il va contracter en qualité de Franc-Maçon, de la soumission qu'il devra aux lois et réglements maçonniques, à ses supérieurs d'Ordre, et aux Frères qui seront chargés par eux de l'instruire et de le diriger ; du profond silence qu'il devra garder envers ceux qui n'auront pas contracté les mêmes engagements que lui, sur tous les objets qui lui seront confiés, même quand il ne pourrait en connaître l'importance et en développer toute l'étendue.

5) - Il lui représentera que, s'il ne se sent pas dans une disposition ferme et sincère de remplir autant qu'il lui sera possible les devoirs dont il lui a tracé le tableau, il ferait beaucoup mieux de se retirer dès à présent, puisqu'il est en pleine liberté de le faire.

6) - Le candidat l'ayant assuré de sa persévérance, il lui parlera des passions, vices et défauts les plus contraires au caractère d'un vrai maçon ; enfin, il l'avertira que si ses moeurs et sa conduite sociale devenaient essentiellement contraires aux principes de l'institution maçonnique, ses grades dans l'Ordre lui seraient alors plus dangereux qu'utiles, au cas qu'il réussit à les surprendre, puisqu'il perdrait l'estime de ses frères, et qu'il s'éloignerait lui-même des voies qui pouvaient seules le conduire à un terme heureux.

7) - Il l'invitera à ne point confondre l'Ordre respectable des Francs-Maçons avec cette multitude d'individus, et même de loges, qui en ont usurpé le titre, quoiqu'ils en ignorent ou méconnaissent le but réel et les véritables principes, et qui dégradent ainsi la Franc-Maçonnerie par leur conduite, et bien plus encore par les fausses doctrines qu'ils ont adoptées et qu'ils ne craignent pas de professer.

C'est dans cet esprit que le frère préparateur dirigera ses instructions, parlant avec douceur et simplicité, sans précipitation, et surtout sans affecter un ton dogmatique et sentencieux. Si le candidat propose quelque réflexion, il le laissera parler sans l'interrompre, et ensuite il applaudira à ses idées, ou les rectifiera fraternellement si elles ont besoin de l'être.

Comme la trop grande durée d'un entretien si sérieux pourrait excéder les forces du candidat, le frère préparateur doit avoir soin de ne pas trop fatiguer son attention en épuisant les matières, c'est pourquoi il doit se retirer dès qu'il apercevra que le candidat a besoin d'être laissé à lui-même.

Mais s'il reste auprès du candidat jusqu'à ce que le Vénérable Maître envoie l'avertir qu'il attend son retour, il cessera, et s'en tiendra à le prévenir que dans sa réception, il subira des épreuves essentielles et indispensables, par lesquelles l'Ordre s'assurera de la sincérité et de la force de son désir, de la fermeté de son courage et de sa volonté ; que ces épreuves ne sont point arbitraires, mais fondées sur des lois sages et invariables, et qu'il se montrerait incapable d'être admis dans l'Ordre des maçons s'il venait à manquer de force et de courage dans des épreuves qui ne sont qu'un faible emblème de celles par lesquelles tout homme doit passer.

Il lui fera ensuite lire et signer l'engagement préliminaire qui suit :

ENGAGEMENT PRÉLIMINAIRE

Moi, N. . . N. . ., soussigné, ayant désiré et demandé d'être reçu dans l'Ordre des Francs-Maçons, et réitérant cette demande, par l'effet de ma propre volonté, dans laquelle je déclare que je persiste et veux persister, je promets et donne ma parole d'honneur de garder inviolablement et toujours le secret sur tout ce

que je viens de voir et d'entendre relativement à l'Ordre Maçonnique, et sur tout ce qui pourra m'être encore communiqué à l'avenir, de quelque manière que ce puisse être, soit que ma réception s'accomplisse ou non. En foi de quoi j'ai signé le présent engagement.

A le

Après la signature de cet engagement, le frère préparateur lui demandera la feuille de papier sur laquelle il a dû écrire ses nom, âge, qualité, domicile, etc. . .

Il l'exhortera à se tenir prêt pour sa réception, à se livrer avec une entière confiance à celui qui viendra finir sa préparation, l'assurant qu'il ne lui demandera rien qui ne soit exigible pour être reçu, et qui ne soit en tous points conforme aux usages et lois anciennes de l'Ordre.

Avant de se retirer, et au moment même où il devra le faire, le frère préparateur répètera au candidat la question suivante, en prenant un ton ferme et décisif.

Le frère préparateur :

"Persistez-vous, Monsieur, dans votre dessein d'être reçu maçon ?"

Le candidat :

"Oui, Monsieur".

Alors, le frère préparateur enlève le premier tableau et découvre celui de la mort, tel qu'il est décrit au chapitre quatre (1) ; et, sans rien ajouter, il se retire, referme la porte de la chambre à clé, et va faire un rapport succinct au Vénérable Maître, à qui il remet le papier où le candidat a écrit ses noms et âge, etc. . .

N.B. - Des copies de ce papier doivent être remises au frère interlocuteur et aux deux surveillants

(1) Cf. page 10 et planche 6

TROISIEME PARTIE

ENTREE EN LOGE ET OUVERTURE DES TRAVAUX

CHAPITRE VII

EXAMEN DES FRERES VISITANTS

Lorsque les frères sont rassemblés dans la maison de la loge, et au moins une demi heure avant que celle fixée pour commencer le travail s'approche, le Vénérable Maître envois avertir le Frère préparateur de se rendre auprès du récipiendaire, s'il y a une réception, et il enjoint au frère maître des cérémonies de remplir ses fonctions.

Pendant que les frères membres de la loge vont s'y placer, les experts nommés par le Vénérable Maître à cet effet, examinent les frères visitants du Régime Rectifié sur les grades symboliques qu'ils disent avoir reçus, soit apprentis, compagnons, maîtres, et maîtres écossais, et vérifient leurs certificats. Ils examinent de même les frères des autres régimes, mais sur les trois premiers grades seulement, s'en rapportant pour le rang où ils doivent les placer dans la loge à leur simple déclaration qu'ils ont tel ou tel grade supérieur dans un autre régime ; ils vérifient également leurs certificats, et leur demandent les mots de passage qui constatent qu'ils appartiennent à une loge d'un régime régulier ayant soin au surplus de se conformer exactement à ce qui est prescrit par le code pour l'examen des frères visitants, de quoi les frères experts doivent être très instruits ; cet examen doit être fait rigoureusement. Lorsqu'un frère se présente à la loge pour la première fois, et surtout lorsqu'il n'a travaillé avec aucun des frères de la loge présente, et si ledit frère n'était pas en état de prouver sa qualité de maçon régulier, le maître des cérémonies en ferait part au Vénérable Maître, et prendrait ses ordres pour savoir s'il doit ou non introduire ce frère.

Le maître des cérémonies aura soin de donner note au frère secrétaire des visitants qui assistent pour la première fois aux travaux de la loge afin qu'il en fasse mention sur le protocole du jour.

CHAPITRE VIII

INTRODUCTION DES FRERES DANS LA LOGE

L'heure indiquée étant venue, et le Vénérable Maître ayant donné ses ordres pour l'introduction des frères dans la loge, le maître des cérémonies fait éclairer la loge, et après s'être assuré que tout ce qui est nécessaire pour le travail du jour est en ordre, il fait inviter les frères membres de la loge à entrer, et il les place, ainsi que les officiers, dans le rang qui leur appartient, ayant soin de vérifier si chacun des frères est vêtu maçonniquement suivant son grade. Les apprentis restent debout et découverts.

Pendant ce temps, les adjoints du maître des cérémonies ou experts introduisent dans le vestibule les frères visitants en tous grades, qu'ils ont reconnus, et ils les y rangent suivant leurs grades (1). Tels sont les seuls honneurs qui se rendent aux frères visitants ; ce qui doit être pratiqué de même lorsqu'un d'eux est annoncé et introduit en loge après l'ouverture du travail ; dans ce cas, le Vénérable Maître, en donnant l'ordre de l'introduire et de le placer suivant son grade, qui a dû être annoncé par les deux frères surveillants, frappe un coup de maillet : -o- pour avertir les frères de sa classe et des classes inférieures de se tenir debout et découverts pour recevoir le frère annoncé ; ceux des classes supérieures restant assis et couverts.

Pendant que le maître des cérémonies introduit et place les frères visitants, le Vénérable Maître, ainsi que les dignitaires, officiers, présidents et députés-maîtres administrateurs de l'Ordre, les Vénérables Maîtres en exercice visitants, et le dernier ex-maître de la loge présent, lesquels tous doivent entrer avec le Vénérable Maître, et occuper dans la loge la partie orientale, s'habillent ensemble dans une chambre voisine. Le Vénérable Maître se décore de son bijou et de ses gants, et allume lui-même son chandelier à trois branches.

ENTRÉE DU VÉNÉRABLE MAITRE ET DES DIGNITAIRES DE L'ORDRE

Tout étant convenablement disposé pour commencer le travail, les deux surveillants, précédés du maître des cérémonies, se rendent auprès du Vénérable Maître, tenant chacun l'épée à la main, vêtus et décorés maçonniquement. Ils se font accompagner d'un frère pour porter le chandelier à trois branches, et qui doit avoir tout au moins le grade de maître.

Le maître des cérémonies annonce au Vénérable Maître que la loge est assemblée, qu'elle attend sa présence, et que tout est disposé pour commencer le travail:

<u>Le maitre des cérémonies :</u>

"Vénérable Maître, la loge assemblée vous attend pour commencer ses travaux".

Aussitôt, l'ex-maître, les Vénérables Maîtres en exercice visitants, les officiers et dignitaires de l'ordre, se mettent en marche selon leurs rangs respectifs, ceux des rangs inférieurs marchant les premiers, pour se rendre à la loge. Ils sont précédés par le maître des cérémonies et les deux surveillants. Le Vénérable Maître terminera la marche, ayant, ainsi que ceux qui entrent avec lui, l'épée au côté et le chapeau sur la tête ; il est précédé immédiatement du frère qui porte le chandelier à trois branches, tout allumé. Lorsqu'il entre en loge, tous

(1) - Conformément aux usages de la G.L.N.F., on ne donnera aucune préséance aux frères des hauts grades sur les simples maîtres maçons.

les frères, sans exception, sont debout à leur place, la tête découverte. Les deux surveillants prennent leur poste en entrant. Le maître des cérémonies conduit les dignitaires de l'Ordre aux sièges qui leur sont destinés, et accompagne ensuite le Vénérable Maître jusqu'à l'autel d'orient, sur lequel le frère préposé pose aussitôt le chandelier à trois branches. Tout cela doit se faire sans rapidité ni lenteur, mais avec ordre et dignité.

Le Vénérable Maître étant à sa place et debout, salue tous les frères de toutes les colonnes, qui lui rendent le salut par une profonde inclination.

Le Vénérable Maître se couvre, et tous les frères l'imitent, à l'exception des apprentis et des compagnons.

Alors, le premier surveillant dit :

1° S. Mes frères, voici l'orient : la lumière commence à se répandre sur nos travaux.
Soyons prêts à les continuer dès que nous en recevrons l'ordre et le pouvoir du Vénérable Maître.

Le second surveillant répète l'invitation :

2° S. Mes frères, voici l'orient : la lumière commence à se répandre sur nos travaux. Soyons prêts à les continuer dès que nous en recevrons l'ordre et le pouvoir du Vénérable Maître.

CHAPITRE IX

ILLUMINATION D'ORDRE ET OUVERTURE DE LA LOGE

Le Vénérable Maître, restant debout et couvert, car il ne doit se découvrir que pour faire la prière, tire son épée, et la tenant de la main gauche, il la tient la pointe haute, le pommeau appuyé sur l'autel. Tous les frères tirent aussitôt la leur dont ils tiennent la pointe appuyée contre terre avec la main gauche jusqu'après l'ouverture de la loge, excepté les frères dignitaires qui entrent avec le Vénérable Maître, lesquels tiennent comme lui la pointe de l'épée haute.

Le Vénérable Maître donne un coup de maillet sur l'autel qui est répété par les surveillants :

V.M. 0
1°S. 0
2°S. 0

et dit :

V.M.

A l'ordre, mes frères.

Aussitôt, les frères se mettent à son exemple à l'ordre du signe d'apprenti, la m...n d...e en é...e sur le col.

V.M.

Frère Maître des cérémonies, tous ceux qui doivent m'aider à ouvrir cette loge sont-ils placés et décorés des signes de leurs pouvoirs ?

S'il se trouve des place d'officiers vacantes par l'absence des titulaires et des adjoints, le maître des cérémonies dira :

M.D.C.

Vénérable Maître, la place de . . . . . n'est pas remplie.

Alors le Vénérable Maître nomme un frère pour en faire les fonctions, car les travaux ne doivent être ouverts que lorsque les neuf places d'officiers sont occupées. Le frère désigné va prendre la place et les bijoux de l'officier auquel il va suppléer ; et toutes les places étant ainsi remplies, le maître des cérémonies dit :

M.D.C.

Vénérable Maître, tous les frères sont prêts pour l'ouverture des travaux, ils attendent vos ordres.

Si les places des neuf officiers sont remplies, soit par eux-mêmes, soit par leurs adjoints, le maître de cérémonies répond comme ci-dessus.

Le Vénérable Maître fait aux Surveillants les questions suivantes :

V.M.

Frère Premier Surveillant, quelle heure est-il ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle heure est-il ?

2°S.

C'est la douzième heure.

1°S.

Vénérable Maître, c'est la douzième heure.

V.M.

Quel est le devoir en loge d'un bon maçon, et principalement d'un frère surveillant?

1°S.

Frère Second Surveillant, quel est le devoir en loge d'un bon maçon, et principalement d'un frère surveillant ?

2°S.

C'est de s'assurer si la loge est bien couverte, si les profanes sont écartés, si les avenues sont gardées, et si tout est en ordre.

1°S.

Vénérable Maître, c'est de s'assurer si la loge est bien couverte, si les profanes sont écartés, si les avenues sont gardées, et si tout est en ordre.

V.M.

Dites donc au Frère Second Surveillant de s'acquitter à l'instant de son devoir.

1°S.

Frère Second Surveillant, acquittez-vous à l'instant de votre devoir.

Le Second Surveillant va examiner si les portes et les avenues sont bien fermées et gardées, et il réitère l'ordre aux gardes extérieurs et intérieurs d'observer exactement leur consigne. De retour à sa place, il dit :

2°S.

Frère Premier Surveillant, les profanes sont écartés, la loge est bien couverte, les avenues sont gardées, et tout se trouve en bon ordre.

1°S.

Vénérable Maître, les profanes sont écartés, la loge est bien couverte, les avenues sont gardées, et tout se trouve en bon ordre.

V.M.

Mes Frères, puisque les profanes sont écartés, que la loge est bien couverte, que les avenues sont gardées, et que tout est en ordre, entrons dans les voies qui nous sont ouvertes pour perfectionner nos travaux, et que la lumière la plus pure nous aide à les vérifier.

En prononçant ce dernier mot, le Vénérable Maître pose son épée sur la Bible ouverte au premier chapitre de l'Evangile de Saint-Jean, prend une bougie du chandelier à trois branches, avec laquelle il va par le midi allumer lui-même en silence les trois flambeaux maçonniques qui sont autour du tapis, et il revient à sa place par le nord ; ce qui forme le tour entier de la loge.

Les Surveillants vont ensuite allumer leurs bougies aux deux flambeaux d'occident, et le frère secrétaire va aussi allumer la sienne à celui du sud-est. Ce qui étant fait, le Vénérable Maître, toujours debout à sa place, tenant de la main gauche son épée la pointe haute, le pommeau appuyé sur l'autel, la tête découverte et la main droite au signe d'apprenti, ainsi que tous les frères, après avoir frappé un coup d'ordre :

V.M. 0

fait à haute voix la prière d'ouverture, après laquelle il remet son chapeau.

PRIERE

V.M.

Grand Architecte de l'Univers, Etre éternel et infini, qui est la bonté, la justice et la vérité même, ô toi qui par ta parole toute puissante et invincible as donné l'être à tout ce qui existe, reçois l'hommage que les frères réunis ici en ta présence, t'offrent pour eux-mêmes et pour tous les autres hommes. Bénis et dirige toi-même les travaux de l'Ordre, et les nôtres en particulier. Daigne accorder à notre zèle un succès heureux, afin que le temple que nous avons entrepris d'élever pour ta gloire, étant fondé sur la sagesse, décoré par la beauté, et soutenu par la force, qui viennent de toi, soit un séjour de paix et d'union fraternelle, un asile pour la vertu, un rempart impénétrable au vice, et le sanctuaire de la vérité ; enfin pour que nous puissions tous y trouver le vrai bonheur, dont tu es l'unique source, comme tu en es le terme à jamais.
Ainsi soit-il.

La prière étant faite, le Vénérable Maître adresse au Premier Surveillant les questions suivantes pour l'ouverture de la loge, lesquelles passent du Premier au Second dans la forme ci-dessus prescrite.

V.M.

Frère Premier Surveillant, quelle heure est-il à présent ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle heure est-il à présent ?

2°S.

Il est midi.

1°S.

Vénérable Maître, il est midi.

V.M.

Où se place le Vénérable Maître de la loge ?

1°S.

Frère Second Surveillant, où se place le Vénérable Maître de la loge ?

2°S.

A l'orient.

1°S.

Vénérable Maître, à l'orient.

V.M.

Pourquoi ?

1°S.

Pourquoi, Frère Second Surveillant ?

2°S.

Comme le soleil commence son cours à l'orient et répand la lumière dans le monde, de même aussi le Vénérable Maître se place à l'orient pour mettre les Frères à l'ouvrage et éclairer la loge de ses lumières.

1°S.

Vénérable Maître, comme le soleil commence son cours à l'orient et répand la lumière dans le monde, de même aussi le Vénérable Maître se place à l'orient pour mettre les frères à l'ouvrage et éclairer la loge de ses lumières.

V.M.

Où se placent les Surveillants ?

1°S.

Frères Second Surveillant, où se placent les Surveillants ?

2°S.

A l'occident.

1°S.

Vénérable Maître, à l'occident.

V.M.

Pourquoi ?

1°S.

Pourquoi, Frère Second Surveillant ?

2°S.

Pour exécuter les ordres du Vénérable Maître, et veiller sur tous les ouvriers.

1°S.

Pour exécuter les ordres du Vénérable Maître et veiller sur tous les ouvriers.

V.M.

Mes Frères, puisqu'il est midi, puisque le Vénérable Maître est placé à l'orient, et les Surveillants à l'occident, avertissez les Frères que je vais ouvrir la loge.

1°S.

Mes Frères, puisqu'il est midi, puisque le Vénérable Maître est placé à l'orient, et les Surveillants à l'occident, je vous annonce de la part du Vénérable Maître qu'il va ouvrir la loge.

2°S.

Mes Frères, puisqu'il est midi, puisque le Vénérable Maître est placé à l'orient, et les Surveillants à l'occident, je vous annonce de la part du Vénérable Maître, qu'il va ouvrir la loge.

V.M.

Mes chers Frères, aidez moi tous à ouvrir la loge.

1°S.

Mes Frères, aidons tous le Vénérable Maître à ouvrir la loge.

2°S.

Mes Frères, aidons tous le Vénérable Maître à ouvrir la loge.

V.M.

Unissez vous à moi, mes Frères.

Aussitôt, le Vénérable Maître, ainsi que tous les Frères, font deux fois de suite le signe entier d'apprenti ; et aussitôt après les Frères se remettent au premier temps du signe, à l'exception du Vénérable Maître, qui tient avec la main droite son maillet, et avec la main gauche son épée la pointe haute.

V.M.

A la gloire du Grand Architecte de l'Univers,
Au nom de l'Ordre
Et par le pouvoir que j'en ai reçu,
J'ouvre cette loge d'apprenti.

Il bat aussitôt avec son maillet les trois coups d'ouverture :

V.M. 00-0

lesquels sont répétés par les Surveillants, en silence :

1°S. 00-0
2°S. 00-0

V.M.

Frères Surveillants, annoncez à tous les Frères que la loge est ouverte, et dites leur d'être attentifs au travail.

1°S.

Mes Frères, la loge est ouverte, soyez attentifs au travail.

2°S.

Mes Frères, la loge est ouverte, soyez attentifs au travail.

V.M.

Ayez attention, mes Frères.

Le Vénérable Maître, et tous les Frères avec lui, répètent pour la troisième et dernière fois le signe entier d'apprenti (1).

(1) - Ils ne se remettent pas à l'Ordre.

V.M.

Frère Premier Surveillant, quelle heure est-il enfin ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle heure est-il enfin ?

2°S.

Il est midi plein.

1°S.

Vénérable Maître, il est midi plein.

V.M.

Il est donc temps de se mettre au travail. Célèbrons cet heureux moment, mes chers Frères, par les applaudissements maçonniques.

Le Vénérable Maître pose son épée nue en travers sur la Bible ouverte au premier chapitre de Saint-Jean, et tous les Frères en même temps remettent leur épée dans le fourreau.

Le Vénérable Maître et tous les Frères avec lui, frappent avec les deux mains trois fois trois coups ; mais ils ne font aucune acclamation.

Alors, le Vénérable Maître s'assoit, bat un coup :

V.M. 0

qui est répété par les Surveillants :

1°S. 0

2°S. 0

et dit :

V.M.

J'invite les maîtres et les compagnons à s'asseoir.

Il ajoute quelquefois, s'il le juge à propos :

V.M.

Et je le permets aux apprentis.

Il poursuit :

V.M.

Je prescris au nom de l'Ordre le plus profond silence à tous les ouvriers.

Les Frères s'assoient.

L'ouverture de la loge étant ainsi finie, le Vénérable Maître expose le sujet de l'assemblée, et fait mettre en délibération les affaires qui y ont donné lieu.
Lorsque c'est pour une réception, il l'annonce dans l'article qui suit, après néanmoins que le Frère préparateur sera rentré.

QUATRIEME PARTIE

CEREMONIE DE LA RECEPTION

CHAPITRE X

PROCLAMATION POUR LA RECEPTION DU CANDIDAT

Tous les Frères étant assis en silence, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Mes chers Frères, Monsieur N.. N.. (ses noms de baptême et civil), âgé de. né à. . ., domicilié ou résidant à. . .; de son état. . .; de religion. . . (le tout d'après le bulletin fait par le candidat lui-même) se présente pour être admis et reçu dans l'Ordre des Francs-Maçons au grade d'Apprenti. Il a manifesté un désir sincère d'être reçu dans l'Ordre, s'y étant déterminé par sa propre volonté et par des motifs louables. Les enquêtes prescrites par nos lois sur son caractère et ses moeurs lui ont été favorables. Nous espérons que sa réception procurera à cette loge et à l'Ordre un maçon zèlé. Il a déjà obtenu de nous, par la voie ordinaire des scrutins, les consentements requis pour son admission: voici le moment de donner votre consentement définitif à sa réception.
Frère Secrétaire, lisez le protocole de scrutin et d'admission de Monsieur N... N...

Après lecture du protocole, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Frère préparateur, faites nous connaître les dispositions actuelles du candidat.

Si le candidat a mis ses réflexions par écrit, le frère préparateur les remet au Vénérable Maître, qui en les envoyant au frère Secrétaire, dit :

V.M.

Frère Secrétaire, que les réflexions du candidat soient consignées dans les archives de l'Ordre, afin de servir de base à son examen pour les autres grades, si jamais il en est trouvé digne.

Ensuite, le Frère préparateur fait son rapport succinctement, qu'il finit par ces paroles :

F. Prép.

Cependant, Vénérable Maître, malgré son désir, cet homme ne pourrait parvenir sans secours jusqu'aux portes de ce temple. Je vous conjure donc de lui envoyer un Frère instruit pour lui servir de guide.

V.M.

Mon Frère, un guide est toujours accordé à celui qui désire sincèrement, lorsque ses titres ont été trouvés justes. L'avis de cette respectable assemblée en décidera.
Persistez-vous, mes chers Frères, dans le consentement que vous avez déjà donné pour la réception de Monsieur N.. N.. ? Je vous invite à me le faire connaître dans la forme accoutumée.

Tous les Frères qui y consentent étendent le bras droit en avant, la main en équerre, la paume tournée contre terre. Ceux qui auraient quelque motif d'opposition se lèvent sans étendre le bras.

Il faudrait des motifs graves relatifs au candidat pour s'opposer si tard à sa réception. Dans ce cas, le Vénérable Maître suspendrait la loge de travail, et convoquerait dans une chambre voisine une loge de conseil, pour juger de la validité des oppositions, et prendre une délibération convenable.

S'il n'y a pas d'opposition, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Mes Frères, puisque rien ne s'oppose à sa réception, que son désir soit satisfait. Frère N. ., que j'ai nommé pour diriger et introduire le candidat, allez finir sa préparation selon les lois et usages de l'Ordre. Le Frère N. ., qui l'a proposé, devient dès à présent son parrain ; il vous assistera dans ce travail, et vous le présenterez ensuite à la loge.

Aussitôt, le frère introducteur et le frère parrain viennent se placer entre les surveillants, et après s'être inclinés devant l'autel d'orient, ayant la main droite au signe d'apprenti, ils sortent pour aller remplir leurs fonctions.

Alors, le Vénérable Maître nomme un Frère pour éteindre la loge ; ce qui doit être fait sans bruit ni confusion ; le même restant chargé de rallumer, quand il en recevra l'ordre. Il est interdit à tout autre frère de s'employer à cette fonction.

Pendant que le frère introducteur remplit ses fonctions auprès du candidat, le Vénérable Maître fait lire pour l'instruction des frères les articles du rituel qui concernent les devoirs et fonctions du frère proposant, la préparation et l'introduction du candidat, et les règles qui doivent être observées en loge par les frères en général pendant la cérémonie de la réception, afin qu'étant mieux connues, elles soient aussi plus régulièrement suivies (1).

Si le temps le permet, il fera lire aussi les Règles Maçonniques, le règlement annexé au rituel, qui concerne la police de la loge de travail et celle des banquets, ou telles choses que les circonstances rendraient plus nécessaires. Si le frère secrétaire avait quelque chose d'essentiel à communiquer concernant la correspondance de la loge, qui pût l'être en présence des frères visitants, le Vénérable Maître l'inviterait à le faire. Ces lectures seront suspendues dès que le frère introducteur s'annoncera à la porte de la loge.

(1) - Le Vénérable Maître pourra en particulier rappeler aux Frères la manière de former la loge (Cf. p. 36 et planche 7) et le maniement de l'épée au moment du serment (Cf. p. 46 et 48) et lorsque la lumière est rendue au candidat (Cf. p. 49 et 52).

CHAPITRE XI

FONCTIONS DU FRERE INTRODUCTEUR AUPRES DU CANDIDAT

L'introducteur et le frère proposant ou parrain, s'étant placés à l'occident pour saluer l'orient, se rendent ensemble auprès du candidat. Ils se font accompagner d'un frère servant, qu'ils placent près de la chambre de retraite pour être à leur service auprès du candidat si le besoin l'exige.

Le frère introducteur et le frère proposant sont habillés maçonniquement. Le premier tient une épée nue à la main. Ils abordent gravement le candidat. Le frère introducteur lui annonce qu'il est envoyé auprès de lui par la loge pour le diriger suivant les usages et les règles fondamentales de l'Ordre, et pour le disposer à son introduction dans la loge et à sa réception. Il l'invite à la fermeté dans les épreuves qu'il aura à subir et à la confiance envers ceux qui doivent être ses guides dans la carrière où il se détermine à entrer.

L'introducteur lui demande pour premier signe de sa confiance son épée et son chapeau. Il les reçoit des mains du candidat et les remet au frère proposant, qui va les porter sur le champ dans la loge, au Vénérable Maître, et revient de suite rejoindre le frère introducteur dans la chambre de préparation.

Pendant cet intervalle, le frère introducteur invite le candidat à se dépouiller lui-même de tous ses métaux et bijoux, soit monnaies, boucles, boutons, montre, bagues, etc. . . Il en reçoit le dépôt dans une boite fermant à clé destinée à cet usage.

Alors, il lui fait ôter une jarretière, découvrir le genou droit, mettre le soulier gauche en pantoufle, quitter ses vêtements, sortir le bras gauche hors de la chemise et découvrir la poitrine de ce côté jusqu'au dessous du coeur.

Le candidat sera aidé dans ce dépouillement par le frère proposant, et s'il est nécessaire par le frère servant qui sera appelé à cet effet. Si la saison était rigoureuse, on lui mettrait sur les épaules un manteau ou quelque autre vêtement qui ne puisse gêner le cérémonial de la réception.

Le candidat étant ainsi préparé, le frère introducteur lui dit :

Le frère introducteur :

"Vous voilà, Monsieur, extérieurement en état d'être présenté à la loge. Je me plais à croire que les dispositions de votre coeur y répondent, et que vous avez fait les efforts convenables pour déposer ici tout préjugé et attachement contraire à vos devoirs. Mais surtout, Monsieur, vous avez dû vous convaincre que l'homme, dépouillé comme vous l'êtes de toutes les décorations illusoires dont son orgueil le couvre, ne peut être distingué de ses semblables que par la pureté et la vertu. Il est absolument nécessaire que vous soyez dès à présent persuadé de votre faiblesse personnelle, et de l'impossibilité où vous êtes d'avancer sans secours et sans guide vers le temple de la vérité.

Et pour nous donner une preuve évidente de la défiance sincère où vous êtes de vous-même, vous devez consentir à être privé de la lumière élémentaire, symbole trop évident des fausses lueurs qui sont le partage de l'homme abandonné à sa propre direction. Consentez-vous donc que je vous mette ce bandeau sur les yeux ? Et voulez-vous vous livrer avec confiance entre les mains de celui qui a reçu ordre de diriger vos pas ?"

Le candidat ayant donné son consentement, le frère introducteur lui met le bandeau sur les yeux, et en le mettant il dit d'une voix ferme :

Intr.

Que celui, qui jouissant de la lumière, refuse de la prendre pour guide, soit éprouvé par les ténèbres.

Lorsque le bandeau est attaché, il vient le rajuster sur les yeux du candidat, et il lui dit :

Intr.

Me donnez-vous votre parole d'honneur que vous ne pouvez rien apercevoir? Prenez garde à ne pas me tromper, vous vous en repentiriez infailliblement.

Sur sa réponse il ajoute :

Intr.

Vous êtes dans les ténèbres, mais n'ayez aucune crainte. Votre guide marche dans la lumière et ne peut vous égarer.

Alors, il le fait sortir de la chambre de retraite, le tenant par la main. Et, après l'avoir averti de porter ses mains en avant devant lui pour se garantir des obstacles qu'il pourrait rencontrer, il l'abandonne en apparence et, sans le tenir, mais veillant toujours sur lui, il lui dit de marcher et de faire quelques efforts pour avancer, en prenant les plus grandes précautions, afin d'éviter les dangers qui sont sur cette route. Après lui avoir laissé faire quelques pas seul, il lui dit :

Intr.

Je vois évidemment la sincérité de votre désir, mais seul et dans une obscurité totale, vous ne pourriez que vous égarer.

Alors il le prend par la main gauche, et ajoute :

Intr.

Je vous reconnais pour un vrai cherchant, et c'est en cette qualité que je vais vous conduire vers l'entrée de la loge. Persévérez avec constance et confiance. Sachez souffrir avec patience et résignation. Et méritez par là d'obtenir un jour ce que vous cherchez. Venez donc avec moi, et ne craignez point.

CHAPITRE XII

INTRODUCTION DU CANDIDAT DANS LA LOGE

Le Frère introducteur conduit le candidat à pas libres vers la porte principale de la loge, où il l'annonce en le faisant frapper avec le poing trois coups également détachés : 0 - 0 - 0

(Dès la première ouverture de la porte, le frère proposant entrera, tenant en main, la boîte où sont les métaux et bijoux du candidat, qu'il ira déposer entre les mains du Vénérable Maître).

Aussitôt que le candidat a frappé, le Vénérable Maître bat un coup de maillet sur l'autel :

V.M.

0

qui est répété avec vivacité par les Surveillants :

1°S. 0

2°S. 0

et dit :

V.M.

Frères Surveillants, j'ai entendu frapper, voyez qui c'est.

1°S.

Frère Second Surveillant, voyez qui frappe ainsi.

Le Second Surveillant va frapper à son tour trois coups égaux : 0 - 0 - 0 contre la porte, en dedans, et de suite il l'ouvre rapidement en disant d'un ton grave et sévère :

2°S.

Qui est-ce qui frappe ainsi ?

Le Frère introducteur répond :

Intr.

C'est un homme dans les ténèbres, et cherchant la lumière, qui demande à être reçu Franc-Maçon.

Le Second Surveillant laisse entrer le frère proposant, qui apporte au Vénérable Maître les métaux et le bijoux. Et, ayant refermé la porte, il répète la réponse au premier Surveillant, qui la rend au Vénérable Maître, ce qui sera observé de même pour les trois questions d'Ordre suivantes, ainsi qu'il a été prescrit dans l'article de l'ouverture de la loge.

2°S.

Frère Premier Surveillant, c'est un homme dans les ténèbres, et cherchant la lumière, qui demande à être reçu Franc-Maçon.

1°S.

Vénérable Maître, c'est un homme dans les ténèbres et cherchant la lumière, qui demande à être reçu Franc-Maçon.

V.M.

Frère Premier Surveillant, quel est son nom de baptême, son nom civil, son âge, le lieu de sa naissance et de son domicile ou résidence, et le nom de baptême de son père.

1°S.

Frère Second Surveillant, quel est son nom de baptême, son nom civil, son âge, le lieu de sa naissance et de son domicile ou résidence, et le nom de baptême de son père.

Le Second Surveillant va frapper par trois coups en maçon contre la porte en dedans : 00-0, avant de l'ouvrir, et fait ensuite la même question au frère Introducteur :

2°S.

Quel est son nom de baptême, son nom civil, son âge, le lieu de sa naissance et de son domicile ou résidence, et le nom de baptême de son père.

Le Frère Introducteur répond pour le candidat, après l'avoir interrogé pour se mettre en état d'y satisfaire :

Intr.

Son nom de baptême est N.., son nom civil N.., son âge est de..ans, le lieu de sa naissance est.., et celui de son domicile...Le nom de baptême de son père est N...

Pour éviter aux Frères Surveillants d'hésiter et de se tromper, on aura soin de faire pour eux deux copies de la feuille sur laquelle le candidat les a écrites lui-même dans la chambre de retraite, et que le Frère Préparateur a dû apporter au Vénérable Maître.

Le Second Surveillant, après avoir refermé la porte, rend ces réponses au Premier Surveillant, qui les transmet au Vénérable Maître.

2°S.

Frère Premier Surveillant, son nom de baptême est N.., son nom civil N.., son âge est de..ans, le lieu de sa naissance est.., et celui de son domicile.. Le nom de baptême de son père est N..

1°S.

Vénérable Maître, son nom de baptême est N.., son nom civil N.., son âge est de..ans, le lieu de sa naissance est .., et celui de son domicile... Le nom de baptême de son père est N..

V.M.

Frère Premier Surveillant, quelle est sa religion, son état civil, et ne serait-il point lié par d'autres engagements qui ne lui permettraient pas de contracter l'obligation des maçons, ou qui y seraient incompatibles ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle est sa religion, son état civil, et ne serait-il point lié par d'autres engagements qui ne lui permettraient pas de contracter l'obligation des maçons, ou qui y seraient incompatibles ?

Le Second Surveillant ouvre la porte et transmet la question au frère Introducteur:

2°S.

Quelle est sa religion, son état civil, et ne serait-il point lié par d'autres engagements qui ne lui permettraient pas de contracter l'obligation des maçons, ou qui y seraient incompatibles ?

Intr.

Sa religion est...; son état civil...; il n'est point lié par d'autres engagements qui ne lui permettraient pas de contracter l'obligation des maçons ou qui y seraient incompatibles.

Après avoir refermé la porte, le Second Surveillant dit :

2°S.

Frère Premier Surveillant, sa religion est...; son état civil...; il n'est point lié par d'autres engagements qui ne lui permettraient pas de contracter l'obligation des maçons ou qui y seraient incompatibles.

1°S.

Vénérable Maître, sa religion est...; son état civil...; il n'est point lié par d'autres engagements qui ne lui permettraient pas de contracter l'obligation des maçons ou qui y seraient incompatibles.

V.M.

Frère Premier Surveillant, est-il disposé à subir les épreuves indispensables, à remplir les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, et quel est le Frère qui répond de cet homme envers l'Ordre et envers cette loge ?

1°S.

Frère Second Surveillant, est-il disposé à subir les épreuves indispensables, à remplir les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, et quel est le Frère qui répond de cet homme envers l'Ordre et envers cette loge ?

Le Second Surveillant ouvre la porte et transmet la question au Frère Introducteur :

2°S.

Est-il disposé à subir les épreuves indispensables, à remplir les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, et quel est le Frère qui répond de cet homme envers l'Ordre et envers cette loge ?

Intr.

Il est disposé à subir les épreuves indispensables, à remplir les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, et le Frère N.. répond de lui envers l'Ordre et envers cette loge.

(On nommera comme répondant le Frère proposant).
Le Second Surveillant referme la porte et dit :

2°S.

Frère Premier Surveillant, il est disposé à subir les épreuves indispensables, à remplir les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, et le Frère N.. répond de lui envers l'Ordre et envers cette loge.

1°S.

Vénérable Maître, il est disposé à subir les épreuves indispensables, à remplir les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, et le Frère N.. répond de lui envers l'Ordre et envers cette loge.

Cette réponse étant rendue au Vénérable Maître, il adresse ces paroles au Frère proposant :

V.M.

Frère N.., le cherchant qui se présente à nous assure que vous répondez de lui à la loge. Vous connaissez à ce titre toute l'étendue de vos devoirs envers l'Ordre, et de vos obligations envers le candidat. Dites donc à haute voix si vous en répondez à l'Ordre et à vos Frères.

Le Frère proposant ayant répondu affirmativement, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Mes Frères, êtes-vous contents de ce que vous venez d'entendre ? Et consentez-vous que le cherchant qui vous est annoncé soit introduit comme persévérant?

Il frappe un seul coup d'ordre :

V.M.

0

pour le consentement, qui se donne dans la forme accoutumée, et dit :

V.M.

Frère N.., la loge accepte votre déclaration et votre engagement en faveur du candidat, dans la ferme persuasion qu'elle n'aura jamais lieu de s'en repentir. Elle vous a déjà agréé pour le parrain du cherchant qu'elle va reconnaitre maçon, et dès ce moment vous êtes spécialement chargé de l'instruire des devoirs qui lui seront imposés dans le grade d'apprenti.

Le Vénérable Maître frappe un coup :

V.M.

0

qui est répété par les Surveillants :

1°S. 0

2°S. 0

et dit :

V.M.

Mes Frères, formez la loge.

Aussitôt, les Frères viennent en silence se ranger autour du tapis dans l'ordre qui suit : les apprentis et les compagnons vont se placer à l'occident, entre le tapis et les tables des Surveillants. Ensuite les maîtres quittent leurs places et vont se ranger sur les deux colonnes depuis l'occident en remontant jusqu'à peu près au milieu de la longueur du tapis. Les dignitaires, Vénérable et autres, qui siègent à l'orient, prendront place entre l'autel et le tapis, en face des apprentis et des compagnons. Les Frères viendront donc successivement se ranger autour du tapis dans l'ordre de leur grade, en commençant par les apprentis, car c'est ainsi que doit se former la loge.

Le maître des cérémonies devra veiller sur ce travail pour qu'il se fasse régulièrement et sans confusion. Les frères, en formant la loge, observeront de laisser entre eux, dans les régions où sont placés les éléments, un intervalle suffisant pour que le candidat puisse subir les épreuves à la vue de tous les frères (1).

Chaque classe, si le nombre l'exige, double le rang dans la place qui lui est assignée. Le Vénérable Maître et les Surveillants restent seuls à leur place ordinaire, de sorte que le candidat dans ses voyages parcourt une ligne presque circulaire extérieure à la loge formée par les Frères, passant derrière l'autel d'orient et les sièges des Surveillants.

Dans cet intervalle, les Frères qui ont été nommés adjoints au maître des cérémonies vérifient et mettent à portée des frères qui doivent en faire l'emploi :

1) - les tuyaux ou cylindres creux pour envelopper les neuf lumières d'ordre, lesquelles ne doivent jamais être éteintes avant la clôture de la loge.

2) - la terrine, dans laquelle on verse une petite quantité d'esprit de vin.

3) - la machine pour imiter le bruit du tonnerre, le maître des cérémonies ayant désigné un frère pour remplir cette fonction à la fin de chacun des voyages.

4) - le roseau, garni de l'étoupe fine qui doit être embrasée par le Second Surveillant lorsqu'on rend la lumière au candidat (2).

Tout étant disposé, le Vénérable Maître frappe encore un coup :

V.M.

0

qui est aussi répété par les Surveillants :

1°S. 0

2°S. 0

et dit :

V.M.

Mes Frères, la sagesse appelle ceux qui sont éloignés, afin qu'ils ne le soient plus.
Frère Premier Surveillant, puisque cet homme, après avoir cherché la vérité avec ardeur, persévère dans son désir, qu'il soit introduit.

(1) - Voir planche 7 le plan de la loge formée.
(2) - Ou, si l'on préfère, la pipe à lycopodes.

1°S.

Frère Second Surveillant, puisque cet homme, après avoir cherché la vérité avec ardeur, persévère dans son désir, qu'il soit introduit.

Le Second Surveillant frappe trois coups en maçon contre la porte, en dedans:

2°.S 00-0

Le Frère Introducteur répond du dehors :

Intr.

00-0

Le Second Surveillant ouvre rapidement la porte en entier, et lui dit avec gravité et d'un ton modéré :

2°S.

Mon Frère, le Vénérable Maître permet que vous introduisiez le cherchant qui persévère dans son désir.

Le Frère Introducteur, tenant le candidat par la main droite, entre avec lui à pas libres, et va le placer à l'occident entre les deux Surveillants.

Alors, le Premier Surveillant frappe un coup :

1°S. 0

et le Frère Introducteur dit au Vénérable Maître :

Intr.

Vénérable Maître, le cherchant, privé de la lumière, m'a donné sa confiance, et je l'ai garanti de tous les dangers qui le menaçaient. Mais pour accomplir le travail difficile qu'il ose entreprendre, je vous prie de lui accorder de nouveaux secours, afin que nous puissions seconder ses efforts.

V.M.

Mon Frère, celui qui demande avec un vrai désir obtient aisément ce qu'il souhaite. Frères Surveillants, dirigez cet homme sous les yeux de son guide. Mais auparavent qu'il soit rigoureusement éprouvé.

Le Second Surveillant, plaçant la lame de son épée nue dans la main droite du candidat, lui dit avec fermeté :

2°S.

Monsieur, mettez sur votre coeur la pointe de cette épée.

Le candidat ayant exécuté l'ordre, le Premier Surveillant dit :

1°S.

Vénérable Maître, le cherchant a subi l'épreuve du glaive : il a reconnu qu'elle était juste, et n'a point hésité à s'y soumettre.

V.M.

Qu'il ne murmure donc jamais lorsqu'il éprouvera des revers.

Alors, le Second Surveillant retire son épée, et tous les Frères observent le plus profond silence pendant une minute ou deux. Ensuite le Vénérable Maître dit au candidat d'un ton noble et ferme :

V.M.

Que venez-vous chercher ici, Monsieur ?

Le Frère Introducteur dictera les réponses suivantes au Récipiendaire :

Récip.

Je désire recevoir la lumière.

V.M.

Croyez-vous donc que la lumière puisse se répandre sur l'homme vicieux et corrompu ?

Récip.

Rendez-moi digne de la recevoir.

V.M.

Frère Second Surveillant, puisque cet homme désire sincèrement de recevoir la lumière, qu'il soit purifié dans les éléments. Disposez-les donc chacun dans sa région, et qu'il y soit soumis à toute leur rigueur.

Les Frères préposés pour les éléments par le maître des cérémonies vont placer au midi la cassolette à feu, au nord la cuvette d'eau froide et le linge blanc, et à l'occident le vase garni de terre friable ou de sable. Ils ont soin de placer les vases de sorte qu'ils soient à la portée du candidat et du Frère Introducteur pendant les voyages, sans embarrasser la marche.

Après un moment de silence, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Monsieur, celui qui aime la vérité désire de la connaître ; il la cherche avec ardeur ; il persévère à la chercher. Mais ce n'est point encore assez.
L'homme qui veut la découvrir doit rompre les liens qui l'enchaînent lui-même, écarter les illusions qui le trompent, vaincre courageusement les obstacles. Il faut donc non seulement que cet homme cherche, et qu'il persévère, mais il faut encore qu'il souffre. Car celui qui, ayant aperçu la vérité, se refuse aux travaux nécessaires pour l'atteindre, est plus malheureux que ceux qui ne l'ont point vue.

Plusieurs nous ont rendu témoignage en votre faveur, un de nos Frères a répondu de vous, et celui que j'ai envoyé pour vérifier vos titres nous a certifié qu'ils sont justes, et m'a demandé un guide pour diriger vos pas. Ce guide vous a été envoyé, Monsieur. Par son secours vous avez pu frapper et vous faire ouvrir, et déjà vous êtes devant nous pour être éprouvé. Il faut donc dès à présent que vous nous démontriez vous-même que vous pouvez entrer dans cette route difficile, où la force seule de votre volonté peut assurer vos progrès

Mais avant de subir ces épreuves auxquelles tout homme est soumis, s'il veut obtenir le rang de maçon, vous devez en ce moment déclarer ici à haute voix si c'est avec un vrai désir de parvenir à la vérité par la pratique des vertus, que vous demandez d'être reçu Franc-Maçon. Est-ce bien librement, Monsieur, que vous faites cette démarche ?

Voulez-vous sincèrement vous unir à nous par les lois de l'Ordre et de la fraternité? Cette déclaration est bien plus importante que vous ne pensez.
Répondez, et surtout que votre réponse soit faite avec franchise et sans contrainte.

Le candidat répond lui-même selon sa volonté.

V.M.

Vous êtes donc déterminé à remplir tous les devoirs de l'union fraternelle que vous allez contracter ?
Mais êtes-vous également décidé à pratiquer, selon votre pouvoir, envers tous les hommes, qui sont aussi vos Frères, les actes d'une bienfaisance douce, consolante et universelle ? Prenez garde, Monsieur, vos réponses dans cet instant sont des engagements pour l'avenir, et vous les contractez devant nous avec vous-même.

Le candidat répond.

V.M.

Ainsi, vous persistez à être reçu Franc-Maçon ?

Le candidat répond.

V.M.

Etes-vous décidé à vous livrer en ce moment entre nos mains pour être reçu, et m'en donnez-vous votre parole d'honneur ?

Le candidat répond.

V.M.

Eh bien, Monsieur, votre volonté sera accomplie. Puisse-t-elle contribuer un jour à vous rendre heureux.

Alors le Vénérable Maître, s'adressant à la loge, dit :

V.M.

Mes Frères, vous avez entendu : il a déclaré lui-même qu'il persiste dans son désir. Consentez-vous que ce persévérant devienne souffrant ?

Le consentement se donne en silence de la manière accoutumée.

V.M.

Puisque vous y consentez, vérifions s'il cherche avec droiture, et s'il est capable de persévérer et de souffrir. Alors seulement, il pourra recevoir son salaire.

Au candidat :

V.M.

Monsieur, le plus grand des dangers vous menace, et vous êtes sans lumière dans une profonde nuit. Cette clarté sans laquelle tout n'est que ténèbres ne vous a point été donnée. Cependant, vous entrez dans une route inconnue, et vous allez y faire des voyages pénibles et difficiles, dans lesquels vous éprouverez la rigueur des éléments. Mais ne vous découragez point, vous avez des guides qui méritent votre confiance, et qui vous garantiront de tout péril si vous vous laissez conduire avec docilité. Ainsi, quoique vous soyez privé de la lumière, n'hésitez pas à les suivre. En vous abandonnant à eux sans réserve, vous atteindrez certainement le but de vos désirs. Ne leur résistez donc pas, et quelles que soient vos craintes dans les épreuves auxquelles vous allez être exposé, soumettez-vous toujours à leurs conseils.

CHAPITRE XIII

VOYAGES DU CANDIDAT

Le Vénérable Maître frappe trois coups maçonniques sur l'autel :

V.M. 00-0

qui sont répétés par les Surveillants :

1°S. 00-0

2°S. 00-0

et dit :

V.M.

Frère Second Surveillant, puisque cet homme se confie entièrement à nous, dirigez-le vous-même, sous les yeux de son premier guide, dans les voyages pénibles et mystérieux qui lui procureront la lumière, s'il la cherche sincèrement.

Au candidat :

V.M.

Monsieur, je ne pourrais assez vous le dire, et vous ne sauriez en être assez convaincu : celui qui, étant dans les ténèbres, veut se diriger lui-même et marcher sans guide, s'égare et se perd. N'oubliez donc point que dans l'état où vous êtes, vous ne pourrez vous garantir de l'erreur qu'autant que, par une pleine confiance dans l'Ordre et une volonté inébranlable, vous emploierez vos forces à suivre ceux qui doivent vous guider dans la route que vous allez entreprendre.

Le Vénérable Maître frappe un seul coup d'avertissement :

V.M. 0

et aussitôt, le Second Surveillant, mettant la lame de son épée nue dans la main droite du candidat et en appuyant la pointe contre sa poitrine, lui dit :

2°S.

Monsieur, la pointe de cette épée appuyée sur votre coeur n'est qu'un faible emblème des dangers qui vous entourent, et dont vous êtes menacé si vous ne me suivez pas exactement et sans hésiter.

Ensuite, prenant avec la main droite la main gauche du candidat, il ajoute:

2°S.

Marchons, et ne craignez rien.

Nota (Les trois voyages figurent les trois états du candidat.
Au premier, il est **cherchant**
Au second, il est **persévérant**
Au troisième, il est **souffrant**).

Ils se font autour des Frères qui forment la loge, passant derrière le trône d'orient et derrière les places des Surveillants.

Le Second Surveillant, accompagné du Frère Introducteur, qui ne doit pas quitter le récipiendaire pendant toute la durée de sa réception, conduit le candidat, à pas libres, de l'occident à l'orient, par le côté du nord, d'où il le ramène à l'occident par le côté du midi. De temps en temps, il l'avertit avec douceur de prendre garde, comme si quelque obstacle ou danger se trouvait sur sa route.
En passant par le midi, le Frère Introducteur présente au candidat la cassolette à feu et, prenant ses deux mains, il les approche du feu assez près pour qu'il en ressente la chaleur sans se brûler, et lui dit :

Intr.

Le feu consume la corruption ; mais il dévore l'être corrompu.

Le Second Surveillant continue le voyage et, étant arrivé à l'occident, il lui fait faire une profonde inclination vers l'orient.

Le Vénérable Maître frappe un seul coup :

V.M. 0

et aussitôt le Frère préposé à cet effet imite le bruit du tonnerre. Lorsque le bruit a cessé le Vénérable Maître donne au candidat cette <u>première maxime:</u>

V.M.

L'homme est l'image immortelle de Dieu ; mais qui pourra la reconnaître, s'il la défigure lui-même ?

Après un moment de silence, le Second Surveillant frappe un coup :

2°S. 0

qui est répété par le Premier Surveillant et par le Vénérable Maître :

1°S. 0
V.M. 0

Le Vénérable Maître dit :

V.M.

Frère Second Surveillant, que demandez-vous ?

2°S.

Vénérable Maître, le cherchant a fait son premier voyage. En passant par le midi, il a été rigoureusement éprouvé par le feu ; et cependant il n'a point trouvé ce qu'il désire.

V.M.

Je le crois bien, car il est faible encore. Il n'a pas eu le courage d'entrer avec vous dans la bonne voie, il en est encore fort loin.
Eprouvez-le donc de nouveau ; peut-être réussira-t-il s'il persévère.

SECOND VOYAGE

Le second Surveillant prend avec la main gauche la droite du candidat, qui de l'autre main tient la pointe de l'épée sur son coeur, et dans cette attitude il lui fait faire le second voyage en sens opposé, c'est à dire : de l'occident à l'orient par le midi.

En passant par le nord, le Frère Introducteur présente au candidat la cuvette d'eau froide, dans laquelle il lui fait plonger les mains, disant :

Intr.

C'est par la dissolution des choses impures que l'eau lave et purifie ; mais elle recèle leurs influences funestes, et les principes de la putréfaction.

Alors, il lui essuie les mains avec un linge blanc.
Le second voyage étant fini, le Second Surveillant lui fait faire une inclination vers l'orient.

Le Vénérable Maître bat un coup sur l'autel :

V.M. 0

Le Frère préposé imite une seconde fois le bruit du tonnerre, et le Vénérable Maître donne au candidat la **Seconde maxime :**

V.M.

Celui qui rougit de la religion, de la vertu, et de ses frères, est indigne de l'estime et de l'amitié des maçons.

Après un moment de silence, le Second Surveillant ayant frappé un coup:

2°S. 0

qui est répété par le Premier Surveillant et par le Vénérable Maître :

1°S. 0
V.M. 0

le Vénérable Maître dit :

V.M.

Que demandez-vous, Frère Second Surveillant ?

2°S.

Vénérable Maître, le persévérant a fait le second voyage, et a passé avec beaucoup de peine par l'élément de l'eau dans la région du nord ; cependant, il n'a pas atteint le but de ses recherches.

V.M.

Comment pourrait-il l'atteindre, s'il est effrayé des peines qu'il doit souffrir? Aussi n'est-il pas encore dans la bonne voie, il en est même bien loin.

Eprouvez-le donc de nouveau ; s'il souffre avec patience et sans murmure, il peut espérer le succès de ses travaux.

TROISIEME VOYAGE

Le Second Surveillant fait faire au candidat le troisième et dernier voyage par les mêmes routes qu'il lui a fait tenir pour le premier, de l'occident à l'orient par la voie du nord, et tenant également la main gauche du candidat. Arrivé à l'occident, le Frère Introducteur lui présente le vase contenant la terre friable, et la lui fait manier et briser avec les deux mains, disant :

Intr.

Le grain mis dans la terre y reçoit la vie ; mais si son germe est altéré, la terre même en accélère la putréfaction.

Le troisième voyage étant fini, et le candidat s'étant incliné vers l'orient, le Vénérable Maître frappe un coup :

V.M. 0

Le tonnerre roule pour la troisième et dernière fois, et le Vénérable Maître donne au candidat la **troisième maxime** :

V.M.

Le maçon dont le coeur ne s'ouvre point au besoin et aux malheurs des autres hommes, est un monstre dans la société des Frères.

Le Vénérable Maître observe encore un moment de silence, ensuite il dit au candidat :

V.M.

Réfléchissez bien, Monsieur, sur ces trois maximes que l'Ordre vient de vous présenter, elles vous serviront à l'avenir à vous juger vous-même.

Après un moment de silence, le Second Surveillant frappe un coup :

2°S. 0

qui est répété comme ci-devant par le Premier Surveillant et par le Vénérable Maître :

1°S. 0

V.M. 0

Le Vénérable Maître dit au Second Surveillant :

V.M.

Que demandez-vous, mon Frère ?

2°S.

Le souffrant a fini le troisième voyage. Etant arrivé à l'occident, il y a été éprouvé par l'élément terrestre ; mais il confesse son erreur, et avoue devant vous qu'il n'a pas atteint le but de ses recherches ; c'est pourquoi il réclame votre assistance.

V.M.

Puisque en traversant les trois régions élémentaires, il a éprouvé leur rigueur, et qu'il n'a pu y trouver la lumière qu'il désire, il est sur la bonne voie.

Frères Surveillants, conduisez-le donc au bas de l'escalier du temple, en face de l'orient, et vous lui en ferez monter les trois premiers degrés afin qu'il essaie, devant vous, les forces qu'il vient d'acquérir.

Le Vénérable Maître frappe un coup :

V.M. 0

qui est répété par les deux Surveillants :

1°S. 0

2°S. 0

et aussitôt tous les frères qui formaient la loge autour du tapis vont sans bruit et en silence reprendre leurs places en défilant dans l'ordre qui suit, et sans confusion :

1) - Les frères qui siègent à l'orient et les officiers de la loge ;
2) - Les maîtres, les compagnons et les apprentis ;

en sorte que la loge se sépare dans l'ordre inverse de celui par lequel elle a été formée.

Les Surveillants font placer le candidat au bas du tapis, la face tournée vers le nord (1), les pieds en équerre et les deux talons l'un contre l'autre; ils le soutiennent par les deux bras, en lui faisant monter, par trois petits pas d'équerre bien distincts, les trois premières marches de l'escalier du temple ; et, après l'avoir laissé reposer un instant sur le palier où est le chiffre 3, ils le font redescendre à pas libres en reculant.

Alors le Vénérable Maître dit au candidat :

V.M.

Monsieur, l'escalier dont vous venez de monter les trois premières marches conduit à la porte d'un temple qui est encore caché à vos regards, et dans lequel cependant, en qualité de maçon, vous devez entrer un jour, si vous êtes constant dans la seule voie qui peut y conduire. Aujourd'hui même, vous n'auriez pu monter ces degrés mystérieux sans le secours des guides qui vous ont dirigé. Il est vrai qu'ils vous en ont fait aussitôt redescendre, afin que vous voyiez la nécessité de recommencer souvent votre travail pour le rendre plus parfait, et que vous appreniez à vous élever sans cesse jusqu'au palier qui termine ces trois marches, pour y contempler l'extérieur de cet édifice, et en admirer la régularité.

Frères Surveillants, puisque l'entrée du temple est encore refusée à cet homme, faites-le approcher de l'orient par les trois pas maçonniques, afin d'y prononcer son engagement d'Ordre.

Les Surveillants et le Frère Introducteur, soutenant et soulevant pour ainsi dire le candidat par les deux bras, lui font faire trois grands pas d'équerre par dessus le tapis, en joignant à chaque pas les deux talons l'un contre l'autre, en forme d'équerre.

Pour le premier pas il doit porter le pied droit de l'occident au midi, et apporter le talon gauche derrière le droit.

Pour le second pas, il porte le pied gauche au nord, et apporte le talon droit derrière le gauche.

Pour le troisième pas, il porte le pied droit à l'orient et apporte le talon gauche derrière le droit (2).

Et là, après lui avoir fait saluer l'orient, les Surveillants le font approcher à pas libre, en le soutenant toujours par les deux bras, jusqu'au bas des marches de l'autel d'orient.

(1) - Nous suivons ici la version de Lyon. La version de la Triple Union a : "tournée vers l'orient".
Cette "face tournée vers le nord" paraît signifier que les pas sur les marches du temple se font comme indiqué planche 8, en partant du pied droit.
En effet, page 95, où il est dit explicitement que le candidat part du pied gauche pour faire ses pas par la voie du nord, il est indiqué qu'il fait face au tapis, c'est à dire au sud (cela se retrouve identiquement dans la version de Lyon).

(2) - Cf. planche 9.

LE CANDIDAT AU BAS DES MARCHES DE L'AUTEL

Le candidat étant arrivé à l'orient, près de l'autel, le Vénérable Maître lui dit :

V.M.

Monsieur, le désir qui vous a animé dans vos recherches ; la persévérance dont vous nous avez donné des preuves ; et la patience que vous avez montrée dans une route pénible, en surmontant les obstacles qui vous y ont été figurés, nous assurent de la sincérité de votre coeur. Nous sommes donc prêts à récompenser une si noble fermeté en vous unissant à nous par les engagements de l'Ordre. Ces liens d'amitié et de fraternité doivent être indissolubles. Voulez-vous les contracter ?

Le candidat répond.

V.M.

Ces engagements sont de garder dans votre coeur un secret inviolable sur les emblèmes et mystères de la Franc-Maçonnerie, qui pourront aujourd'hui et à l'avenir vous êtes confiés ; et de remplir fidèlement tous les devoirs que l'Ordre impose à ses membres, vous assurant que jamais il n'exigera rien de vous qui soit contraire à ce que vous devez à Dieu et au Chef de l'Etat (1), à votre état civil et aux autres hommes. Bien loin de là, Monsieur, vous y serez obligé plus strictement que jamais, en qualité de maçon

Jusqu'à présent, vous avez été maître de vous retirer, et quoique vous soyez privé de la lumière, nous vous déclarons que vous êtes libre encore. Car vous pouvez, en ce moment même, renoncer à votre réception dans l'Ordre. Mais bientôt, ayant prononcé vos engagements, vous n'en serez plus le maître. Reconnaissez-vous que vous êtes libre de vous retirer ?

Le candidat répond.

V.M.

Eh bien, dans cet état de liberté où vous reconnaissez être, persistez-vous à être reçu Franc-Maçon ?

Le candidat répond.

V.M.

Frères Surveillants, mettez donc le souffrant dans l'état où il doit être, qu'il ait le genou droit posé nu sur l'équerre au bas de l'autel, et que sa main droite soit sur la Bible et l'épée.

L'épée nue du Vénérable Maître repose en travers sur la Bible ouverte au premier chapitre de l'Evangile de Saint Jean, l'une et l'autre étant sur l'autel. Le candidat, ayant été placé par les Surveillants selon l'ordre du Vénérable Maître, la jambe gauche relevée en équerre sur la seconde marche de l'autel, le Vénérable Maître lui dit :

(1) - Le texte original porte : "à votre souverain".

V.M.

Monsieur, le livre sur lequel votre main droite repose est une Bible, ouverte au premier chapitre de l'Evangile de Saint Jean. C'est sur ce livre saint que vous allez prêter votre engagement.
Croyez-vous que votre main soit sur l'Evangile de Saint Jean ?

Le candidat doit répondre à sa volonté. S'il répond affirmativement, le Vénérable Maître lui dit :

V.M.

Pourquoi le croyez-vous ?

Le candidat donne ses motifs. Mais ensuite, soit qu'il ait répondu qu'il n'en doute point, soit qu'il ait témoigné quelque incertitude, le Vénérable Maître lui dit :

V.M.

Oui, Monsieur, c'est l'Evangile de Saint Jean, croyez-le, ma parole vous en assure. Celui qui est la vérité même a dit : **Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu.** Souvenez-vous donc de ces choses lorsque vous méditerez ce qui est écrit dans ce Saint Evangile. C'est sur le prix que vous devez y attacher que nous fondons notre confiance pour la sincérité et la stabilité de l'engagement que vous allez contracter. La droiture de votre coeur en est la base, la religion doit en être le gage à jamais. Disposez-vous donc à le prononcer à haute voix. Mais je vais auparavant vous le faire connaître.

Frère Premier Surveillant, lisez la formule de l 'engagement des maçons.

Lorsque cette lecture est finie, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Consentez-vous librement à contracter cet engagement solennel et irrévocable, et voulez-vous vous soumettre aux formalités prescrites pour y donner sanction? Je vous le demande pour la dernière fois.

Le candidat répond.
Le Vénérable Maître, en lui présentant le compas ouvert, lui dit :

V.M.

Prenez ce compas ouvert en équerre, et posez-en la pointe avec la main gauche sur votre coeur à découvert.

Le Vénérable Maître bat seul un coup d'ordre :

V.M. 0

et dit :

V.M.

A l'ordre, mes Frères.

Tous les Frères se lèvent et tirent ensemble leurs épées qu'ils tiennent la pointe haute avec la main droite; ils ôtent leur chapeau, qu'ils tiennent bas avec la main gauche.
Les Surveillants restent aux côtés du candidat, et le premier Surveillant lui fait prononcer son engagement comme il suit :

FORMULE DE L'ENGAGEMENT DES APPRENTIS

Moi, N.., N.. (prononçant ses noms de baptême et civil), je promets sur le Saint Evangile, en présence du Grand Architecte de l'Univers, et je m'engage sur ma parole d'honneur, devant cette respectable assemblée, d'être fidèle à la sainte religion chrétienne, au Chef d'Etat (1), aux lois de l'Etat ; d'être bienfaisant envers tous les hommes, lorsque je pourrai leur être utile ; de ne jamais révèler aucun des mystères, secrets et symboles de la Franc-Maçonnerie, de quelque manière que ce puisse être, et de n'en parler à aucun homme que je n'aurai pas reconnu pour un vrai et fidèle maçon

Je promets de me soumettre aux lois de la Franc-Maçonnerie, et d'obéir, en ce qui concerne ces lois, à ceux qui sont chargés de leur exécution ; d'aimer tous mes frères, et de faire respecter et chérir l'Ordre, en pratiquant constamment parmi les hommes les vertus qu'il exige.

Si je manque à cet engagement, que je viens de contracter par ma libre volonté et ferme détermination, je consens d'être réputé homme sans foi, sans honneur, et digne du mépris de tous mes frères ; déclarant que je persiste à vouloir être admis dans l'Ordre des Francs-Maçons, et que j'en réitère la demande. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Le candidat restant toujours à genou, le Vénérable Maître lui dit :

V.M.

Monsieur, vous voilà engagé dans cet ordre respectable, mais il vous reste à remplir la dernière et la plus forte épreuve de votre réception. Vous avez consenti à devenir souffrant pour parvenir au but de vos recherches. Voici l'instant de prouver que votre détermination a été sincère. Vous devez sceller ici de votre sang l'engagement que vous venez de contracter.
Consentez-vous qu'il soit répandu pour rendre indissolubles les liens de fraternité qui doivent vous unir à l'Ordre ? Répondez.

Le candidat y ayant consenti, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Frère Second Surveillant, remplissez vos fonctions.

Le Second Surveillant prend une petite coupe de la main droite, et de la gauche un tuyau de plume ou une petite éponge contenant une liqueur rouge à l'imitation du sang. Lorsque le Vénérable Maître se prépare à frapper sur la tête du compas les trois coups pour la réception, le Second Surveillant placera la coupe un peu au-dessous du coeur, et le tuyau de plume ou l'éponge près de la pointe du compas, afin d'en faire couler quelques gouttes sur la peau du candidat, principalement lorsque le Vénérable Maître aura frappé le dernier coup.

On pourrait se servir pour cette cérémonie d'un compas qui aurait une de ses branches à seringue, en sorte qu'en frappant sur la tête de cet instrument, le Vénérable Maître ferait jaillir lui-même la liqueur rouge.

Le Vénérable Maître, soutenant d'une main la branche du compas et tenant avec l'autre son maillet, dit :

V.M.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers,
Au nom de l'Ordre,

(1) - Le texte original porte "à mon souverain".

Et par le pouvoir qu'il m'en a donné,
Je vous reçois Franc-Maçon apprenti.

En prononçant ces derniers mots, il frappe avec son maillet trois coups maçonnique sur la tête du compas, dont il fait sentir légèrement la pointe sur la chair du récipiendaire au dernier des trois coups.

Le Vénérable Maître fait aussitôt relever le nouveau Frère et lui dit :

V.M.

Par cette dernière épreuve, je viens de m'assurer de votre constance et de votre fermeté dans les peines que tout homme doit subir. En consentant à cimenter votre union à l'Ordre par l'effusion de votre propre sang, vous avez rempli son attente. Il est satisfait. Car votre sang, mon Frère, n'a point été répandu.
L'Ordre s'est contenté aujourd'hui du sacrifice libre que vous lui en avez fait. Travaillez à mériter un jour l'explication de l'emblème important que vous venez de nous retracer. C'est le premier souhait que je vous adresse au nom de la Fraternité qui nous unit.
Nous allons tous dès à présent vous donner dans nos coeurs le titre intéressant (1) de Frère, mais n'oubliez jamais à quelles conditions vous venez de l'acquérir.
Frère Secrétaire, qu'il soit écrit à jamais sur le livre de l'Ordre, que le Frère N.. N.. a été reçu apprenti Franc-Maçon, après l'avoir mérité comme cherchant, comme persévérant, et comme souffrant.

Frères Surveillants, conduisez-le à l'extrémité des ouvrages, et placez-le à une distance convenable de l'entrée du temple.

Alors le Vénérable Maître frappe un coup :

V.M. 0

Tous les Frères baissent la pointe de leur épée contre terre. Pendant cet intervalle, les Surveillants conduisent le nouveau Frère, à pas libres, vers l'occident, passant par le nord, et là ils lui font rentrer le bras gauche dans la manche de la chemise.

(1) - Nous avons conservé, en suivant la version de Lyon, ce terme typique de la langue du XVIIIème siècle dans cette acception. La version de la Triple Union a la formule plus banale : "le titre si touchant de Frère"

L'APPRENTI RECOIT LA LUMIERE

Le Maître des Cérémonies enveloppe les trois flambeaux du tapis avec les cylindres creux ou tuyaux, ainsi qu'ils ont été décrits ci-devant (1), de sorte qu'il ne puisse s'échapper par le haut qu'une très faible lueur.
Le Frère Secrétaire cache de même sa lumière ; ensuite les deux Surveillants en font autant, et après eux le Vénérable Maître place aussi des cylindres autour des trois lumières du chandelier à trois branches, mais ces cylindres doivent lui être présentés par le Maître des Cérémonies, qui aussitôt après allume la terrine à l'esprit de vin (2).

Alors, le Second Surveillant frappe un coup :

2°S. 0

qui est répété par le Premier Surveillant, et ensuite par le Vénérable Maître:

1°S. 0

V.M. 0

Le Vénérable Maître dit :

V.M.

Frère Second Surveillant, que demandez-vous ?

2°S.

Vénérable Maître, l'apprenti est placé à l'occident, mais il n'y peut rien entreprendre avec succès, s'il ne reçoit le premier rayon de lumière.

V.M.

Frère Apprenti, la lumière est inaltérable. Elle n'a pas cessé un instant de briller de tout son éclat. Vous seul êtes dans l'obscurité. Désirez-vous sincèrement d'en sortir ?

L'Apprenti répond à son gré

V.M.

Frère Second Surveillant, disposez-le donc à recevoir le premier rayon de lumière, et qu'il juge lui-même s'il est en état d'en soutenir la vue.

Alors le Second Surveillant délie le bandeau qui couvre les yeux de l'Apprenti, mais il ne l'enlève qu'après avoir entendu le coup d'ordre qui est frappé par le Vénérable Maître disant :

V.M. 0

V.M.

A l'ordre, mes Frères.

Le Vénérable Maître tient son épée la pointe haute, le pommeau appuyé sur l'autel. Tous les Frères, debout, tiennent la pointe de leur épée tournée contre le Nouvel Apprenti.

Aussitôt, le Second Surveillant enlève tout à fait le bandeau, et montre à l'Apprenti, avec son épée, le mot JUSTICE, et les épées des Frères.

(1) - cf. page 4
(2) - Les transparents de la Justice et de la Clémence, qui doivent être montrés au récipiendaire, restent allumés. On éteindra, d'autre part, les lumières profanes.

Le Vénérable Maître, après un moment de silence, dit :

V.M.

Les lois de la justice sont éternelles et immuables. Celui, qui étant effrayé des sacrifices qu'elle exige, refuse de s'y soumettre, est un lâche qui se déshonore et se perd. N'hésitez donc jamais, mon Frère, et soyez juste envers tous les hommes, sans consulter vos passions, ni vos intérêts personnels. Ces armes que vous voyez tournées contre vous, ne sont qu'une faible image des remords dont vous seriez la proie, si vous aviez le malheur de manquer à la justice et à vos engagements.

Le Vénérable Maître frappe un coup :

V.M. 0

et aussitôt le Second Surveillant fait tourner le candidat du côté de l'occident et lui montre le mot CLEMENCE.

Le Vénérable Maître, après un moment de silence, dit :

V.M.

Mon Frère, si vous avez le coeur droit et sincère, ne craignez point. La clémence tempère les rigueurs de la justice en faveur de ceux qui se soumettent généreusement à ses lois. Usez donc de modération pour les autres hommes, lorsqu'ils se seront rendus coupables envers vous.

Alors, le Second Surveillant, laissant un court intervalle, dit à l'Apprenti:

2°S.

Mon Frère, si vous aperceviez dans cette loge un de vos ennemis, seriez-vous prêt à lui pardonner ?

L'Apprenti répond affirmativement et, le Premier Surveillant frappant un coup :

1°S. 0

Le second Surveillant fait retourner le candidat face à l'orient. Au même instant, le Premier Surveillant dit :

1°S.

Vénérable Maître, l'Apprenti a subi l'épreuve de la justice et de la clémence.

V.M.

Son travail est donc bien avancé.

(A l'Apprenti :)

Mon Frère, votre franchise et votre fermeté nous assurent de la disposition de votre âme. Mais ce faible rayon de lumière doit vous faire reconnaître que vous n'avez pas encore assez de force pour soutenir tout son éclat. Il ne vous a été accordé que pour vous faire entrevoir les dangers qui vous environnent et les secours qui vous sont offerts.

(Au Second Surveillant :)

Frère Second Surveillant, faites rentrer l'Apprenti dans l'obscurité totale dont vous l'avez tiré, afin qu'il sente mieux le prix des moindres rayons de cette lumière, et qu'il travaille à l'obtenir.

Le Second Surveillant remet le bandeau sur les yeux de l'Apprenti, et le Vénérable Maître dit après un instant de repos :

V.M.

Celui qui perd la lumière commence à perdre la vie, et la vérité s'éloigne de lui.

Le Vénérable Maître enlève les cylindres qui cachent les trois lumières d'orient, et aussitôt après, les Frères Surveillants et le Frère Secrétaire en font de même de leurs lumières. Le Maître des Cérémonies dépouille ensuite celles du tapis, et couvre la terrine à l'esprit de vin pour en étouffer la flamme. Alors, le Frère préposé rallume l'éclairage de la loge. Ce qui étant fait, le Second Surveillant prend le roseau garni d'étoupe (1). Pendant que toutes ces choses s'exécutent, les Frères doivent garder le silence. Mais ils ne se gênent point pour le bruit qui doit résulter de tous ces mouvements.
Lorsque l'illumination est déjà avancée, le Vénérable Maître (qui doit frapper trois coups pour la lumière), frappe le premier coup :

V.M. 0

Tous les Frères suspendent leurs mouvements.
Le plus profond silence doit succéder au bruit confus (2).
Alors le Vénérable Maître dit :

V.M.

Mes Frères, il est bien difficile de rendre la lumière à celui qui l'a méprisée.

Après un court intervalle, les Frères préposés continuent l'illumination de la loge, sans parler, mais de même sans se gêner pour le bruit que leur travail exige.
Lorsque tout est prêt, et chacun dans l'ordre à sa place, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Frère Apprenti, le crime plonge dans les ténèbres, la vertu seule rend l'homme à la lumière. Vous sentez-vous capable de soutenir son éclat ?

L'Apprenti répond à son gré.

V.M.

Frère Premier Surveillant, mettez-le donc en état de la recevoir.

Le Frère Premier Surveillant détache le bandeau sans l'enlever, ni découvrir les yeux de l'Apprenti. Alors, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Que celui qui a été éprouvé par les ténèbres soit rendu à la lumière.

et tout de suite, il frappe le second coup pour la lumière :

V.M. 0

(1) - Ou la pipe à lycopodes.
(2) - Il y a là un effet qu'il n'est plus possible de réaliser de la manière indiquée dans nos loges éclairées à l'électricité. Plutôt que de chercher à produire artificiellement le "bruit confus" qui devait résulter naturellement du rallumage de nombreuses bougies, il est sans doute plus sage d'observer simplement deux intervalles de silence avant et après la réplique du Vénérable Maître.

Aussitôt, tous les Frères et le Vénérable Maître se lèvent pour **le retour de la lumière** (1), tenant l'épée la pointe élevée.
En même temps, le Frère Premier Surveillant enlève le bandeau, et le Frère Second Surveillant embrase l'étoupe du roseau (2), disant à haute voix :

2°S.

Sic transit gloria mundi

Le Vénérable Maître reprend aussitôt d'un ton élevé :

V.M.

Mes Frères, que la joie règne désormais parmi nous. Le fils de la lumière s'était égaré dans les ténèbres, il a été rappelé, il a été ramené, ses yeux ont été ouverts et les ténèbres se sont dissipées.

Après un repos, le Vénérable Maître dit d'un ton de voix plus modéré :

V.M.

Frère Apprenti, n'oubliez jamais l'emblème important que vous venez de nous retracer, et songez que le moment doit arriver où toutes les illusions disparaissent plus vite que l'éclair. Aimez donc exclusivement la vérité, la justice, si vous voulez acquérir un bonheur solide et durable. C'est ce qui vous rendra vraiment libre ; c'est ce qui vous fera avancer dans la carrière que vous venez d'entreprendre.
Vous avez aperçu d'abord les épées des Frères tournées contre vous, parce que l'Ordre ne s'était pas encore assuré de vos véritables dispositions. Vous voyez à présent les mêmes armes tirées pour votre défense, afin de vous convaincre que jamais l'Ordre ne vous abandonnera, si vous conservez inviolablement l'amour de la vertu, de la sagesse et de vos Frères.

Après un moment de repos, le Vénérable Maître bat le troisième coup pour la lumière :

V.M. 0

Aussitôt, tous les Frères remettent leur épée dans le fourreau et s'assoient.
Le Vénérable Maître pose la sienne sur l'autel et dit :

V.M.

Frère Introducteur, puisqu'en quittant ses décorations profanes, notre nouveau Frère avait reconnu devant vous que la sagesse est la seule parure qui distingue vraiment les hommes, allez lui faire reprendre des vêtements qui, bien loin de servir à leur orgueil, ne devraient être pour eux que le signe de leur besoin.

le Frère Introducteur le conduit dans le vestibule pour le faire s'habiller.
Ensuite, il le ramène dans la loge en frappant à la porte en Apprenti.

Intr. 00-0

2°S.

Frère Premier Surveillant, on frappe à la porte en Apprenti.

(1) - Souligné dans le texte
(2) - Ou souffle dans la pipe à lycopodes

1°S.

Vénérable Maître, on frappe à la porte en Apprenti.

V.M.

Frères Surveillants, voyez qui frappe.

1°S.

Frère Second Surveillant, voyez qui frappe.

Le Second Surveillant va frapper à la porte, de l'intérieur, en Apprenti:

2°S. 00-0

puis il ouvre la porte et demande :

2°S.

Qui frappe ?

Intr.

C'est le nouvel Apprenti, qui demande d'être admis parmi les Frères de sa classe, afin d'apprendre le travail qu'il doit faire pour mériter l'approbation du Vénérable Maître.

Le Second Surveillant, après avoir refermé la porte, dit :

2°S.

Frère Premier Surveillant, c'est le nouvel Apprenti qui demande d'être admis parmi les Frères de sa classe, afin d'apprendre le travail qu'il doit faire pour mériter l'approbation du Vénérable Maître.

1°S.

Vénérable Maître, c'est le nouvel Apprenti qui demande d'être admis parmi les Frères de sa classe, afin d'apprendre le travail qu'il doit faire pour mériter l'approbation du Vénérable Maître.

V.M.

Que le nouvel Apprenti soit donc introduit, mais qu'il reste à l'occident sous la garde des Surveillants du temple.

1°S.

Frère Second Surveillant, faites introduire le nouvel Apprenti, mais qu'il reste à l'occident sous notre garde.

Cet ordre est exécuté par le Second Surveillant qui, ayant reçu l'Apprenti des mains du Frère Introducteur, va le placer à l'occident entre lui et le Premier Surveillant, au dessous du transparent de la Clémence.

L'APPRENTI RECOIT LES VETEMENTS DE SON GRADE ET LES MOTS, SIGNES ET ATTOUCHEMENTS

Le Second Surveillant bat un coup :

2°S. 0

qui est répété par le Premier Surveillant et par le Vénérable Maître :

1°S. 0

V.M. 0

V.M.

Frères Surveillants, que demandez-vous ?

1°S.

Vénérable Maître, le nouvel Apprenti désire d'être revêtu de l'habillement des maçons

V.M.

Qu'il soit donc conduit à l'orient par les trois pas d'équerre des Apprentis et par la voie du nord.

Le Second Surveillant lui fait faire les trois pas d'Apprenti en partant du pied gauche le long du tapis auquel il fait face (1)
Ensuite il le conduit à pas libre vers le côté droit de l'autel (2). Le Maître des Cérémonies vient se placer à côté du Frère Apprenti, et le Second Surveillant va reprendre sa place, mais le Frère Introducteur reste auprès du récipiendaire jusqu'à ce qu'il ait travaillé sur la pierre brute.

Le Vénérable Maître le revêt du tablier de peau blanche en lui disant :

V.M.

Recevez de mes mains l'habit de l'Ordre le plus ancien et le plus respectable qui fût jamais. Sa blancheur vous indique la pureté qui est le but de nos travaux, et que nous cherchons à recouvrer. L'on ne peut y parvenir que par la justice, la droiture du coeur et l'innocence des moeurs. Ne paraissez donc jamais en loge sans être décoré de ce tablier blanc.

Lorsque le tablier est attaché, à quoi l'Apprenti est aidé par le Maître des Cérémonies, le Vénérable Maître ajoute :

V.M.

Frère Apprenti, la partie supérieure du tablier doit être relevée et fixée sur votre poitrine. C'est ainsi que le portent les Frères de votre grade.

En lui donnant les gants blancs d'homme, il lui dit :

V.M.

La loge vous donne ces gants blancs. Leur couleur vous annonce que vos mains

(1) - Cf. planche 10
(2) - Par rapport au Vénérable Maître, c'est à dire : au nord.

ne doivent jamais se prostituer à des actes contraires à vos devoirs et à la dignité de votre âme.

En lui donnant les gants blancs de femme :

V.M.

Nos lois et la bienséance ne nous permettent pas d'admettre les femmes dans nos assemblées. Mais nous nous faisons un devoir d'honorer en elles la modestie et la vertu. C'est donc pour vous avertir du respect que tout homme doit à celles qui en sont dignes, que la loge vous présente ces gants de femme. Recevez-les au nom de l'Ordre pour celle que vous estimerez le plus.

En lui rendant son épée :

V.M.

Je vous rends votre épée. Ne vous en servez désormais que pour le salut de la patrie et de vos Frères, et pour la défense de la religion (1)

En lui rendant son chapeau :

V.M.

Je vous rends aussi votre chapeau. Mais vous ne devez pas vous en couvrir en loge sans la permission du Vénérable Maître. De même, vous ne devez pas vous asseoir avant qu'il vous le permette, afin que vous ne perdiez pas de vue votre infériorité dans l'Ordre, et que vous soyez toujours prêt à obéir à vos supérieurs.

En lui rendant ses bijoux et métaux :

V.M.

Je vous rends vos bijoux et vos métaux. La loge est satisfaite du désintéressement dont vous lui avez donné la preuve, en les abandonnant à celui qu'elle avait chargé de vous en dépouiller. Gardez-vous, mon Frère, des vices dont ils sont souvent la cause.

En lui confiant les signes caractéristiques :

V.M.

Nous avons dans chaque grade des signes, attouchements et mots caractéristiques pour nous reconnaître les uns et les autres, et nous distinguer d'entre les profanes. Retenez bien ceux du grade d'Apprenti, que je vais vous donner.

Il lui donne le signe d'ordre du grade ; ensuite, l'attouchement d'Apprenti, qui se fait en p...t avec le p...e de la m...n d...e par trois fois la p...e p...e du d...t i...x de la m...n d...e
Il lui donne le mot du grade, J.
en lui apprenant à l'épeler lettre à lettre et ensuite par syllabes. Il lui donne enfin le mot de reconnaissance P.
en disant :

V.M.

Ce mot sera désormais votre nom caractéristique en loge comme Apprenti.

Il lui dit ensuite :

(1) - Le texte original précise : "lorsque vous en recevrez l'ordre du souverain".

V.M.

Par ce grade, vous venez d'acquérir dans l'Ordre l'âge de trois ans accomplis. Méritez par votre zèle et par vos vertus l'âge auquel vous devez aspirer.

Enfin, il l'embrasse en lui donnant le baiser fraternel, qui se fait en trois temps, sur les deux joues, la droite et la gauche, et au front.
Après, il dit :

V.M.

Frère Maître des Cérémonies, faites reconnaître notre nouveau Frère par les deux Frères Surveillants, par les Officiers de la loge, par le Frère Préparateur, par le Frère Introducteur, par son parrain, et aussi par le cher Frère ex-maître (s'il est présent). Vous le présenterez ensuite aux respectables Frères qui sont à l'orient, afin qu'il reçoive d'eux le baiser fraternel.

Si l'assemblée n'est pas trop nombreuse, le Vénérable Maître donne l'ordre de le présenter aussi à tous les Frères qui la composent.

Les deux Surveillants, les Officiers, l'ex-maître, le Frère Préparateur, le Frère Introducteur et le parrain le reconnaissent par les signes, attouchements et mots du grade, et par le baiser fraternel. Mais les autres lui donnent seulement le baiser, sur les deux joues à l'exception des Frères des Grades Supérieurs qui lui donnent le baiser en 3 temps sur les 2 joues et au front.

Après que l'Apprenti a été reconnu le Maître des Cérémonies le reconnaît lui-même, et le ramène au Vénérable Maître, auquel il répète les signes, attouchements et mots, en les donnant lui-même au Vénérable Maître tels qu'il les a reçus.

Le Vénérable Maître dit ensuite :

V.M.

Frère Apprenti, vous venez de vous engager à exercer la bienfaisance envers tous les hommes, et principalement envers les indigents. Allez donc vous présenter au Frère Eléémosynaire pour exercer, comme maçon, le premier acte de cette vertu, en mettant dans le tronc des aumônes ce que vous jugerez à propos.

Le nouveau reçu ayant mis dans le tronc, le Vénérable Maître lui dit :

V.M.

Mon Frère, comme Apprenti vous devez travailler sur la pierre brute. Allez vers le Frère Second Surveillant, qui vous aidera dans cette oeuvre importante.

Le Maître des Cérémonies le conduit vers le Second Surveillant qui enseigne au nouveau Frère la manière de frapper les trois coups maçonniques :
00-0, en les frappant lui-même avec son maillet sur la pierre brute représentée au tapis ; ce qu'il fait répéter avec le même maillet par l'Apprenti.

Alors, le Frère Introducteur va reprendre sa place dans la loge.

Ensuite, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Frère Apprenti, cette pierre brute sur laquelle vous venez de frapper est un emblème vrai de vous-même. Travaillez donc sans relâche à la dégrossir, pour pouvoir ensuite la polir, puisque c'est le seul moyen qui vous reste de

découvrir la belle forme dont elle est susceptible, et sans laquelle elle serait rejetée de la construction du temple que nous élevons au Grand Architecte de l'Univers.
Allez maintenant, mon Frère, vous placer entre les deux Surveillants. Vous y écouterez attentivement les instructions sur votre grade. C'est par votre assiduité aux travaux que vous parviendrez à graver dans votre âme vos devoirs comme Apprenti. Car vous ne parviendrez jamais à un grade plus élevé sans avoir perfectionné votre travail dans le grade que vous venez de recevoir.

Le Maître des Cérémonies va placer l'Apprenti entre les deux Surveillants au bas du tapis, près le transparent de la Clémence.

Le Vénérable Maître fait lire l'instruction morale du grade par le Frère Orateur (page 67).

Le Vénérable Maître fera ensuite l'instruction historique du grade, par demandes et réponses, avec les deux Surveillants (page 72).

Dans les assemblées de loge où il n'y a ni réception, ni visiteurs d'autres régimes, il adressera de temps en temps la question aux Apprentis et aux Compagnons, et même aussi à des Maîtres, afin de les exercer, tous les Frères devant se tenir en état d'y répondre lorsqu'ils seront interrogés ou examinés pour avancer en grade.

L'instruction étant finie, le Vénérable Maître dit au Maître des Cérémonies de conduire le Frère Apprenti à la place qu'il doit occuper désormais en loge suivant son grade, c'est à dire au bout de la colonne du nord après les anciens apprentis.

CINQUIEME PARTIE

CHAPITRE XVII

CLOTURE DE LA LOGE D'APPRENTI

V.M.

Frères Surveillants, vérifiez sur vos colonnes si les ouvriers ont fini leur travail et demandez-leur s'ils n'ont rien à proposer pour le bien de l'Ordre en général ou pour cette loge en particulier.

1°S.

Mes Frères, chacun de vous a-t-il achevé son travail, et n'avez-vous rien à proposer pour le bien de l'Ordre en général ou pour cette loge en particulier.

2°S.

Mes Frères, chacun de vous a-t-il achevé son travail, et n'avez-vous rien à proposer pour le bien de l'Ordre en général ou pour cette loge en particulier.

Si des Frères avaient quelque proposition à faire, ils doivent se tenir debout, à leur place, la main au signe du grade et la tête découverte, sans rien dire, et ils restent ainsi jusqu'à ce qu'ils aient été interrogés à leur tour et rang.

Le Premier Surveillant dit (s'il y a lieu) :

1°S.

Vénérable Maître, les Frères N.. et N.., de la colonne du midi, demandent la permission de parler.

(Il les nomme en commençant par ceux qui sont vers l'orient)

Le Second Surveillant dit à son tour la même chose, s'il y a lieu, pour les Frères qui sont sur la colonne du Nord, en commençant aussi par ceux qui sont vers l'orient :

2°S.

Vénérable Maître, les Frères N.. et N.. de la colonne du Nord, demandent la permission de parler.

Alors le Vénérable Maître interroge alternativement sur les deux colonnes les Frères qui sont debout, suivant leur rang et grade en commençant par ceux d'orient :

V.M.

Frère N.., vous avez la parole.

Ceux qui ont des propositions à faire, qui ne peuvent être faites qu'en particulier au Vénérable Maître ou à l'un des Officiers en demandent la permission au Vénérable Maître.

Lorsqu'aucun des Frères n'a plus rien à dire, ou si les Frères n'ont rien à proposer, le Frère Premier Surveillant dit :

1°S.

Vénérable Maître, tout est fini sur la colonne du midi.

2°S.

Vénérable Maître, tout est fini sur la colonne du nord.

Le Vénérable Maître dit :

V.M.

Mes Frères, puisque tout est fini sur les deux colonnes, et que votre travail de ce jour est achevé, vous recevrez la récompense qui vous est dûe.
Frère Eléémosynaire, veuillez présenter le tronc des aumônes à tous les Frères

Le tour étant achevé, le Frère Secrétaire prend note sur le protocole du produit de la quête du jour.
Enfin, le Vénérable Maître fait lire par le Frère Secrétaire le protocole du jour, pour être signé après la clôture de la loge par les principaux officiers et par le Frère nouveau reçu. (1)

La lecture du protocole étant finie, le Vénérable Maître frappe un coup:

V.M. 0

qui est répété par les deux Surveillants :

1°S. 0
2° S 0

et dit en se levant :

V.M.

A l'ordre, mes Frères.

Il tient son épée la pointe haute, le pommeau sur l'autel, comme à l'ouverture, et aussitôt les Frères tirent la leur, qu'ils tiennent la pointe contre terre en se mettant au signe d'apprenti.

Le Vénérable Maître fait les questions suivantes, qui passent du Premier Surveillant au Second Surveillant, ainsi qu'il a été dit pour l'ouverture ; les réponses passant du second Surveillant au Premier Surveillant, et du premier Surveillant au Vénérable Maître :

V.M.

Frère Premier Surveillant, quelle heure est-il ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle heure est-il ?

2°S.

Il est minuit

1°S.

Vénérable Maître, il est minuit.

V.M.

Où est placé le Vénérable Maître dans la loge ?

1°S.

Frère Second Surveillant, où est placé le Vénérable Maître dans la loge ?

2°S.

A l'orient.

(1). Le protocole peut être lu et signé à la Tenue suivante

1°S.

Vénérable Maître, à l'orient.

V.M.

Pourquoi ?

1°S.

Pourquoi, Frère Second Surveillant ?

2°S.

Pour gouverner la loge.

1°S.

Vénérable Maître, pour gouverner la loge.

V.M.

Où sont placés les deux Surveillants ?

1°S.

Frère second Surveillant, où sont placés les deux Surveillants ?

2°S.

A l 'occident.

1°S.

Vénérable Maître, à l'occident.

V.M.

Pourquoi ?

1°S.

Pourquoi, Frère Second Surveillant ?

2°S.

Comme le soleil termine sa carrière à l'occident, de même les Surveillants s'y tiennent pour fermer la loge, payer les ouvriers et les renvoyer contents.

1°S.

Vénérable Maître, comme le soleil termine sa carrière à l'occident, de même les Surveillants s'y tiennent pour fermer la loge, payer les ouvriers et les renvoyer contents.

V.M.

Puisqu'il est minuit, et puisque le Vénérable Maître est placé à l'orient et les Surveillants à l'occident, avertissez les Frères que je vais fermer la loge.

1°S.

Mes Frères, puisqu'il est minuit, et puisque le Vénérable Maître est placé à l'orient et les Surveillants à l'occident, je vous annonce de la part du Vénérable Maître, qu'il va fermer la loge.

2°S.

Mes Frères, puisqu'il est minuit, et puisque le Vénérable Maître est placé à l'orient et les Surveillants à l'occident, je vous annonce de la part du Vénérable Maître, qu'il va fermer la loge.

V.M.

Mes Frères, avant de nous séparer, formons la Chaîne d'Union Fraternelle et tous ensemble rendons hommage au Grand Architecte de l'Univers, qui préside à nos Travaux.

Le Vénérable Maître descend et va se placer entre l'autel et le tapis de la loge. Dans le même temps, les deux Surveillants vont aussi se placer vers le tapis, auprès l'un de l'autre à l'occident, en face du Vénérable Maître.
Alors tous les Frères du Régime Rectifié viennent se ranger autour du tapis dans le même ordre qui est prescrit pour la réception d'apprenti, savoir les apprentis et les compagnons à l'occident, entre le tapis et les Surveillants, les maîtres se placent depuis l'occident et remontent jusqu'à peu près au milieu de la longueur du tapis, au nord et au midi : les frères des grades supérieurs prolongent les deux colonnes depuis les maîtres jusqu'aux angles d'orient ; les dignitaires et autres Frères qui ont place à l'orient, se mettent au côté du Vénérable Maître, entre l'autel et le tapis. Chaque classe, lorsque le nombre l'exige, double les rangs dans la place qui lui est assignée, et alors on fait une seconde chaîne qui se réunit à la première vers le Vénérable Maître à l'orient et vers les Surveillants à l'occident :
Pour éviter la confusion, les frères qui siègent à l'orient se déplacent les premiers, et suivent le Vénérable Maître lorsqu'il va prendre sa place auprès du tapis. Ensuite, les maîtres, enfin les compagnons et les apprentis.
Tous ces mouvements seront réglés par le Maître des Cérémonies et doivent se faire sans bruit ni tumulte. Les Frères visitants des diverses classes, appartenant à d'autres régimes, restent à leurs places.

Tous les Frères étant rangés autour du tapis, ils forment ensemble une chaîne, chacun ayant les bras croisés et tenant de chaque main la main des frères qu'il a à sa droite et à sa gauche.

La chaîne ainsi formée commence par le Vénérable Maître à l'orient et se termine par les deux Surveillants placés à côté l'un de l'autre à l'occident.
Le Vénérable Maître fait passer à droite et à gauche, à voix basse, les mots de reconnaissance du Régime Rectifié, d'abord celui de l'année précédente seulement, lequel étant parvenu par chaque colonne jusqu'aux deux Surveillants, lui est rapporté par eux. Si le grand nombre des frères a mis dans le cas de doubler la chaîne, le Vénérable Maître fait passer le mot par les deux chaînes également. Il fait ensuite passer de même le mot de l'année courante, qui lui est également rapporté par les deux Surveillants, qui vont auprès de lui chacun par sa région.
Si l'un des mots avait été tronqué en circulant, le Vénérable Maître le ferait repasser sur la colonne où l'erreur aurait été faite.
Lorsqu'il y aura dans la loge des frères d'autres régimes, le Vénérable Maître, après avoir fait passer les mots du Régime Rectifié, les invitera à s'approcher pour entrer dans la chaîne, chacun dans le rang qu'il a occupé pendant la durée de la loge.
Si l'assemblée est composée d'un nombre considérable de frères, le Vénérable Maître reste à sa place sous le dais, d'où il commence la chaîne avec les frères qui sont placés à l'orient. Elle se termine par les compagnons du côté du premier Surveillant et par les apprentis du côté du Second Surveillant.

La chaîne étant complète et unie, le Vénérable Maître fait à haute voix la prière suivante :

PRIERE

V.M.

Architecte suprême de l'Univers, source unique de tout bien et de toute perfection, ô toi qui as toujours voulu et opéré pour le bonheur de l'homme et de toutes tes créatures, nous te rendons grâce de tes bienfaits paternels, et nous te conjurons tous ensemble de nous les accorder suivant tes desseins sur nous et selon nos propres besoins. Répands sur nous et sur tous nos frères ta céleste lumière ; fortifie dans nos coeurs l'amour de nos devoirs, afin que nous les observions fidèlement. Puissent nos assemblées être toujours affermies dans leur union par le désir de te plaire et de nous rendre utiles à nos semblables. Qu'elles soient à jamais le séjour de la paix et de la vertu, et que la chaîne d'une amitié parfaite et fraternelle soit désormais si forte entre nous que rien ne puisse jamais l'altérer.

Ainsi soit-il.

La prière étant finie, la chaîne cesse, et tous les frères retournent à leurs places dans le même ordre qu'ils les ont quittées.

Le Vénérable Maître, étant de retour à la sienne dit :

V.M.

Mes chers Frères, aidez moi tous à fermer la loge.

1°S.

Mes Frères, aidons tous le Vénérable Maître à fermer la loge.

2°S.

Mes Frères, aidons tous le Vénérable Maître à fermer la loge.

V.M.

Unissez vous à moi, mes Frères.

Et aussitôt, ils donnent tous ensemble, deux fois de suite, le signe entier d'Apprenti. Les Frères se remettent sur le champ au premier temps du signe, à l'exception du Vénérable Maître qui tient avec la main droite son maillet, et avec la main gauche son épée la pointe haute.

V.M.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers
Au nom de l'Ordre,
Et par le pouvoir que j'en ai reçu,
Je ferme cette loge d'Apprenti.

Il bat aussitôt avec son maillet les trois coups de clôture :

V.M. 00-0

lesquels sont répétés par les deux Surveillants en silence

1°S. 00-0
2°S. 00-0

V.M.

Frères Surveillants, annoncez à tous les Frères que la loge est fermée.

1°S.

Mes Frères, la loge est fermée.

2°S.

Mes Frères, la loge est fermée.

V.M.

Ayez attention, mes Frères.

Le Vénérable Maître, en finissant ces mots, répète, et tous les Frères avec lui, pour la troisième et dernière fois, le signe entier d'Apprenti.

V.M.

Frères Surveillants, quelle heure est-il à présent ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle heure est-il à présent ?

2°S.

Il est minuit plein.

1°S.

Vénérable Maître, il est minuit plein.

Le Vénérable Maître va éteindre les trois flambeaux maçonniques qui sont autour du tapis, en disant :

V.M.

Que la lumière qui nous a éclairés dans nos travaux -ne reste point exposée au regard des profanes.

Dans le même temps, les deux Surveillants et le Frère Secrétaire éteignent chacun sa bougie.

Le Vénérable Maître retourne ensuite à sa place, et en éteignant les bougies du chandelier à trois branches, il dit :

V.M.

Mes Frères lorsque pour perfectionner votre travail, -vous chercherez la lumière qui vous est nécessaire- souvenez-vous qu'elle se tient à l'orient- et que c'est là seulement que vous pouvez la trouver (1)

Le Vénérable Maître ferme la Bible qui est sur l'autel, ensuite il dit :

V.M.

Frères Surveillants, quelle heure est-il enfin ?

1°S.

Frère Second Surveillant, quelle heure est -il enfin ?

2°S.

Il est (telle heure)

1°S.

Vénérable Maître, il est (telle heure)

Ils nomment l'heure solaire du moment (2)

(1) - Il est de tradition que le Vénérable Maître prononce ces derniers mots la main posée sur la Bible qu'il vient de fermer.

(2) - Entendez : l'heure profane légale (ce que l'instruction par demandes et réponses appelle "l'heure de convention humaine"). Il ne s'agit pas ici de faire du symbolisme solaire, mais simplement de marquer le retour du temps sacré au temps profane.

V.M.

Mes chers Frères, allez donc en paix jouir du repos que le travail vous a mérité, et portez parmi les autres hommes les vertus dont vous avez juré de donner l'exemple. Mais avant de nous séparer, donnons tous ensemble le signe d'allégresse et d'union fraternelle.

Le Vénérable Maître, et tous les Frères avec lui, font avec les deux mains les applaudissements maçonniques par trois fois trois coups, comme à l'ouverture et sans aucune acclamation.

S'il y a un banquet, il ajoute :

V.M.

Je vous invite tous à un banquet frugal et fraternel, venez y goûter dans une société de frères, les charmes de l'égalité.

Alors, le Vénérable Maître donne le salut à tous les frères qui le lui rendent par une profonde inclination, et chacun va quitter ses vêtements et ornements maçonniques.

Appendices

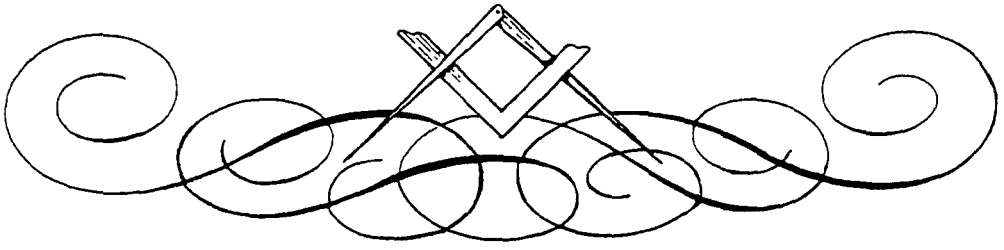

I

INSTRUCTION MORALE POUR LE GRADE D'APPRENTI

II

CATÉCHISME PAR DEMANDES ET RÉPONSES POUR LE GRADE D'APPRENTI

III

REGLE MACONNIQUE

TABLEAUX ET PLANCHES

INSTRUCTION MORALE DU GRADE D'APPRENTI FRANC-MACON
AVEC L'EXPLICATION DU CÉRÉMONIAL DE RÉCEPTION

Mon Cher Frère,

Votre réception dans notre Ordre est un des évènements les plus importants de votre vie. Confondu, il n'y a qu'un moment dans la foule des mortels qui végètent sur la surface de la terre, vous venez d'en être séparé. Dès aujourd'hui vous formez avec nous une classe distincte d'hommes voués, par goût et par devoir, à l'exercice des vertus et à l'étude des connaissances qui y conduisent. Vous voyez la lumière, mon Cher Frère, mais elle ne paraît luire que pour vous reprocher votre ignorance. Vous avez été soumis à des épreuves et à des cérémonies dont la signification vous est inconnue, et vous voyez devant vous des emblèmes et des hiéroglyphes dont le sens vous est encore caché. Le voile qui couvre nos mystères ne pourra être levé devant vous qu'à mesure que votre intelligence le percevra, le premier instant de votre entrée dans l'Ordre ne peut y suffire.

Leur développement parfait sera donc un jour la récompense de votre zèle, de vos vertus et de votre persévérance.

Cependant, chargé aujourd'hui par la Respectable Loge du soin de vous instruire sur les principales circonstances de votre réception, je vous dois les explications qui conviennent à votre grade. Ecoutez-les donc attentivement : elles sont faites pour élever votre esprit, nourrir votre coeur, et exercer longtemps votre intelligence.

On a commencé par vous conduire dans un endroit sombre, écarté et solitaire, où vous vous êtes trouvé également séparé de ceux que vous veniez de quitter, et de ceux vers qui vous portiez vos désirs. On a voulu vous enseigner par là que c'est dans le silence, la retraite et le calme des sens, que le sage se dépouille des passions, des préjugés, et qu'il fait des pas assurés dans le sentier de la vertu et de la vérité.

L'image de la mort vous y a été offerte pour vous apprendre que, pour bien vivre, l'homme doit penser souvent à l'instant où il quittera cette vie.

Les trois questions qui vous y ont été proposées à méditer tendaient à vous faire entrevoir ce que doit être un vrai Maçon, ainsi que la base de tous ses devoirs. Et le Vénérable Maître vous a de nouveau présenté les mêmes objets dans les trois maximes que vous en avez reçues dans le cours de vos voyages.

Les précautions qu'on a prises dans votre préparation pour s'assurer de vos vrais motifs et de vos dispositions vous prouvent l'excellence de l'Ordre et la sublimité de ses travaux, qui exigent la circonspection la plus scrupuleuse dans le choix des membres admis à participer à ses mystères.

On vous a demandé votre épée, symbole de la force, pour vous apprendre, en vous la rendant, le seul vrai et légitime usage que vous devez en faire comme Maçon.

On vous a ôté le chapeau, symbole de la supériorité, pour vous préparer à la docilité que vous devrez à ceux qui seront chargés de vous instruire et de vous diriger.

Toutes les jouissances figurées par les bijoux et les métaux sont sujettes aux vicissitudes de la fortune, et souvent exposent l'homme à des privations pénibles. On vous en a dépouillé pour vous faire sentir les dangers d'y être trop attaché, et pour vous apprendre qu'il faut vous replier sur vous-même pour vous procurer des jouissances plus vraies et plus durables.

On vous a dépouillé de vos vêtements, et vous êtes entré en Loge ni nu ni vêtu. On vous a appris par là que, malgré les différences extérieures les hommes, provenant de la même source, naissent tous égaux, et qu'ils n'acquièrent entre eux de distinction réelle que celle que donnent le mérite et la vertu.

Mais si le Maçon éclairé a le droit d'apprécier une telle distinction, il est aussi de son devoir de respecter partout les différences d'état et de rang déterminées ou permises par la divine Providence.

Enfin, on vous a bandé les yeux. Dans cet état d'obscurité on vous a conduit à la porte de la Loge, vous y avez été annoncé par trois coups pour un Cherchant, et ces trois coups vous en ont procuré l'entrée.

Vous sentiez en effet votre ignorance sur nos mystères. On s'était assuré que vous désiriez sincèrement en sortir dans l'espérance de vous améliorer parmi nous, et qu'inquiet de votre état, vous cherchiez la route la plus prompte et la plus sûre pour découvrir la lumière. Mais une vaine curiosité pouvait vous distraire, une fausse lumière pouvait vous égarer : on vous a réduit à vous laisser guider par ceux à qui vous livriez votre confiance, et vous en avez reçu le prix. Les trois coups vous ont appris qu'avec des désirs purs et ardents on ne demande pas, on ne cherche pas, on ne frappe pas en vain, et l'entrée de la Loge vous a été ouverte. Continuez donc à demander, à chercher et à frapper avec de tels sentiments, c'est le seul moyen d'arriver au terme heureux de vos espérances.

Introduit en Loge en qualité de Persévérant, vous avez été livré entre les mains d'un guide qui vous était inconnu. Mais il connaissait vos désirs, et son devoir était de les seconder; le Vénérable Maître lui en a donné l'ordre, et vous a excité à prendre en lui la plus entière confiance. Pouviez-vous la lui refuser ? Vous étiez dans les ténèbres, et vous ne pouviez en sortir que par son secours.

Le Vénérable Maître, après s'être assuré de la sincérité de vos désirs, de la fermeté de vos résolutions, et du consentement de la Loge, vous a livré aux épreuves antiques qu'il était indispensable de vous faire subir et sans lesquelles vous ne pouviez pas être reçu. Ces épreuves vous ont été figurées par trois voyages mystérieux que l'on vous a fait faire par diverses routes dans l'obscurité autour de la Loge, ayant la pointe d'une épée nue sur le coeur. Mais vous n'auriez pu les faire sans un guide sûr et fidèle pour diriger votre marche : ce guide vous a été donné, il ne vous abandonnera jamais si vous ne le fuyez vous-même. Le Second Surveillant a été chargé de vous retracer sensiblement ses fonctions dans le cours de vos voyages. Mais avant de les commencer vous avez été déclaré Souffrant.

Mon Cher Frère, il n'est point rare de voir les hommes désirer, chercher, et persévérer dans leurs désirs. La curiosité seule peut en être souvent le mobile : tous les hommes veulent savoir et connaître, et la plupart d'entr'eux se font illusion sur les motifs de leurs recherches; ils se flattent de la faire passer de même dans l'esprit de ceux dont le secours leur serait nécessaire. Mais un oeil exercé ne s'y trompe pas, on reste sourd à leurs demandes, et ils restent entourés de muets tant que l'on ne voit pas en eux le signe caractéristique de la sincérité et de la pureté de leurs désirs. Mais il est bien plus rare de les voir consentir volontairement à souffrir pour trouver, à faire tous les sacrifices de l'amour-propre, des préjugés et des privations pénibles que l'amour de la vérité suggère et qu'elle exige.
C'est cependant là le seul caractère du vrai désir et de la persévérance ; voilà pourquoi, mon cher Frère, on vous a déclaré Souffrant.

Ces trois états de Cherchant, de Persévérant et de Souffrant sont tellement liés dans l'homme de désir qu'on a cru devoir vous les rappeler ensemble en vous les retraçant par chacun de vos voyages. Les trois voyages dans l'obscurité vous ont figuré la carrière pénible que l'homme doit parcourir, les travaux immenses qu'il a à faire sur son esprit et sur son coeur, et l'état de privation où il se trouve lorsqu'il est abandonné à ses propres lumières. L'épée sur le coeur désigne le danger des illusions auxquelles il est exposé pendant sa course passagère, illusions qu'il ne peut repousser qu'en veillant et en épurant sans cesse ses désirs. Les ténèbres qui vous environnaient vous désignent aussi celles qui couvraient toutes choses dans le principe de leur formation. Enfin le guide inconnu qui vous a été donné pour faire cette route vous figure ce rayon de lumière qui est inné dans l'homme, par lequel seul il sent l'amour de la vérité et peut parvenir jusqu'à son Temple.

Destiné à entrer dans ce Temple, on vous en a fait monter les trois premières marches. Mais, votre temps n'étant pas encore venu, la porte est restée fermée ; on vous a fait redescendre.

Le Vénérable Maître vous a invité à ne pas vous décourager par les obstacles. Cependant, par cette première tentative, vous avez acquis l'âge de trois ans, premier nombre mystérieux de l'Ordre.

Vous avez été conduit par trois pas d'équerre à l'Orient, et là, après avoir été interpellé trois fois de déclarer si c'était bien par un pur et libre effet de votre volonté que vous demandiez à être reçu, le genou droit sur l'Equerre et la pointe du Compas sur le coeur, vous avez solennellement pris à témoin le Grand Architecte de l'Univers de vos engagements.

Les trois pas maçonniques qui vous ont porté à l'Orient vous annoncent ce que vous devez à l'auteur de toutes choses, à vos Frères et à vous-même. L'Equerre vous désigne que si vous remplissez avec exactitude et régularité tous ces devoirs, vous devez espérer de parvenir à la lumière du vrai Orient.

L'interpellation qui vous a été faite vous apprend que si l'homme a perdu la lumière par l'abus de sa liberté, il peut la recouvrer par une volonté ferme et inébranlable dans la pratique du bien. Le Compas sur le coeur est l'emblème de la vigilance avec laquelle vous devez réprimer vos passions et régler vos désirs. Et votre engagement vous lie irrévocablement à tout ce que vous avez promis à Dieu et à vos Frères.

Vous avez prononcé cet engagement tenant la main droite sur l'Evangile et sur l'épée du Vénérable Maître qui était posée dessus. L'Evangile est la loi du Maçon, qu'il doit sans cesse méditer et suivre. L'épée qui était posée par dessus signifie la force de la Foi en la parole de la vérité, sans laquelle la loi seule ne saurait conduire le Maçon à la vraie lumière.

Je dois vous prévenir ici qu'une sage précaution, dictée par la prudence, a fait changé dans une assemblée générale de l'Ordre l'ancienne formule du serment maçonnique usitée jusqu'alors, et qu'à cette époque on y a substitué celle de l'engagement que vous avez prononcé. Cependant, comme l'ancienne formule pourrait avoir quelque rapport aux mystères de l'Ordre, le Convent Général, en l'abolissant pour la pratique, arrêta néanmoins qu'elle serait conservée dans l'instruction que vous recevez maintenant. Il est donc de mon devoir de vous en donner lecture.

Ancienne formule du serment des Apprentis Maçons

"Moi, N.N, je jure et promets sur le Saint Evangile, en face de Dieu tout-puissant, Grand Architecte de l'Univers, et devant cette respectable assemblée de Francs-Maçons, de ne jamais révéler par aucun écrit, gravure, imprimerie ou paroles, dans quelque langue ou caractère que ce soit, et de ne pas donner occasion qu'il soit révélé par quelqu'autre, aucun des mystères qui vont m'être confiés aujourd'hui ou qui pourront l'être à l'avenir concernant la Franc-Maçonnerie.

"Je promets de même de ne pas me faire connaître pour Maçon à qui que ce soit que je n'aurai pas reconnu pour tel et appartenant à une vraie et parfaite Loge, après m'en être assuré par les recherches les plus sûres et l'avoir éprouvé par les signes et moyens usités, comme aussi de ne jamais entrer ni fréquenter aucune Loge dont l'authenticité ne serait pas reconnue à toute épreuve.

"Et si jamais je venais à manquer à mon présent engagement, je consens dès à présent d'avoir la tête coupée, le coeur arraché ainsi que la langue et les entrailles, mon corps brûlé et mes cendres jetées au vent, afin qu'il ne reste plus aucune mémoire de moi parmi les hommes ni parmi les Francs-Maçons. Ainsi que Dieu me soit en aide".

Je reviens à l'explication des cérémonies de votre réception. On a exigé votre consentement pour sceller de votre sang votre engagement, mais le Vénérable Maître s'est contenté de votre bonne volonté, et votre sang n'a point été versé.

Vous avez été reçu Franc-Maçon par trois coups de maillet sur le Compas dont la pointe était posée sur votre coeur. Le sang vous rappelle que ce fut par l'effusion du sang que l'alliance du Seigneur fut formée avec Abraham, père du peuple choisi ; que ce fut par le sang que la loi donnée à Moïse sur le Sinaï fut pratiquée dans le Temple ; que c'est enfin par le sang que la loi de grâce a été établie et propagée. Les trois coups sur le coeur vous désignent l'union presque inconcevable qui est en vous de l'esprit, de l'âme et du corps, qui est le grand mystère de l'homme et du Maçon, figuré par le Temple de Salomon.

Vous avez été ensuite renvoyé à l'Occident pour y recevoir la lumière, mais le premier rayon a été si faible qu'à peine avez-vous pu distinguer les objets. Il a suffi cependant pour vous faire apercevoir les épées qui étaient tournées contre vous. Mon Cher Frère, ces épées désignent les dangers infinis qui environnent l'homme dans sa sombre demeure, et qu'il n'aperçoit que lorsqu'il commence à se connaître.

Le faible rayon de lumière que vous avez reçu est une des plus importantes leçons que l'Ordre puisse vous donner. Vous sortiez d'une profonde obscurité, qui vous retraçait les ténèbres dans lesquelles est plongé l'homme qui ne s'est pas encore étudié, et qui croit néanmoins tout connaître. Vous désiriez la lumière, mais vos yeux étaient trop faibles pour la contempler dans son éclat. On a dû vous y préparer par d'utiles précautions. Accoutumezvous de bonne heure, mon Cher Frère, à penser que, quoiqu'elle soit faite pour éclairer tous les hommes, cependant tous les yeux ne sont pas également disposés à la recevoir. Les préjugés forment souvent une barrière impénétrable à sa clarté. Sa force est victorieuse lorsqu'elle se déploie, mais il faut provoquer cette force par des désirs bien épurés, et malheureusement plusieurs Maçons prennent leur curiosité pour un vrai désir et se croient dignes de tout. Evitez cet écueil, il pourrait vous devenir funeste en vous faisant négliger les qualités essentielles que vous devez soigneusement acquérir. Evitez surtout de vous ériger en juge de votre propre mérite. Travaillez seulement comme Apprenti à mériter tout ce qui pourrait vous être utile, et reposez-vous sur le soin des Maîtres, dont le devoir sera d'aller au-devant de vous lorsqu'ils vous rencontreront sur la route qui conduit vers eux. On vous a replongé dans l'obscurité, on vous a ensuite rendu la lumière dans tout son éclat, et dès lors vous avez vu distinctement tous les Frères armés pour votre défense, et tous les autres objets que la Loge pouvait vous offrir.

On vous a appris par là que, toute faible qu'est la lumière que l'homme apporte en naissant, s'il la néglige il peut la perdre en entier et tomber dans de plus épaisses ténèbres, mais aussi qu'il peut l'accroître beaucoup par le bon usage qu'il en fait, et qu'il doit même espérer de découvrir par elle la vérité, malgré les nuages épais qui la cachent aux yeux du vulgaire. C'est alors qu'ouvrant les yeux à un nouveau jour il voit avec admiration et étonnement la multitude des secours que la bonté divine a établis autour de lui pour le diriger et pour le défendre.

La flamme qui a brûlé devant vous et qui est passée comme un éclair vous apprend que celui qui s'enorgueillit de ses talents et de ses découvertes peut en perdre bientôt tous les avantages, et que les honneurs et la gloire de ce monde s'échappent devant lui comme une ombre, ne laissant dans son coeur que des regrets.

Les Surveillants vous ont reconduit à l'Orient, et vous y avez reçu des mains du Vénérable Maître l'habit caractéristique des Maçons, et les signes, l'attouchement et le mot de votre grade pour vous faire reconnaître.

L'Orient maçonnique signifie la source et le principe de la lumière que cherche le Maçon. Elle vous a été représentée par le chandelier à trois branches qui brûlait sur l'autel d'Orient comme étant l'emblème de la triple puissance du Grand Architecte de l'Univers. Cette lumière est le premier vêtement de l'âme, l'habit qu'on vous a donné n'en est que la figure et sa blancheur en désigne la pureté. Le signe qu'on vous a donné, séparant la tête d'avec le buste, vous rappelle la supériorité originelle de l'homme sur tous les animaux ; gardez-vous donc d'assimiler sa nature à la leur.

L'attouchement est le signe de l'union fraternelle que vous avez formée avec tous les membres de l'Ordre. Et le mot que vous avez reçu vous rappelle le principe créateur de toutes choses.
On vous a reconduit à l'Occident pour vous faire reconnaître en votre nouvelle qualité par les Frères Surveillants et votre Proposant, et ils ont scellé cette reconnaissance d'un baiser fraternel. Mais, mon Cher Frère, si dans l'un vous avez retrouvé celui qui avait été votre premier conseil, vous avez dû reconnaitre parmi les autres celui que le Vénérable Maître vous avait donné pour guide dans vos plus pressants besoins, et certainement il a un droit particulier à votre reconnaissance. Je laisse à votre spéculation le soin d'expliquer tout ce qu'il y a d'important pour vous dans cet emblème.

Enfin le Vénérable Maître a chargé ce guide fidèle de vous apprendre à travailler sur la Pierre Brute et, dirigé par lui, vous avez essayé vos forces dans ce travail par la batterie de votre grade. Cette Pierre brute est l'emblème de l'Apprenti Maçon qui, sortant du tumulte des sociétés profanes, commence à se connaître, à sentir son ignorance, et reconnaît le pressant besoin de travailler sérieusement à améliorer tout son être. La batterie de trois coups inégaux par laquelle vous avez commencé ce travail vous indique les moyens de le faire avec fruit. Les deux premiers coups précipités désignent la loi de nature qui fut donnée à l'homme pour le diriger dans le premier âge du monde et la loi écrite qui fut donnée à Moïse sur le mont Sinaï pour le second âge. Mais le dernier coup détaché vous indique la perfection de la loi de grâce pour le troisième, et la force qui résulte pour le chrétien de la réunion de toutes et de l'accomplissement des deux premières.

Le tapis que vous voyez devant vous représente le Temple Fameux qui fut élevé à Jérusalem par le Roi Salomon à la gloire du Grand Architecte de l'Univers. Il est le type fondamental de la Franc-Maçonnerie et l'objet continuel des profondes méditations des Maçons. Vous ne sauriez donc trop vous attacher à étudier le sens de tous les symboles qu'il vous offre.

Je n'entrerai point dans le détail de leur explication, elle vous sera donnée par l'instruction particulière qui s'y rapporte, et que vous allez entendre.

Vous avez amplement reçu, mon Cher Frère, matière à réflexion. Travaillez donc par vous-même à pénétrer le sens de nos mystères, mais défiez-vous d'une curiosité indiscrète qui ne pourrait que vous égarer. Méditez souvent les questions et les maximes qui vont ont été présentées aujourd'hui, ne négligez point les secours qui vous sont offerts pour assurer vos pas dans la carrière que vous venez de commencer.
Choisissez vos modèles, et consultez souvent ceux qui vous auront paru les plus dignes de votre choix d'après ces principes.

Je ne doute pas, mon Cher Frère, qu'en suivant cette voie vous ne bénissiez un jour le moment où on a ouvert vos yeux à la lumière.

Le Vénérable Maître fera ensuite l'instruction historique du grade par demandes et réponses avec les deux Surveillants, section par section.

Dans les assemblées de Loge où il n'y a ni réception ni Visitants d'autres régimes, il adressera de temps en temps les questions aux Apprentis et aux Compagnons, et même aussi à des Maîtres, afin de les exercer, tous les Frères devant se tenir en état d'y répondre lorsqu'ils seront interrogés ou examinés pour avancer en grade.

CATÉCHISME OU INSTRUCTION PAR DEMANDES ET RÉPONSES POUR LE GRADE D'APPRENTI FRANC-MACON

Première section

0. Etes-vous Franc-Maçon Apprenti ?

R. Mes Frères et Compagnons me reconnaissent pour tel.

0. A quoi connaîtrai-je que vous êtes Maçon ?

R. Par les signes, attouchements, mots et paroles de mon grade, et par les circonstances particulières de ma réception.

0. Quel est le signe des Apprentis ?

R. (on donne le signe en entier)

0. Quel est le signe d'ordre en Loge ?

R. (on porte la m...n d...e en é...e au c...l)

0. Quel est l'attouchement ?

R. (on le donne)

0. Quel est le mot d'Apprenti ?

R. Je vous le donnerai comme je l'ai reçu

0. Donnez-moi la première lettre, je vous donnerai la seconde

R. (on épelle le mot J.)

0. Que signifie ce mot ?

R. Dieu m'a créé

0. Quel est le nom des Apprentis, qui leur sert de mot de reconnaissance ?

R. P.

0. Que signifie ce mot ?

R. C'est le nom du fondateur des bonnes et véritables loges

0. A quoi sert ce mot aux Apprentis ?

R. A leur faire obtenir l'entrée de la Loge.

0. Où avez-vous été reçu ?

R. Dans une Loge juste et parfaite, où règnent l'union, la paix et le silence

0. Qu'entendez-vous par une Loge juste et parfaite ?

R. Trois la forment, cinq la composent et sept la rendent juste et parfaite

0. Comment s'appelle la Loge ?

R. La Loge de Saint Jean, et toutes les loges portent le même nom

0. Pourquoi ?

R. Pour rappeler à notre mémoire celui qui a été élu par le Grand Architecte de l'Univers pour venir annoncer la grande lumière, et que tous les Francs-Maçons ont reconnu pour leur patron

0. Pourquoi les Francs-Maçons célèbrent-ils aussi la fête de Saint Jean l'Evangéliste ?

R. Parce qu'il a réuni les ouvriers qui étaient dispersés

0. Que représente la Loge ?

R. Le Temple de Salomon réédifié mystiquement par les Francs-Maçons

0. Quelle est la figure de la Loge ?

R. Un carré long

0. Quelle est sa longueur ?

R. De l'Orient à l'Occident

0. Quelle est sa largeur ?

R. Du Nord au Midi

0. Quelle est sa profondeur ?

R. De la surface de la terre jusqu'au centre

0. Quelle est sa hauteur ?

R. Des coudées sans nombre

0. Qu'entendez-vous par là ?

R. Que la Franc-Maçonnerie embrasse toute la nature, et que tous les Francs-Maçons répandus sur la surface de la terre ne forment tous ensemble qu'une seule et même loge

0. Quels sont ses fondements ?

R. Trois grandes colonnes, qui sont la Sagesse pour inventer, la Beauté pour orner et la Force pour exécuter

0. Quelle est la manière de frapper des Francs-Maçons ?

R. Par trois coups, dont deux précipités et le dernier plus fort et détaché

0. Que signifient-ils ?

R. Les deux premiers signifient l'activité du Franc-Maçon pour se mettre au travail, et le troisième désigne l'attention qui lui est nécessaire pour le bien conduire

0. Quel est le travail des Apprentis ?

R. De continuer celui qui leur est confié, mais non de le finir

0. Quand le finiront-ils ?

R. Quand il plaira au Vénérable Maître de l'accomplir

0. Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie ?

R. C'est une école de sagesse et de vertu qui conduit au Temple de la vérité, sous le voile des symboles, ceux qui l'aiment et qui la désirent

0. Quels sont ses mystères ?

R. L'origine, la fondation et le but de l'Ordre

0. Que venez-vous faire en Loge comme Apprenti ?

R. Je viens apprendre à vaincre mes passions, à surmonter mes préjugés et à soumettre mes volontés aux lois de la Justice pour faire de nouveaux progrès dans la Franc-Maçonnerie

0. Comment voyagent les Apprentis ?

R. De l'Occident à l'Orient

0. Pourquoi ?

R. Pour chercher la lumière

0. Les Apprentis peuvent-ils découvrir la lumière ?

R. Non, Vénérable Maître, car en traversant les trois régions élémentaires, ils y trouvent des obstacles qu'ils ne sauraient vaincre.

0. Comment peuvent-ils donc l'obtenir ?

R. Par un vrai désir qui leur en fait apercevoir le premier rayon dans la région orientale

0. Pourquoi ce faible rayon est-il accordé à l'Apprenti ?

R. Pour lui faire connaître les lois de la Justice, et lui apprendre qu'il doit s'y soumettre

0. Est-ce là, mon Frère, le seul fruit de ses travaux ?

R. Afin d'augmenter son courage, on lui montre à l'Occident la Clémence, qui arrête les rigueurs de la Justice, lesquelles sont représentées par les glaives dont la pointe est tournée contre lui

0. Qu'apprend-il par cette épreuve ?

R. Que malgré sa faiblesse et ses erreurs, il ne doit pas désespérer d'atteindre le but de ses désirs si, en renonçant lui-même à la vengeance, il use de modération et d'indulgence envers les autres hommes

D. Sur quoi travaillent les Apprentis ?

R. Sur la pierre brute pour la dégrossir

0. Combien y a-t-il de parties dans le Temple ?

R. Trois, savoir le Porche, le Temple et le Sanctuaire

0. Dans quelle partie avez-vous travaillé comme Apprenti ?

R. Dans le porche

0. Qu'avez-vous trouvé dans le Porche ?

R. Un escalier de 7 marches, que l'on monte par 3, 5 et 7, pour arriver à la porte du Temple

0. Avez-vous monté cet escalier ?

R. J'en ai monté les 3 premières marches, mais mon temps n'étant pas encore venu, on m'a fait redescendre

0. Qu'y avez-vous trouvé de plus ?

R. Deux grandes colonnes à l'entrée du Temple, sur l'une desquelles était la lettre J.

0. Que signifie cette lettre ?

R. C'est la lettre initiale du mot de mon grade

0. A quoi servait cette colonne ?

R. Les Apprentis s'y rassemblaient pour recevoir leur salaire

0. Avez-vous reçu le vôtre ?

R. Je suis content

Deuxième section

0. En quelle qualité avez-vous été introduit en Loge et reçu Franc-Maçon ?

R. J'y ai été introduit d'abord comme Cherchant. Après avoir confirmé mes bons désirs et ma ferme résolution, j'ai été reconnu Persévérant. Et lorsque je me suis livré aux épreuves, j'ai été déclaré Souffrant

0. Pourquoi cela ?

R. Pour m'apprendre qu'il ne suffit pas au vrai Maçon de chercher et de persévérer, mais qu'il faut aussi qu'il sache souffrir pour parvenir au terme heureux de ses recherches

0. Comment avez-vous obtenu l'entrée de la Loge ?

R. Par trois grands coups

0. Que signifient ces trois coups ?

R. Trois passages de l'Evangile, qui sont : demandez, on vous donnera; cherchez, vous trouverez; frappez, on vous ouvrira

0. Comment étiez-vous habillé en entrant en Loge ?

R. Je n'étais ni nu ni vêtu, et j'étais dépouillé de tous métaux

0. Pourquoi avez-vous été déshabillé ?

R. Pour m'apprendre à ne mettre aucune confiance dans les choses illusoires, et à ne pas me laisser tromper par les apparences

0. Pourquoi vous a-t-on privé de vos métaux ?

R. Pour m'enseigner que celui qui aime la vérité doit la préférer à toutes les choses sensibles

0. Que signifie le profond silence qui a régné dans la Loge après que vous avez été remis entre les mains des Surveillants ?

R. Il m'a rappelé que les matériaux qui furent employés à la construction du Temple de Salomon avaient été si bien préparés que l'on n'entendit le bruit d'aucun outil pour les mettre en oeuvre

0. Qu'avez-vous aperçu en entrant en Loge ?

R. Rien que l'esprit humain puisse comprendre, étant privé de la lumière

0. Pourquoi étiez-vous privé de la lumière ?

R. Parce que mes passions et les ténèbres de mon âme m'empêchaient de l'apercevoir

0. Qui est-ce qui vous a reçu à l'entrée de la Loge ?

R. Le Frère Second Surveillant, qui m'a ensuite été donné pour guide, après m'avoir éprouvé par le glaive appuyé sur mon coeur

0. Que signifie ce glaive sur le coeur ?

R. Que le vrai Maçon doit toujours être prêt à sacrifier ce qu'il a de plus cher, pour la justice et la vertu, et qu'il ne doit pas murmurer dans l'infortune

0. Qu'est-ce que le Second Surveillant a fait de vous ?

R. Il m'a fait faire trois voyages, passant par différentes routes, où j'ai subi la rigueur des éléments

0. Pourquoi avez-vous subi la rigueur des éléments ?

R. Le Vénérable Maître a voulu me convaincre que les éléments peuvent détruire l'être corrompu, mais qu'ils ne peuvent le régénérer ; et ensuite il a daigné me rassurer par des maximes salutaires

0. Où le Second Surveillant vous a-t-il conduit ensuite ?

R. Au pied de l'escalier du Temple, dont il m'a fait monter et redescendre les trois premières marches, et il m'a conduit de là à l'autel de l'Orient

0. Pourquoi, dans l'obscurité où vous vous trouviez, avez-vous été conduit à l'Orient ?

R. C'est le Vénérable Maître qui en a donné l'ordre, voulant m'éprouver lui-même. Cependant, je n'aurais pas eu la force d'y parvenir, si je n'avais pas été conduit et soutenu par les deux Frères Surveillants

0. Comment le Vénérable Maître vous a-t-il éprouvé ?

R. Il m'a fait mettre le genou droit sur l'Equerre, la main droite sur l'Evangile de Saint Jean, tenant de la gauche la pointe d'un Compas sur le coeur, et dans cette attitude j'ai prononcé mon engagement à la manière des Maçons

0. Que vous est-il arrivé ensuite ?

R. Le Vénérable Maître a exigé mon consentement pour subir l'épreuve du sang

0. Pourquoi a-t-on exigé de vous ce consentement ?

R. Pour s'assurer de ma fermeté en toute occasion, et me confirmer par mon aveu dans l'état de Souffrant

0. Avez-vous effectivement scellé votre engagement de votre sang ?

R. Non, le Vénérable Maître s'est contenté de ma bonne volonté et a seulement figuré le sacrifice auquel j'avais consenti moi-même

0. Comment avez-vous donc été reçu Maçon Apprenti ?

R. Par trois coups que le Vénérable Maître a frappés sur la tête du Compas dont la pointe appuyait sur mon coeur

0. Qu'a-t-on fait de vous après cela ?

R. J'ai été renvoyé à l'Occident. J'y ai reçu d'abord un faible rayon de lumière qui, en me découvrant la Justice et la Clémence, m'a fait espérer mon avancement dans l'Ordre

0. Comment avez-vous pu concevoir cette espérance ?

R. Par ma soumission entière aux volontés du Vénérable Maître, qui m'a mérité son indulgence, et ensuite la lumière m'a été rendue dans tout son éclat

0. Que signifie le mouvement général qui s'est fait dans la Loge avant que la lumière vous ait été rendue, et le bruit confus dont il était accompagné ?

R. Les efforts qu'il faut faire pour rappeler à la lumière celui que le vice a plongé dans les ténèbres

0. Qu'avez-vous aperçu lorsqu'on vous a donné la lumière ?

R. Trois grandes lumières

0. Que signifient ces trois lumières ?

R. Le soleil, la lune, et le Vénérable Maître

0. Quel rapport y a-t-il du soleil et de la lune avec le Vénérable Maître ?

R. Comme le soleil éclaire le monde pendant le jour et la lune pendant la nuit, de même aussi le Vénérable Maître éclaire sans cesse la Loge de ses lumières

0. Qu'avez-vous aperçu encore ?

R. Un chandelier à trois branches sur l'autel d'Orient

0. A quoi fait-il allusion ?

R. A la triple puissance qui ordonne et gouverne le monde, et qui est exprimée dans la Loge par le Vénérable Maître et les deux Surveillants

0. N'avez-vous rien aperçu de plus ?

R. Le tapis de la Loge formant un carré long à l'imitation du Temple de Salomon, et réunissant tous les emblèmes mystérieux de la Maçonnerie

Troisième section

0. Pouvez-vous me donner l'explication des emblèmes mystérieux, meubles, bijoux et ornements dont se servent les Francs-Maçons ?

R. Je l'espère, mais je n'en suis pas sûr

0. Pourquoi répondez-vous ainsi ?

R. Parce que l'Apprenti, ne pouvant rien juger par lui-même, ne peut pas se flatter de découvrir la vérité sans le secours des maîtres

0. Combien y a-t-il de meubles emblématiques ?

R. Six, dont trois sont mobiles et trois immobiles

0. Nommez les trois premiers

R. Le Compas, la Truelle et le Maillet

0. A quoi sert le Compas ?

R. A donner aux plans de justes proportions

0. Quel est l'usage de la Truelle ?

R. Les Francs-Maçons s'en servent pour élever des temples à la vertu

0. A quoi le Maillet est-il employé ?

R. Il sert aux Apprentis à travailler sur la Pierre Brute, aux Compagnons pour mettre en oeuvre les matériaux déjà préparés, et dans les mains du Vénérable Maître et des Surveillants, il est l'emblème de l'union et de la fermeté qui doit diriger les travaux des ouvriers .

0. Quels sont les meubles immobiles ?

R. La Pierre Brute, la Pierre cubique, et la Planche à tracer

0. A qui sont-ils attribués ?

R. La Pierre brute est attribuée aux Apprentis pour la dégrossir, la Pierre cubique aux Compagnons pour aiguiser leurs outils, et la Planche à tracer aux Maîtres pour tracer leurs dessins

0. Que signifie la Pierre brute ?

R. Elle est le symbole vrai d'un Apprenti et du travail qu'il doit faire sur lui-même pour se rendre digne de la vraie lumière

0. Pourquoi n'y comprenez-vous pas la Bible ?

R. La Bible n'est pas un emblème, mais elle nous enseigne la loi qui était conservée dans le sanctuaire du Temple et que tout Franc-Maçon doit méditer

0. Que signifie l'épée du Vénérable Maître qui était posée sur la Bible ?

R. Elle est le symbole du pouvoir qui est confié au Vénérable Maître, lequel, étant fondé sur la loi, sert de base aux travaux des Frères

0. Combien y a-t-il de bijoux dans la Loge ?

R. Il y en a trois

0. Quels sont-ils ?

R. L'Equerre, le Niveau et la Perpendiculaire

0. A qui sont attribués ces trois bijoux ?

R. L'Equerre au Vénérable Maître, le Niveau au Premier Surveillant et la Perpendiculaire au Second Surveillant

0. Que signifie l'Equerre ?

R. Elle est l'emblème de la régularité et de la perfection des travaux d'une Loge, dont le Vénérable Maître doit diriger tous les plans

0. Que signifie le Niveau ?

R. Il désigne la parfaite conformité qui doit se trouver entre les travaux des Frères et les ordres du Vénérable Maître : le Frère Premier Surveillant en est décoré comme inspecteur des ouvrages, chargé de les vérifier et de rectifier les ouvriers

0. Que signifie la perpendiculaire ?

R. Elle est le symbole de la solidité des ouvrages maçonniques, qui doivent être élevés exactement sur leur base. Le Frère Second Surveillant en est décoré parce qu'il est chargé de maintenir dans la Loge l'observance des lois et préceptes de l'Ordre

0. Combien y a-t-il d'ornements dans la Loge ?

R. Il y en a trois, savoir le Pavé Mosaïque qui orne le seuil de la porte du Temple, le cordon à houppes dentelées qui en orne l'intérieur, et l'Etoile flamboyante qui en éclaire le centre, d'où elle répand sa lumière dans toutes les parties

0. A quoi sert le Pavé Mosaïque ?

R. Il couvre l'entrée du souterrain du Temple entre les deux colonnes

0. A quoi sert le cordon à houppes dentelées ?

R. Il sert à décorer la partie supérieure du voile qui sépare le Temple d'avec le sanctuaire

0. Que représente l'Etoile flamboyante ?

R. Je l'ignore encore, n'ayant pu la contempler

0. Pourquoi le soleil et la lune sont-ils représentés sur le tapis de la Loge ?

R. Pour rappeler aux Francs-Maçons qu'ils doivent travailler jour et nuit à perfectionner leurs travaux

0. Expliquez-moi l'emblème du soleil ?

R. Il représente le Vénérable Maître qui éclaire tous les Frères de la Loge de ses lumières, comme le soleil éclaire le monde

0. Expliquez-moi l'emblème de la lune ?

R. Elle représente les Frères Surveillants qui, ainsi que la lune reçoit et réfléchit la lumière du soleil, reçoivent et réfléchissent celle du Vénérable Maître sur les Frères de la Loge

0. Que signifie la bordure du tapis ?

R. Elle sert à renfermer les emblèmes mystérieux des Francs-Maçons, et désigne la différence extrême qui est entre les choses sacrées et les choses profanes

0. Que signifient les quatre points cardinaux tracés sur le bord du tapis ?

R. Ils désignent l'universalité de l'Ordre répandu dans les quatre parties du monde, et l'union de toutes ces parties

0. Pourquoi le Temple de Salomon sert-il d'emblème aux Francs-Maçons ?

R. Pour leur rappeler qu'ils doivent bâtir dans leurs coeurs un Temple à la vertu et tâcher de le rendre aussi parfait que celui qui fut élevé par Salomon à la gloire du Grand Architecte de l'Univers

0. Quel âge avez-vous comme Apprenti ?

R. Trois ans passés

0. Qu'entendez-vous par là ?

R. Les trois voyages mystérieux que j'ai faits autour du Temple, et les trois marches que j'ai montées pour tâcher d'y parvenir

0. Comment un Franc-Maçon doit-il se distinguer des autres hommes ?

R. Par une bienfaisance active et éclairée, par une façon de penser noble et élevée, par des moeurs douces et par une conduite irréprochable

0. Quel est le symbole du Grade d'Apprenti ?

R. Une colonne brisée et tronquée par le haut, mais ferme sur sa base, avec cette devise Adhuc Stat

0. Que signifie cet emblème avec sa devise ?

R. Que l'homme est dégradé, mais qu'il lui reste des moyens suffisants pour obtenir d'être rétabli dans son état originel, et que le Maçon doit apprendre à les employer

0. Combien y a-t-il de temps ou intervalles dans le jour maçonnique ?

R. Il y en a quatre, qui sont : depuis six heures du matin où commence la journée jusqu'à midi ; depuis midi jusqu'à six heures du soir ; depuis six heures du soir jusqu'à minuit; et depuis minuit jusqu'à six heures du matin

0. Comment désigne-t-on ces quatre intervalles dans la Loge ?

R. Par midi et midi plein en commençant le travail, et par minuit et minuit plein en le finissant

0. Combien comprenez-vous d'heures dans chaque intervalle ?

R. Il y a six heures et un temps, en similitude des six années qui furent employées pour la construction du Temple, et du septième temps ou année qui fut employée par Salomon pour en faire la dédicace, et aussi des sept jours de la semaine dont le septième est consacré au Seigneur

0. Pourquoi répondez-vous que c'est la douzième heure lorsqu'on se rassemble dans la Loge, et pourquoi donnez-vous l'heure de convention humaine lorsqu'on en sort ?

R. Parce que l'intervalle de la clotûre à l'ouverture des travaux désigne le temps qui est employé aux occupations profanes, pendant lequel tout travail maçonnique est suspendu

0. Qu'entendez-vous par là ?

R. Que le Maçon doit désirer le temps où il pourra sans relâche employer les heures, les jours, les mois et les années à perfectionner son travail

Après cette réponse, qui finit l'instruction, le Vénérable Maître dit :

V.M.

Mes Frères, le temps fuit et s'efface à nos yeux, mais il est toujours en présence du Grand Architecte de l'Univers ; devant lui tous les instants seront à jamais marqués par nos actions. Employons donc dès à présent avec sagesse ceux qui nous sont accordés pour faire le bien. Ne les consumons pas en vain dans l'oisiveté ou dans des occupations frivoles et ne nous écartons jamais envers nos Frères ni envers les autres hommes des lois de la justice et de la charité

O toi qui viens d'être initié aux leçons de la sagesse ! fils de la vertu et de l'amitié! prête à nos accents une oreille attentive et que ton âme s'ouvre aux préceptes mâles de la vérité ! nous t'enseignerons le chemin qui mène à la vie heureuse ; nous t'apprendrons à plaire à ton Auteur et à développer, avec énergie et succès, tous les moyens que la Providence te confia pour te rendre utile aux hommes et goûter les charmes de la bienfaisance.

ARTICLE I. Devoirs envers Dieu et la Religion

I

Ton premier hommage appartient à la Divinité. Adore l'Etre plein de majesté qui créa l'univers par un acte de sa volonté, qui le conserve par un effet de son action continue, qui remplit ton coeur, mais que ton esprit borné ne peut concevoir, ni définir. Plains le triste délire de celui qui ferme ses yeux à la lumière et se promène dans les ténèbres épaisses du hasard : que ton coeur attendri et reconnaissant des bienfaits paternels de ton Dieu, rejette avec mépris ces vains sophismes, qui prouvent la dégradation de l'esprit humain lorsqu'il s'éloigne de sa source. Elève souvent ton âme au-dessus des êtres matériels qui t'environnent, et jette un regard plein de désir dans les régions supérieures qui sont ton héritage et ta vraie patrie. Fais à ce Dieu le sacrifice de ta volonté et de tes désirs, rendstoi digne de ses influences vivifiantes, remplis les lois qu'il voulut que tu accomplisses comme homme dans ta carrière terrestre. Plaire à ton Dieu, voilà ton bonheur; être réuni à jamais à Lui, voilà toute ton ambition, la boussole de tes actions

II

Mais comment oserais-tu soutenir ses regards, être fragile qui transgresses à chaque instant ses lois et offenses sa sainteté, si sa bonté paternelle ne t'eût ménagé un Réparateur infini ? Abandonné aux égarements de ta raison, où trouverais-tu la certitude d'un avenir consolant ? Livré à la Justice de ton Dieu, où serait ton refuge ? Rends donc grâce à ton Rédempteur; prosterne-toi devant le Verbe incarné, et bénis la Providence qui te fit naître parmi les chrétiens. Professe en tous lieux la divine Religion de Christ, et ne rougis jamais de lui appartenir. L'Evangile est la base de nos obligations; si tu n'y croyais pas, tu cesserais d'être Maçon. Annonce dans toutes tes actions une piété éclairée et active, sans hypocrisie, sans fanatisme; le Christianisme ne se borne pas à des vérités de spéculation; pratique tous les devoirs moraux qu'il enseigne, et tu seras heureux; tes contemporains te béniront et tu paraîtras sans trouble devant le trône de l'Eternel

III

Surtout pénètre-toi de ce principe de charité et d'amour, base de cette sainte Religion; plains l'erreur sans la haïr et sans la persécuter; laisse à Dieu seul le soin de juger, et contente-toi d'aimer et de tolérer. Maçons ! Enfants d'un même Dieu ! réunis par une croyance commune en notre divin Sauveur ! que ce lien d'amour nous unisse étroitement et fasse disparaître tout préjugé contraire à notre concorde fraternelle

ARTICLE II. Immortalité de l'âme

I

Homme ! Roi du monde ! Chef-d'oeuvre de la création lorsque Dieu l'anima de son souffle ! médite ta sublime destination. Tout ce qui végète autour de toi, et n'a qu'une vie animale, périt avec le temps, et est soumis à son empire : ton âme immortelle seule, émanée du sein de la Divinité, survit aux choses matérielles et ne périra point. Voilà ton vrai titre de noblesse ; sens vivement ton bonheur, mais sans orgueil : il perdit ta race et te replongerait dans l'abîme. Etre dégradé ! malgré ta grandeur primitive et relative, qu'es-tu devant l'Eternel ? Adore-le dans la poussière et sépare avec soin ce principe céleste et indestructible des alliages étrangers ; cultive ton âme immortelle et perfectible, et rends-la susceptible d'être réunie à la source pure du bien, lorsqu'elle sera dégagée des

vapeurs grossières de la matière. C'est ainsi que tu seras libre au milieu des fers, heureux au sein même du malheur, inébranlable au plus fort des orages et que tu mourras sans frayeur.

II

Maçon ! si jamais tu pouvais douter de la nature immortelle de ton âme, et de ta haute destination, l'initiation serait sans fruit pour toi ; tu cesserais d'être le fils adoptif de la sagesse; et tu serais confondu dans la foule des êtres matériels et profanes, qui tâtonnent dans les ténèbres.

ARTICLE III. Devoirs envers le Souverain et la Patrie

I

L'Etre suprême confia d'une manière plus positive ses pouvoirs sur la terre au Souverain; respecte et chéris son autorité légitime sur le coin de la terre que tu habites ; ton premier hommage appartient à Dieu ; le second à ta Patrie.

L'homme errant dans les bois, sans culture et fuyant ses semblables, serait peu propre à remplir les vues de la Providence et à saisir toute la masse du bonheur qui lui est réservé. Son être s'agrandit au milieu de ses semblables ; son esprit se fortifie par le choc des opinions; mais une fois réuni en société, il aurait à combattre sans cesse l'intérêt personnel et les passions désordonnées, et l'innocence bientôt succomberait sous la force ou sous la ruse. Il fallut donc des lois pour le guider et des chefs pour les maintenir.

II

Homme sensible ! tu révères tes parents ; honore de même les pères de l'Etat et prie pour leur conservation ; ils sont les représentants de la Divinité sur cette terre. S'ils s'égarent, ils en répondront au Juge des Rois ; mais ton propre sentiment peut te tromper, et jamais te dispenser d'obéir. Si tu manquais à ce devoir sacré, si ton coeur ne tressaillait plus au doux nom de Patrie et de ton Souverain, le Maçon te repousserait de son sein comme réfractaire à l'ordre public, comme indigne de participer aux avantages d'une association qui mérite la confiance et l'estime des gouvernements, puisqu'un de ses principaux mobiles est le patriotisme et que, jalouse de former les meilleurs citoyens, elle exige que ses enfants remplissent, avec le plus de distinction et par les motifs les plus épurés, tous les devoirs de leur état civil. Le guerrier le plus courageux, le juge le plus intègre, le maître le plus doux, le serviteur le plus fidèle, le père le plus tendre, l'époux le plus constant, le fils le plus soumis, doit être le Maçon, puisque les obligations ordinaires et communes du citoyen ont été sanctifiées et renforcées par les voeux libres et volontaires du Maçon, et qu'en les négligeant il joindrait à la faiblesse l'hypocrisie et le parjure.

ARTICLE IV. Devoirs envers l'humanité en général

I

Mais si le cercle patriotique qui t'ouvre une carrière si féconde et si satisfaisante, ne remplit pas encore toute ton activité, si ton coeur sensible veut franchir les bornes des empires et embraser avec ce feu électrique de l'humanité, tous les hommes, toutes les nations; si, remontant à la source commune, tu te plais à chérir tendrement tous ceux qui ont les mêmes organes, le même besoin d'aimer, le même désir d'être utile et une âme immortelle comme toi, viens alors dans nos temples offrir tes hommages à la sainte humanité ; l'univers est la patrie du Maçon, et rien de ce qui regarde l'homme ne lui est étranger.

Vois avec respect cet édifice majestueux, destiné à resserrer les liens trop relâchés de la morale; chéris une association générale d'âmes vertueuses, capables de s'exalter, répandue dans tous les pays où la raison et les lumières ont pénétré, réunie sous la bannière sainte de l'humanité, régie par des lois simples et uniformes. Sens enfin le but sublime de notre Saint Ordre : consacre ton activité et toute ta vie à la bienfaisance ; ennoblis, épure et fortifie cette généreuse résolution, en travaillant sans relâche et ta perfection et te réunissant plus intimement à la Divinité.

ARTICLE V. Bienfaisance

I

Créé à l'image de Dieu, qui a daigné se communiquer aux hommes et répandre sur eux le bonheur, rapproche-toi de ce modèle infini, par une volonté constante de verser sans cesse sur les autres hommes toute la masse de bonheur qui est en ton pouvoir. Tout ce que l'esprit peut concevoir de bien est le patrimoine du Maçon.

II

Vois la misère impuissante de l'enfance, elle réclame ton appui; considère l'inexpérience funeste de la jeunesse, elle sollicite tes conseils; mets ta félicité à la préserver des erreurs et des séductions qui la menacent ; excite en elle les étincelles du feu sacré du génie et aide à les développer pour le bonheur du monde.

III

Tout être qui souffre ou gémit a des droits sacrés sur toi, garde-toi de les méconnaître: n'attends point que le cri perçant de la misère te sollicite : préviens et rassure l'infortuné timide ; n'empoisonne pas, par l'ostentation de tes dons, les sources d'eau vive où le malheureux doit se désaltérer ; ne cherche pas la récompense de ta bienfaisance dans les vains applaudissements de la multitude ; le Maçon la trouve dans le suffrage tranquille de sa conscience et dans le sourire fortifiant de la Divinité, sous les yeux de laquelle il est sans cesse placé.

IV

Si la Providence libérale t'a accordé quelque superflu, garde-toi d'en faire un usage frivole et criminel ; elle voulut que, par un mouvement libre et spontané de ton âme généreuse, tu rendisses moins sensible la distribution inégale des biens, qui entrait dans ses plans; jouis de cette belle prérogative.

Que jamais l'avarice, la plus sordide des passions, n'avilisse ton caractère, et que ton coeur se soulève aux calculs froids et arides qu'elle suggère. Si jamais il venait à se dessécher à son souffle triste et intéressé, fuis nos ateliers de charité, ils seraient sans attrait pour toi, et nous ne pourrions plus reconnaître en toi l'ancienne image de la Divinité.

V

Que ta bienfaisance soit éclairée par la religion, la sagesse et la prudence; ton coeur voudrait embrasser les besoins de l'humanité entière, mais ton esprit doit choisir les plus pressants et les plus importants. Instruis, conseille, protège, donne, soulage tour à tour; ne crois jamais avoir assez fait, et ne te repose de tes oeuvres que pour montrer une nouvelle énergie. En te livrant ainsi aux élans de cette passion sublime, une source intarissable de jouissances s'apprête pour toi : tu auras sur cette terre l'avant-goût de la félicité céleste, ton âme s'agrandira, et tous les instants de ta vie seront remplis.

Lorsqu'enfin tu sens les bornes de ta nature finie, et que ne pouvant suffire seul au bien que tu voudrais faire, ton âme s'attriste, viens dans nos temples ; vois le faisceau sacré de bienfaits qui nous unit, et concourant efficacement, selon toutes tes facultés, aux plans et aux établissements utiles que l'association maçonnique te présente et qu'elle réalise, félicite-toi d'être citoyen de ce meilleur monde; goûte les doux fruits de nos forces combinées et concentrées sur un même objet ; alors tes ressources se multiplieront, tu aideras à faire mille heureux au lieu d'un et tes voeux seront couronnés.

ARTICLE VI. Autres devoirs moraux envers les hommes

I

Aime ton prochain autant que toi-même, et ne lui fais jamais ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. Sers-toi du don sublime de la parole, signe extérieur de ta domination sur la nature, pour aller au-devant des besoins d'autrui, et pour exciter dans tous les coeurs le feu sacré de la vertu. Sois affable et officieux, édifie par ton exemple, partage la félicité d'autrui sans jalousie. Ne permets jamais à l'envie de s'élever un instant dans ton sein, elle troublerait la source pure de ton bonheur, et ton âme serait en proie à la plus triste des furies.

II

Pardonne à ton ennemi; ne t'en venge que par tes bienfaits ; ce sacrifice généreux, dont nous devons le sublime précepte à la religion, te procurera les plaisirs les plus purs et les plus délicieux ; tu redeviendras la vive image de la Divinité, qui pardonne avec une bonté céleste les offenses de l'homme, et le comble de grâces malgré son ingratitude. Rappelle-toi donc toujours que c'est là le triomphe le plus beau que la raison puisse obtenir sur l'instinct, et que le Maçon oublie les injures, mais jamais les bienfaits.

ARTICLE VII. Perfection morale de soi-même

I

En te dévouant ainsi au bien d'autrui, n'oublie point ta propre perfection et ne néglige pas de satisfaire les besoins de ton âme immortelle.
Descends souvent dans ton coeur, pour en sonder les replis les plus cachés. La connaissance de soi-même est le grand pivot des préceptes maçonniques. Ton âme est la pierre brute qu'il faut dégrossir : offre à la Divinité l'hommage de tes affections réglées, de tes passions vaincues.

II

Que des moeurs chastes et sévères soient tes compagnes inséparables, et te rendent respectable aux yeux des profanes ; que ton âme soit pure, droite, vraie et humble. L'orgueil est l'ennemi le plus dangereux de l'homme, il l'entretient dans une confiance illusoire de ses forces.

Ne considère point le terme où tu es venu, il ralentirait ta course ; fixe celui où tu dois arriver ; la courte durée de ton passage te laisse à peine l'espoir d'y atteindre. Ote à ton amour-propre l'aliment dangereux de la comparaison avec ceux qui sont derrière toi ; sens plutôt l'aiguillon d'une émulation vertueuse, en voyant des modèles plus accomplis devant toi.

III

Que jamais ta bouche n'altère les pensées secrètes de ton coeur, qu'elle en soit toujours l'organe vrai et fidèle : un Maçon qui se dépouillerait de la candeur, pour prendre le masque de l'hypocrisie et de l'artifice, serait indigne d'habiter avec nous, et, semant la méfiance et la discorde dans nos paisibles temples, il en deviendrait bientôt l'horreur et le fléau.

IV

Que l'idée sublime de la toute-présence de Dieu te fortifie, te soutienne ; renouvelle chaque matin le voeu de devenir meilleur : veille et prie. Et lorsque sur le soir ton coeur satisfait te rappelle une bonne action, ou quelque victoire remportée sur toi-même, alors seulement repose tranquillement dans le sein de la Providence et reprends de nouvelles forces.

V

Etudie enfin le sens des hiéroglyphes et des emblèmes que l'Ordre te présente. La nature même, voile la plupart de ses secrets ; elle veut être observée, comparée et surprise souvent dans ses effets. De toutes les sciences dont le vaste champ présente les résultats les plus heureux à l'industrie de l'homme et à l'avantage de la société, celle qui t'enseignera les rapports entre Dieu, l'univers et toi, comblera les désirs de ton âme céleste, et t'apprendra à mieux remplir tes devoirs.

ARTICLE VIII. Devoirs envers les Frères

I

Dans la foule immense des êtres dont cet univers est peuplé, tu as choisi par un voeu libre les Maçons pour tes Frères. N'oublie donc jamais que tout Maçon, de quelque communion chrétienne, pays ou condition qu'il soit, en te présentant sa main droite, symbole de la franchise fraternelle, a des droits sacrés sur ton assistance et sur ton amitié.
Fidèle au voeu de la nature, qui fut l'égalité, le Maçon rétablit dans ses temples les droits originaires de la famille humaine ; il ne sacrifie jamais aux préjugés populaires, et le niveau sacré assimile ici tous les états.
Respecte dans la société civile les distances établies ou tolérées par la Providence ; souvent l'orgueil les imagina ; il y en aurait à les fronder, et à vouloir les méconnaître. Mais garde-toi, surtout d'établir parmi nous des distinctions factices que nous désavouons ; laisse tes dignités et tes décorations profanes à la porte, et n'entre qu'avec l'escorte de tes vertus. Quel que soit ton rang dans le monde, cède le pas dans nos Loges au plus vertueux, au plus éclairé.

II

Ne rougis jamais en public d'un homme obscur mais honnête, que dans nos asiles, tu embrassas comme Frère quelques instants auparavant ; l'Ordre rougirait de toi à son tour et te renverrait, avec ton orgueil, pour l'étaler sur les théatres profanes du monde.

Si ton Frère est en danger, vole à son secours, et ne crains pas d'exposer pour lui ta vie.

S'il est dans le besoin, verse sur lui tes trésors, et réjouis-toi d'en pouvoir faire un emploi aussi satisfaisant ; tu as juré d'exercer la bienfaisance envers les hommes en général, tu la dois de préférence à ton Frère qui gémit.

S'il est dans l'erreur et qu'il s'égare, viens à lui avec les lumières du sentiment, de la raison, de la persuasion. Ramène à la vertu des êtres qui chancellent, et relève ceux qui sont tombés.

III

Si ton coeur ulcéré par des offenses vraies ou imaginaires, nourrissait quelque inimitié secrète contre un de tes Frères, dissipe à l'instant le nuage qui s'élève ; appelle à ton secours quelque arbitre désintéressé, réclame sa médiation fraternelle; mais ne passe jamais le seuil du temple avant d'avoir déposé tout sentiment de haine ou de vengeance. Tu invoquerais en vain le nom de l'Eternel, pour qu'il daignât habiter dans nos temples, s'ils ne sont purifiés par les vertus des Frères et sanctifiés par leur concorde.

ARTICLE IX. Devoirs envers l'ordre

I

Lorsqu'enfin tu fus admis à la participation des avantages qui résultent de l'association maçonnique, tu lui abandonnas en échange, tacitement, une partie de ta liberté naturelle; accomplis donc strictement les obligations morales qu'elle t'impose ; conforme-toi à ses sages règlements et respecte ceux que la confiance publique a désignés pour être les gardiens des lois et les interprètes du voeu général. Ta volonté dans l'Ordre est soumise

à celle de la loi et des supérieurs : tu serais un mauvais frère si tu méconnaissais jamais cette subordination nécessaire dans toute société, et la nôtre serait forcée de t'exclure de son sein.

II

Il est surtout une loi dont tu as promis, à la face des cieux, la scrupuleuse observance: c'est celle du secret le plus inviolable sur nos rituels, cérémonies, signes et la forme de notre association.

Garde-toi de croire que cet engagement est moins sacré que les serments que tu juras dans la société civile. Tu fus libre en le prononçant, mais tu ne l'es plus de rompre le secret qui te lie. L'Eternel, que tu invoquas comme témoin, l'a ratifié : crains les peines attachées au parjure : tu n'échapperais jamais au supplice de ton coeur, et tu perdrais l'estime et la confiance d'une société nombreuse, qui aurait droit de te déclarer sans foi et sans honneur.

Si les leçons que l'Ordre t'adresse, pour te faciliter le chemin de la vérité et du bonheur, se gravent profondément dans ton âme docile et ouverte aux impressions de la vertu ; si les maximes salutaires, qui marqueront pour ainsi dire chaque pas que tu feras dans la carrière maçonnique, deviennent tes propres principes et la règle invariable de tes actions; ô mon Frère, quelle sera notre joie ! tu accompliras ta sublime destinée, tu recouvreras cette ressemblance divine, qui fut le partage de l'homme dans son état d'innocence, qui est le but du Christianisme, et dont l'initiation maçonnique fait son objet principal. Tu redeviendras la créature chérie du Ciel : ses bénédictions fécondes s'arrêteront sur toi; et méritant le titre glorieux de sage, toujours libre, heureux et constant, tu marcheras sur cette terre l'égal des rois, le bienfaiteur des hommes, et le modèle de tes Frères.

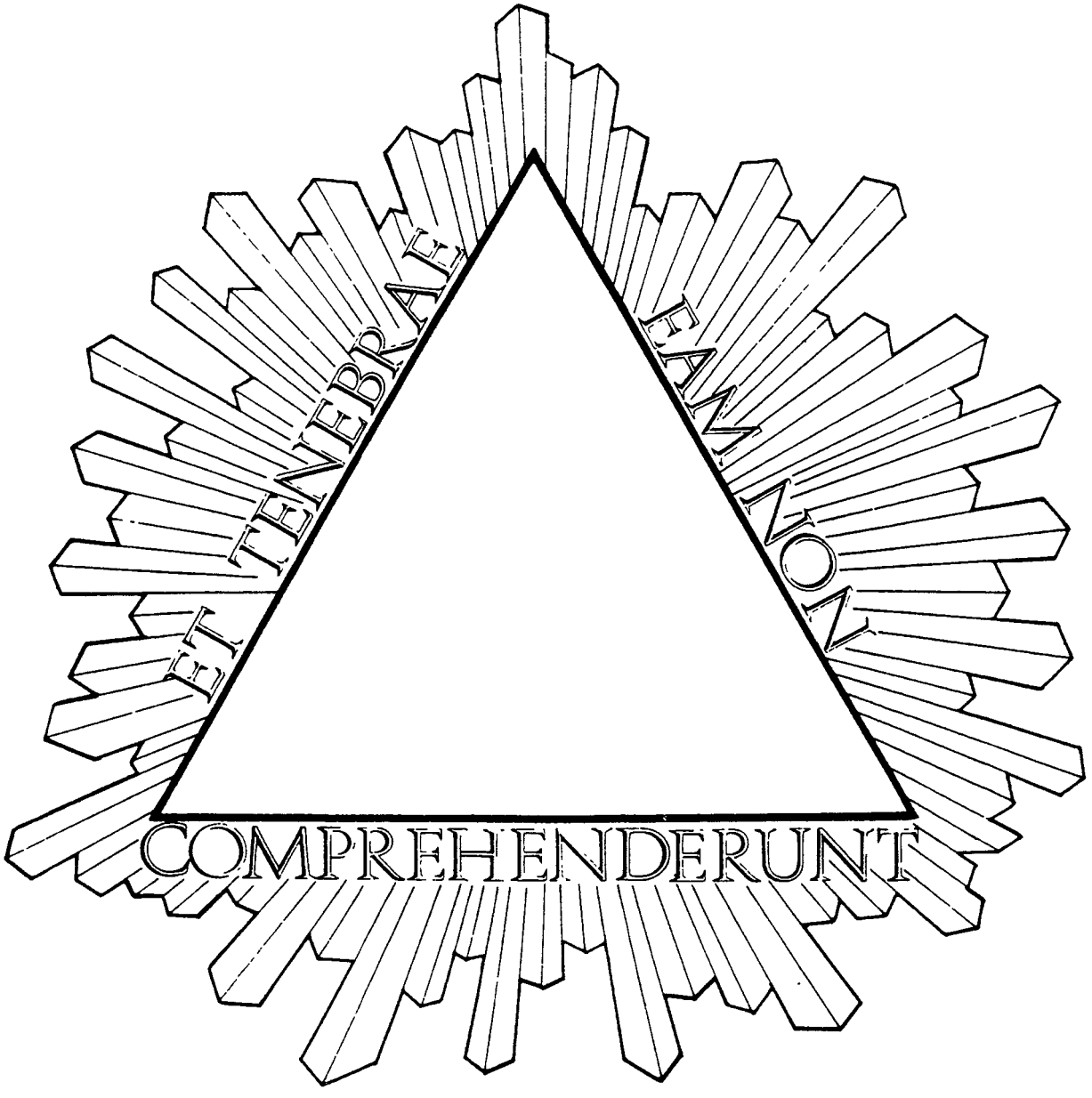

PLANCHE 1

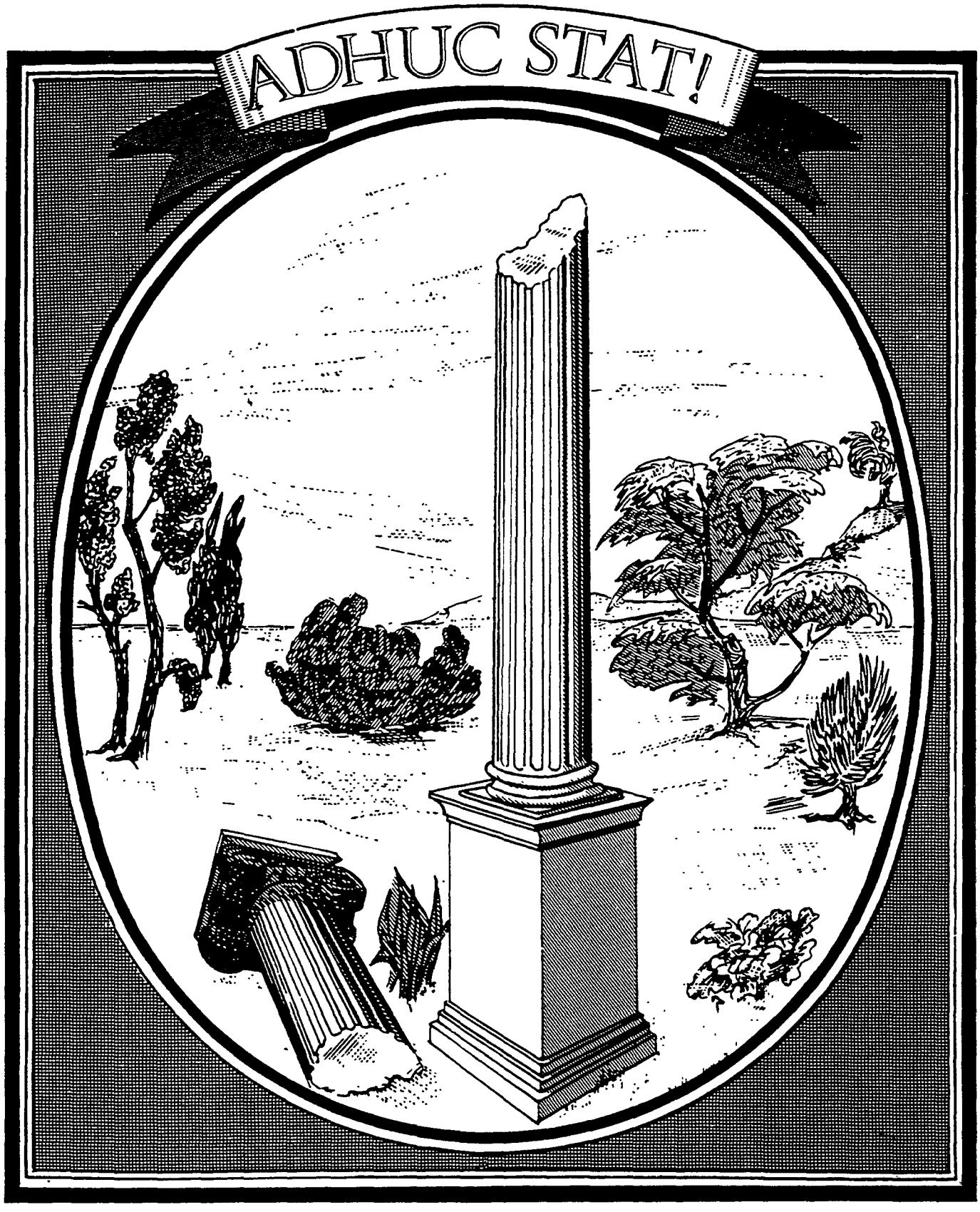

PLANCHE 2

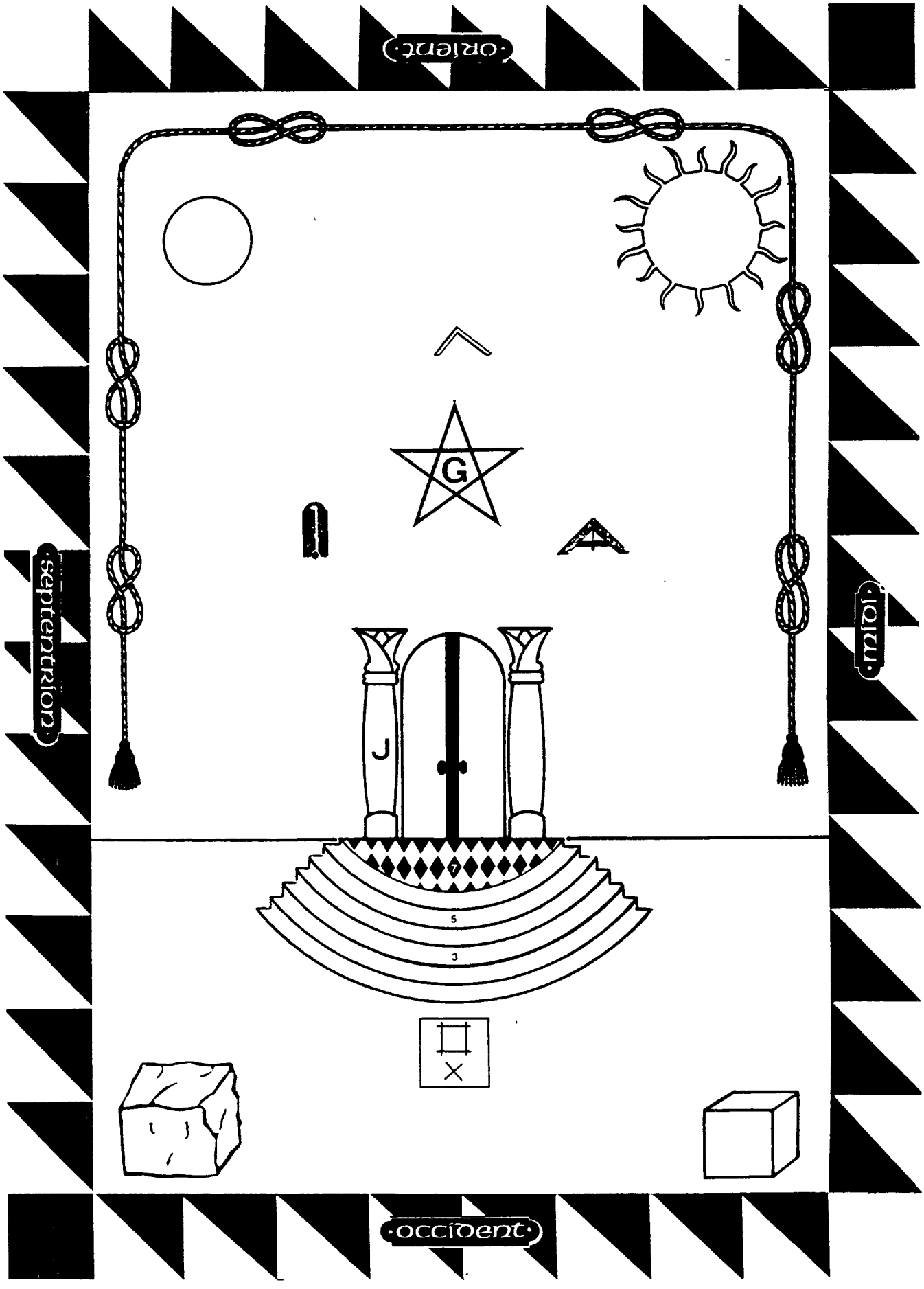

PLANCHE 3

Si vous désirez sincèrement d'être dirigé
et éclairé par le secours de l'Ordre
dans lequel vous demandez d'être admis,
descendez en ce moment en vous même,
et par les questions qu'il vous présente
dans cette retraite,
sachez apprécier le travail que vous avez à faire.

PREMIÈRE QUESTION

Quelle est votre croyance
sur l'existence d'un Dieu
créateur et principe unique de toute chose;
sur la Providence et sur l'immortalité
de l'âme humaine;
et que pensez vous de la religion chrétienne?

DEUXIÈME QUESTION

Quelle idée vous êtes vous formée
de la vertu considérée dans ses rapports
avec Dieu et avec la religion,
avec vous même et avec vos semblables?

TROISIÈME QUESTION

Quelle est votre opinion
sur les vrais besoins des hommes,
et en quoi croyez-vous
que vous puissiez leur être le plus utile?

Dans la solitude ou vous êtes, méditez sérieusement sur ces objets, si vous voulez sincèrement connaître ce qui est vrai et pratiquer ce qui est bon et juste.

On vous y laissera le temps nécessaire, sachez en profiter.

Quoique vous soyez environné des ombres de la mort, ne craignez rien, puisqu'il vous reste encore un rayon de lumière.

Méditez donc sur ces trois points essentiels pour vous mettre en état d'y répondre un jour d'une manière satisfaisante, si vous ne le pouvez dans cet instant même.

Vos progrès dépendront toujours de votre constance dans la route pénible et salutaire que vous allez entreprendre.

Dans cette solitude apparente,
ne crois pas d'être seul.

Absolument séparé des autres hommes,
rentre ici dans toi même,
et vois s'il est un être
qui soit plus près de toi
que celui dont tu tiens l'existence
et la vie.

Oui, il est auprès de toi;
mais tu es bien éloigné de lui.

Tente donc de t'en rapprocher
par tes désirs et par ta soumission à ses lois.

Pour parvenir à cet heureux terme,
tu devras faire un travail pénible,
chercher, persévérer et souffrir.
Y es-tu bien décidé?

Prends courage; le temps est court,
tes peines seront passagères;
mais ta récompense est assurée.

La justice exige de toi ce travail.
Le moment est décisif :
considère donc le misérable état
ou tu te trouves,
les ténèbres qui t'environnent,
la lumière qui t'est promise.
Médite et choisis.

Si tu te dévoues généreusement
dans la carrière difficile
qui s'ouvre devant toi,
un guide sûr et fidèle te sera donné,
qui te garantira des dangers.

tu viens
de te soumettre
à la mort

la vie était souillée
mais la mort
a réparé la vie

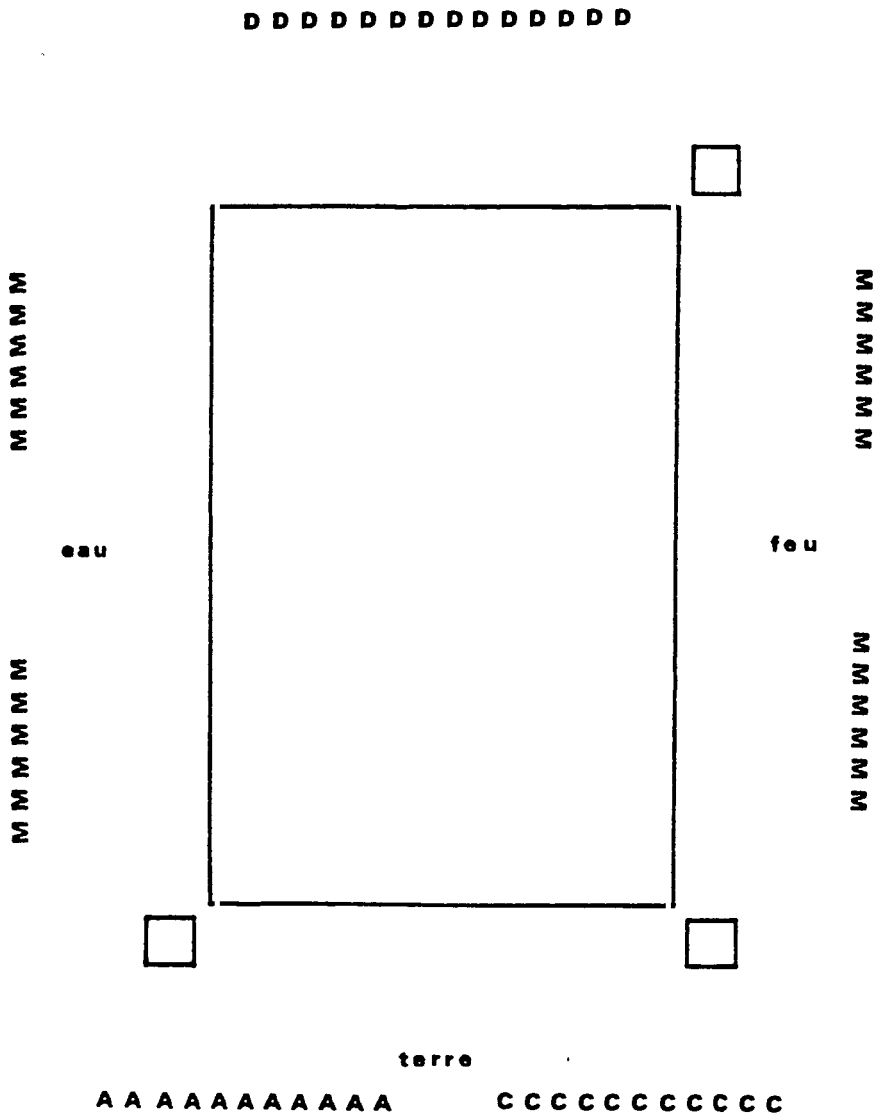
D D D D D D D D D D D D D D
M M M M M M
eau
M M M M M M
M M M M M M
feu
M M M M M M
terre
A A A A A A A A A A A
C C C C C C C C C C C

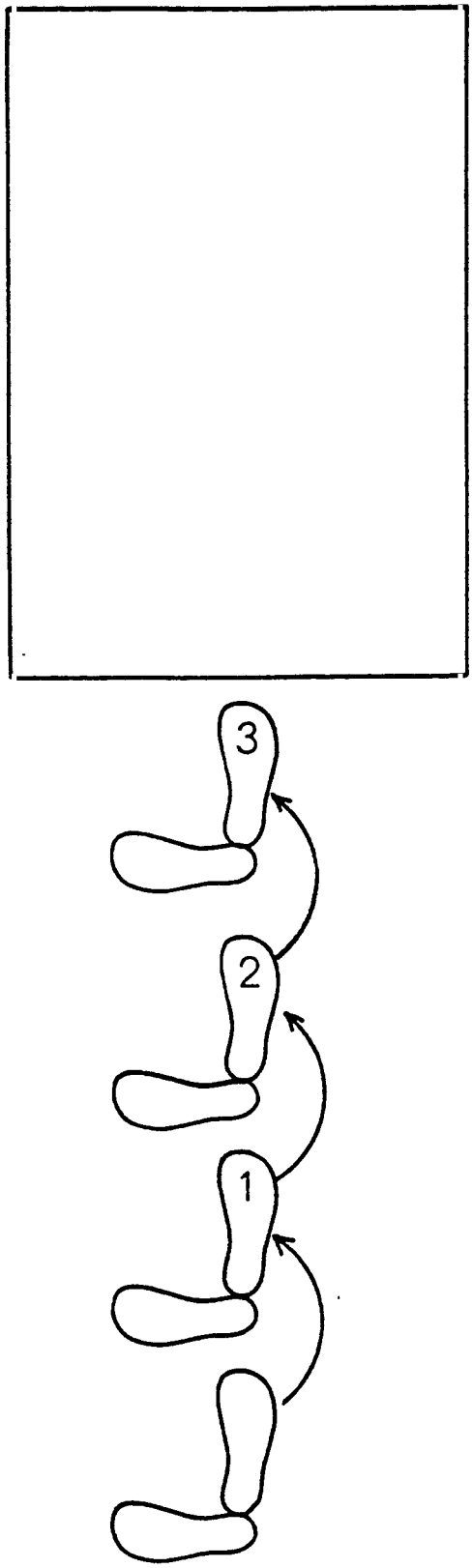
1
2
3

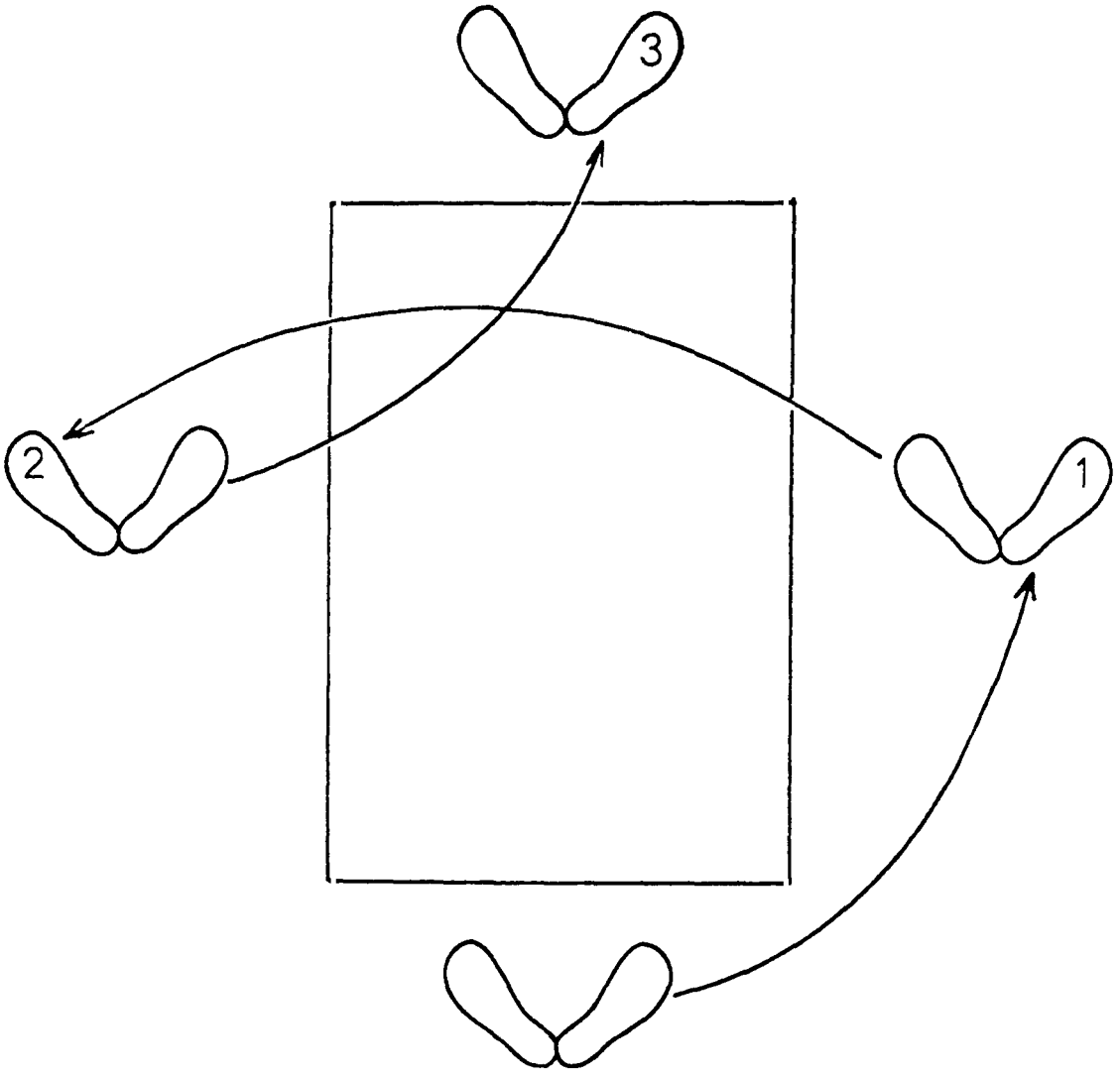
3
2
1

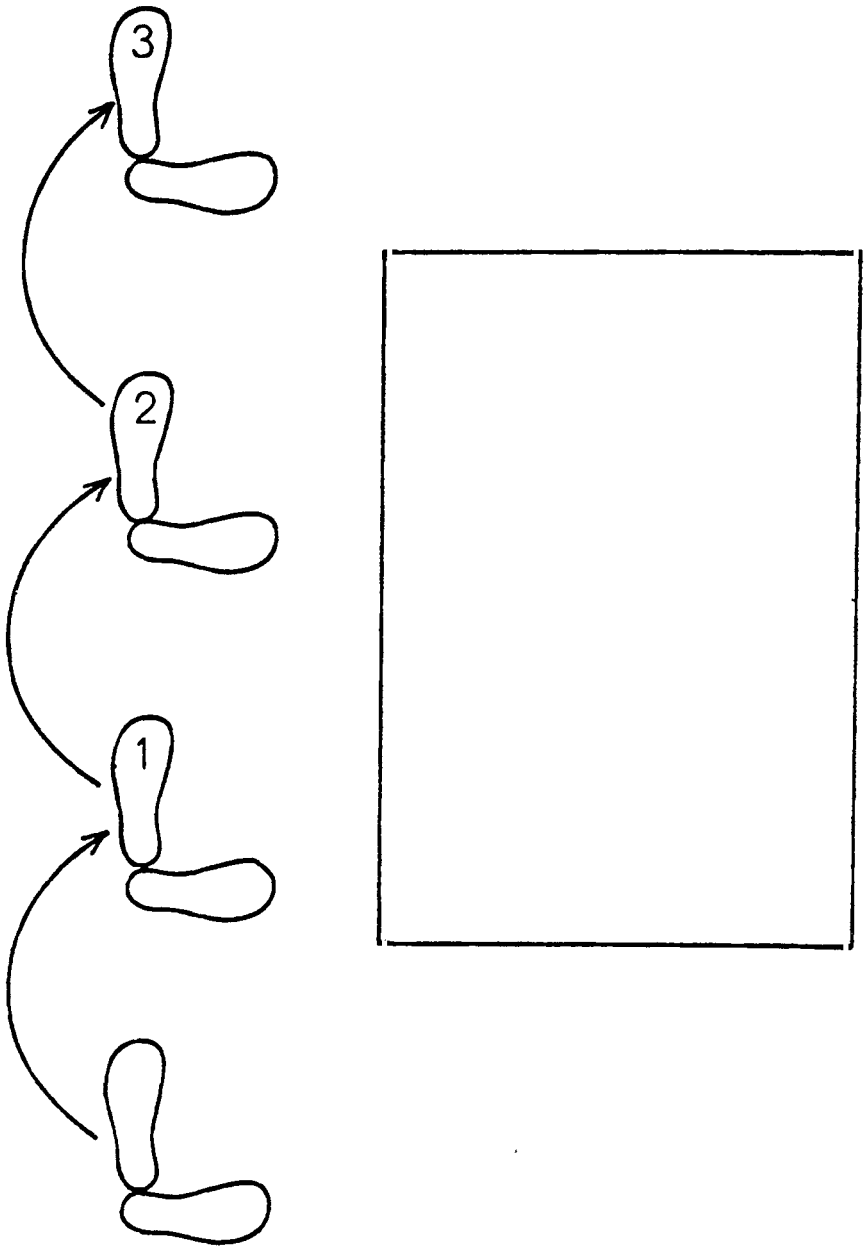

PLANCHE 10